



Projets spéciaux

Études et recherches

RAPPORT R-890



Travailleurs immigrants et SST au Québec État des connaissances statistiques et recension des sources de données

*Pascale Prud'homme
Marc-Antoine Busque
Patrice Duguay
Daniel Côté*



Solidement implanté au Québec depuis 1980, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) est un organisme de recherche scientifique reconnu internationalement pour la qualité de ses travaux.

NOS RECHERCHES *travaillent pour vous !*

Mission

Contribuer, par la recherche, à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes;

Assurer la diffusion des connaissances et jouer un rôle de référence scientifique et d'expertise;

Offrir les services de laboratoires et l'expertise nécessaires à l'action du réseau public de prévention en santé et en sécurité du travail.

Doté d'un conseil d'administration paritaire où siègent en nombre égal des représentants des employeurs et des travailleurs, l'IRSST est financé par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Pour en savoir plus

Visitez notre site Web ! Vous y trouverez une information complète et à jour. De plus, toutes les publications éditées par l'IRSST peuvent être téléchargées gratuitement. www.irsst.qc.ca

Pour connaître l'actualité de la recherche menée ou financée par l'IRSST, abonnez-vous gratuitement au magazine *Prévention au travail*, publié conjointement par l'Institut et la CSST. Abonnement : www.csst.qc.ca/AbonnementPAT

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2015
ISBN : 978-2-89631-826-1 (PDF)
ISSN : 0820-8395

IRSST - Direction des communications
et de la valorisation de la recherche
505, boul. De Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3C2
Téléphone : 514 288-1551
publications@irsst.qc.ca
www.irsst.qc.ca
© Institut de recherche Robert-Sauvé
en santé et en sécurité du travail,
Août 2015



Projets spéciaux

Études et recherches

RAPPORT R-890

Travailleurs immigrants et SST au Québec État des connaissances statistiques et recension des sources de données

Avis de non-responsabilité

L'IRSST ne donne aucune garantie relative à l'exactitude, la fiabilité ou le caractère exhaustif de l'information contenue dans ce document. En aucun cas l'IRSST ne saurait être tenu responsable pour tout dommage corporel, moral ou matériel résultant de l'utilisation de cette information.

Notez que les contenus des documents sont protégés par les législations canadiennes applicables en matière de propriété intellectuelle.

Pascale Prud'homme, Marc-Antoine Busque, Patrice Duguay, Daniel Côté

IRSST



Cette publication est disponible
en version PDF
sur le site Web de l'IRSST.

Cette étude a été financée par l'IRSST. Les conclusions et recommandations sont celles des auteurs.

ÉVALUATION PAR DES PAIRS

Conformément aux politiques de l'IRSST, les résultats des travaux de recherche publiés dans ce document ont fait l'objet d'une évaluation par des pairs.

SOMMAIRE

Depuis plusieurs années la population immigrante est en forte croissance au Québec. L'augmentation de ce segment de la population modifie les caractéristiques de la main-d'œuvre, ce qui peut avoir des répercussions sur la santé et la sécurité du travail (SST). Dans ce contexte de diversité de la main-d'œuvre québécoise, il devient nécessaire de connaître les caractéristiques du travail des immigrants pouvant influencer les risques pour la SST. La présente étude vise à dresser un portrait de la main-d'œuvre immigrante en s'appuyant sur des études dont les analyses reposent sur des données statistiques et à répertorier les enquêtes populationnelles pouvant contribuer à documenter les caractéristiques du travail des immigrants et les risques pour leur santé et leur sécurité. Une meilleure connaissance de la littérature et du potentiel qu'offrent les bases de données issues d'enquêtes populationnelles contribuera à orienter l'exploitation des données statistiques pour le Québec afin d'alimenter les recherches et d'identifier les lacunes informationnelles en matière de SST concernant cette population de travailleurs.

Les résultats de la revue de la littérature ont été divisés en cinq grandes thématiques : le contexte et les caractéristiques de la population immigrante; les immigrants sur le marché du travail; les conditions de travail et d'emploi des immigrants; la santé et la sécurité du travail des immigrants; les résidents temporaires.

L'analyse du contexte de l'immigration et des caractéristiques sociodémographiques de cette population a permis de relever plusieurs différences avec les natifs du Canada. Ils forment, entre autres, une population plus jeune, présentent un rapport de masculinité plus élevé dans le cas des immigrants économiques, comptent une proportion de diplômés universitaires supérieure et affichent un état de santé général plus favorable à leur arrivée.

En ce qui concerne la situation des immigrants sur le marché du travail, les études constatent qu'ils ont une plus grande difficulté d'intégration sur le marché du travail que la population née au Canada. En plus de méconnaître le marché du travail canadien, leur expérience de travail, leurs titres de compétence ou leurs diplômes sont rarement reconnus. À ces facteurs pouvant expliquer les difficultés qu'éprouvent les immigrants, s'ajoutent aussi les barrières linguistiques et culturelles.

L'analyse des conditions de travail et d'emploi des immigrants a permis de relever que, pour certaines variables (formation, cumul d'emplois, taille d'entreprise, etc.), il existe peu ou pas de différences entre les immigrants et les personnes nées au Canada. Toutefois, les résultats peuvent fluctuer selon les variables considérées (durée de résidence, profession, secteur d'activité, etc.), la méthodologie choisie et la source de données utilisée.

Bien que les immigrants soient nombreux sur le marché du travail, peu d'études quantitatives se sont intéressées aux risques spécifiques auxquels ils doivent faire face. Ceci s'explique, entre autres, par le fait que les enquêtes nationales incluent rarement de l'information sur les lésions professionnelles et les conditions de travail et, lorsque c'est le cas, la taille de l'échantillon limite les analyses. La recherche bibliographique a tout de même permis de recenser quelques études sur le sujet. L'une d'elles (Smith et Mustard, 2010) montre que les immigrants sont davantage exposés aux risques pour la SST comparativement aux canadiens de naissance.

Par ailleurs, même en tenant compte dans les analyses du secteur d'activité économique, les relations se confirment.

La revue de la littérature portait également sur les immigrants temporaires. Bien que cette population soit difficile à estimer, les études indiquent une augmentation des effectifs depuis 2008. Parmi les études sélectionnées, aucune ne présentait de statistiques sur les immigrants temporaires et la SST. Toutefois, l'étude de Preibisch et Hennebry (2001) souligne que l'augmentation du nombre de travailleurs étrangers temporaires, en particulier ceux qui occupent des emplois peu spécialisés, pose certains défis au regard de la santé et la sécurité du travail.

L'inventaire des sources de données statistiques issues d'enquêtes populationnelles a permis d'évaluer leur potentiel d'analyse pour la population immigrante et les risques pour la SST. Au total, 12 bases de données ont été analysées au moyen de deux outils, soit la grille « travailleur, emploi et atteintes à la santé » et des fiches descriptives. Dans l'ensemble, les variables qui permettent de caractériser le travailleur sont très présentes dans les enquêtes. Par contre, si les variables liées à l'organisation du travail y figurent, elles portent davantage sur le temps de travail que sur les aspects psychosociaux. L'absence de données probantes sur la formation qu'ils reçoivent ou sur l'information en matière de prévention qu'on leur communique en milieu de travail constitue une limite de ces enquêtes. De plus, on constate d'importantes lacunes informationnelles pour les variables liées aux situations de travail. La littérature et les bases de données permettent de documenter les atteintes à la santé et leurs conséquences, mais la thématique plus pointue des atteintes liées au travail est souvent négligée.

Il ressort de la revue de littérature qu'il existe peu d'études statistiques qui ont exploité des données sur la santé et la sécurité des travailleurs immigrants. Par ailleurs, certaines variables clés comme la durée de résidence, la profession ou le secteur d'activité économique peuvent s'avérer utiles pour l'identification des groupes vulnérables. D'autre part, l'inventaire des sources de données statistiques montre clairement qu'aucune d'entre elles ne permet de dresser un portrait complet des travailleurs immigrants et de la SST au Québec. Tenant compte des limites des bases de données, l'inventaire a fait ressortir la pertinence de certaines sources qui pourraient permettre de connaître ou de suivre la situation des immigrants sur le marché du travail, en lien avec certains aspects de la SST, ou de comparer celle-ci avec celle des natifs du Canada. Ainsi, le recours à plusieurs sources de données ou encore aux méthodes mixtes (qualitatives, quantitatives) pourrait servir à répondre à certaines questions de recherche sur cette thématique. Certaines recommandations sont d'ailleurs adressées aux organismes responsables de la collecte des données puisqu'ils déterminent le type et la disponibilité des informations concernant les immigrants et la SST.

ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

BDIM : Base de données longitudinales sur les immigrants

CIC : Citoyenneté et Immigration Canada

CSST : Commission de la santé et de la sécurité du travail

DSP : Direction de santé publique

ECI : Enquête canadienne sur l'incapacité

EDTR : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

ELIA : Étude longitudinale et internationale des adultes

ELIC : Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada

EMTE : Enquête sur le milieu de travail et les employés

ENM : Enquête nationale auprès des ménages

ENSP : Enquête nationale sur la santé de la population

EPA : Enquête sur la population active

EQCOTESST : Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de SST

EQSJS : l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire

EQSP : Enquête québécoise sur la santé de la population

ESSQ : Enquête sociale et de santé du Québec

ESCC : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

ESG : Enquête sociale générale

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

IRSST: Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail

ISQ: Institut de la statistique du Québec

MICC: Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

MIDI: Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

MSSS: Ministère de la Santé et des Services sociaux

SST: Santé et sécurité du travail

RMR: Région métropolitaine de recensement

GLOSSAIRE

Enquête transversale : Enquête qui permet d'analyser des données relatives aux manifestations d'un phénomène durant une période donnée, souvent l'année civile.

Enquête longitudinale : Enquête qui permet de suivre une population dans le temps et qui permet d'analyser des données relatives aux manifestations d'un phénomène dans une cohorte.

Immigrant économique : Catégorie d'immigrants qui se destinent à une activité économique comme occuper un emploi, gérer une entreprise ou investir.

Immigrant très récent : Immigrants dont la durée de résidence au pays est inférieure à 5 ans.

Immigrant récent : Immigrants dont la durée de résidence au pays se situe entre 5 et 10 ans.

Immigrant de longue date : Immigrants dont la durée de résidence est supérieure à 10 ans.

Réfugié : Catégorie d'immigrants qui craint la persécution dans son pays d'origine.

Regroupement familial : Catégorie d'immigrants qui comprend les membres de la famille parrainés par un citoyen canadien ou résident permanent pour venir s'établir au Canada.

Résident temporaire : Ressortissant étranger qui est autorisé à être présent sur le territoire pour une période limitée et qui devra le quitter à l'expiration de son statut à moins que celui-ci soit prolongé ou que ce ressortissant acquiert un autre statut.

Résident permanent : Personne qui a obtenu des autorités fédérales le droit de s'établir de façon permanente sur le territoire canadien. Celle-ci est aussi désignée par l'appellation immigrant temporaire.

Surqualification : État d'une personne dont le niveau de scolarité et les connaissances sont supérieurs à ce qui est normalement exigé dans leur profession.

Taux de chômage : Pourcentage de chômeurs dans la population active de 15 ans ou plus.

Taux d'emploi : Pourcentage de personnes de 15 ans ou plus qui occupent un emploi dans la population totale.

Taux d'activité : Pourcentage de la population active (en emploi ou en chômage) dans la population totale de 15 ans ou plus.

Travailleur étranger temporaire : Personne dont le but principal du séjour est de travailler pour un employeur déterminé et qui est autorisée à le faire.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	i
ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	iii
GLOSSAIRE	v
TABLE DES MATIÈRES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	xi
LISTE DES FIGURES	xiii
1. INTRODUCTION.....	1
2. MÉTHODOLOGIE	3
2.1 Bilan des connaissances tirées des études statistiques sur la main-d’œuvre immigrante québécoise ou canadienne.....	3
2.1.1 Recherche bibliographique et sélection des documents.....	3
2.1.2 Analyse et traitement des documents sélectionnés	4
2.2 Inventaire des bases de données	5
2.3 Identification et sélection des bases de données	5
2.3.1 Analyse des bases de données considérées	7
2.3.1.1 La grille <i>Travailleur, emploi et atteintes à la santé</i>	8
2.3.1.2 Fiche descriptive des bases de données	10
3. REVUE DE LA LITTÉRATURE	11
3.1 Contexte et caractéristiques de la population immigrante au Québec	11
3.1.1 Catégories d’admission et d’immigrants	11
3.1.1.1 Résidents permanents	11
3.1.1.2 Résidents temporaires	13
3.1.2 Caractéristiques sociodémographiques	14
3.1.2.1 Importance démographique de la population immigrante	14
3.1.2.2 Répartition de la population immigrante selon l’âge	15
3.1.2.3 Répartition de la population immigrante selon le genre	15
3.1.2.4 Région de naissance et région d’établissement.....	16
3.1.2.5 Scolarité et lieu d’étude.....	16
3.1.3 État de santé général des immigrants.....	17

3.2	Les immigrants sur le marché du travail.....	18
3.2.1	Situation des immigrants sur le marché du travail.....	18
3.2.2	Les défis de l'intégration sur le marché du travail.....	20
3.3	Conditions de travail et d'emploi des immigrants	21
3.3.1	Caractéristiques de l'emploi	21
3.3.1.1	Profession.....	21
3.3.1.2	Travail autonome	22
3.3.1.3	Régime de travail	23
3.3.1.4	Statut de l'emploi	23
3.3.1.5	Cumul d'emplois.....	24
3.3.1.6	Durée de l'emploi.....	24
3.3.2	Caractéristiques du milieu de travail.....	24
3.3.2.1	Secteur d'activité économique	24
3.3.2.2	Couverture syndicale.....	25
3.3.2.3	Taille d'entreprise	26
3.3.2.4	Horaires et heures de travail.....	26
3.3.2.5	Formation en milieu de travail	26
3.3.2.6	Satisfaction par rapport à l'emploi.....	27
3.3.2.7	Synthèse des différences relevées	27
3.4	La santé et la sécurité du travail des immigrants	28
3.4.1	Sources de données	29
3.4.2	Types d'analyses et de variables.....	29
3.4.3	Immigrants et SST	30
3.4.4	Portées et limites des études sur les immigrants et la SST	32
3.5	Les résidents temporaires.....	33
3.5.1	Répartition des immigrants temporaires au Québec	34
3.5.2	Caractéristiques du travail.....	34
3.5.3	Travailleurs étrangers temporaires et SST.....	35
4.	INVENTAIRE DES BASES DE DONNÉES.....	37
4.1	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).....	37
4.2	Enquête nationale auprès des ménages (ENM).....	38
4.3	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)	38
4.4	Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM)	39
4.5	Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA).....	39
4.6	Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI).....	40
4.7	Enquête sociale générale (ESG)	41

4.8	Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de SST (EQCOTESST).....	41
4.9	Enquête sur la population active (EPA).....	42
4.10	Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP).....	42
4.11	Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 (EQSJS).....	43
4.12	Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE)	44
4.13	Synthèse de l'information.....	44
5.	DISCUSSION	51
	CONCLUSION	55
	BIBLIOGRAPHIE.....	57
	ANNEXE 1: RÉFÉRENCES D'INTÉRÊT RELATIVES AUX TRAVAILLEURS IMMIGRANTS ET LA SST AU QUÉBEC.....	65
	ANNEXE 2: FICHES DESCRIPTIVES ET GRILLES <i>TRAVAILLEUR, EMPLOI ET ATTEINTES À LA SANTÉ</i>	71

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 :	Grille de sélection des références	3
Tableau 2.2 :	Thématiques et sous-thèmes analysés	4
Tableau 2.3 :	Critères de sélection des bases de données.....	6
Tableau 2.4 :	Liste des enquêtes retenues aux fins de l'étude	7
Tableau 2.5 :	La grille <i>Travailleur, emploi et atteintes à la santé</i>	9
Tableau 2.6 :	Contenu des fiches descriptives.....	10
Tableau 3.1 :	Répartition des admissions en 2012*, par catégorie d'immigration	12
Tableau 3.2 :	Répartition (%) des personnes immigrantes en emploi selon les catégories professionnelles, 15 ans ou plus, Québec, 2010.....	22
Tableau 3.3 :	Répartition (%) des personnes en emploi selon les secteurs d'activités, population immigrée, 15 ans ou plus, Québec, 2010.....	25
Tableau 3.4 :	Synthèse des différences entre les immigrants et les personnes nées au Canada concernant les conditions de travail et d'emploi	27
Tableau 4.1 :	Information recueillie dans les grilles <i>Travailleur, emploi et atteintes à la santé</i>	47

LISTE DES FIGURES

Figure 3.1 :	Répartition (%) de la population en âge de travailler (15-64 ans) selon le groupe d'âge de la population totale, immigrante et immigrante arrivée entre 2006 et 2011, Québec, 2011.....	15
--------------	---	----

1. INTRODUCTION

Depuis plusieurs années la population immigrante est en forte croissance au Québec. La province a enregistré une augmentation de ses admissions annuelles d'immigrants de l'ordre de 66 % depuis l'an 2000 et a atteint, en 2012, un sommet avec 55 036 personnes immigrantes admises (Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2013a). Au recensement de 2006, la population immigrée¹ représentait 11,5 % de la population totale du Québec, alors qu'en 2011² cette proportion s'élevait à 12,6 % (Benjamin et Ménard, 2010; Statistique Canada, 2013). Cette proportion est trois fois plus importante pour l'île de Montréal où environ 35 % de la population de 15 ans ou plus est issue de l'immigration (Bélanger et Bastien, 2010). Selon le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles³ (2011), l'une des principales contributions de l'immigration réside dans le maintien et la croissance de la population en âge de travailler.

Ainsi, l'augmentation de ce segment de la population modifie la composition démographique et ethnoculturelle des milieux de travail. Pour y favoriser l'intégration des immigrants, il est essentiel de bien documenter leurs situations professionnelles et les caractéristiques de leurs milieux de travail, et de déterminer les facteurs de risque qui peuvent les différencier en matière de santé et de sécurité du travail. La CSST souligne d'ailleurs que l'intégration des nouveaux arrivants sur le marché du travail pose certains défis en matière de prévention et de gestion des accidents du travail puisque les immigrants ont une perception et une connaissance différentes des risques liés au travail (CSST, 2010).

Au Québec, peu d'études ont documenté les conditions de travail et d'emploi des immigrants et encore moins les risques pour leur santé et sécurité. À cet effet, certains chercheurs (Cousineau et Boudarbat, 2009) soulignent le peu d'études québécoises qui comparent la situation des immigrants sur le marché du travail à celle des personnes nées au Canada. En ce qui concerne l'analyse des risques relatifs à la SST des travailleurs immigrants, l'absence d'information sur l'origine des travailleurs dans la base de données de la CSST la rend inutilisable pour cette fin (Gravel et coll., 2006). Il faut donc exploiter d'autres sources de données permettant de caractériser la main-d'œuvre immigrante et ses risques en matière de SST. Cette étude tente d'apporter un éclairage sur l'information statistique disponible tant dans la littérature que dans les enquêtes populationnelles pour mieux alimenter et orienter la recherche sur cette population de travailleurs.

Pour ce faire, la présente étude vise à dresser un portrait de la main-d'œuvre immigrante en s'appuyant sur des études dont les analyses reposent sur des données statistiques (québécoises ou canadiennes). Dans un deuxième temps, un répertoire des bases de données issues d'enquêtes documentant les caractéristiques du travail des immigrants ou les risques pour la SST est élaboré.

¹ Population immigrée : personnes, au sein de la population québécoise, qui ont déclaré lors du recensement être ou avoir déjà été un immigrant reçu (Benjamin et Ménard, 2010).

² En 2011 le questionnaire long du recensement a été remplacé par l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

³ Le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) a changé de nom pour devenir le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI).

Une meilleure connaissance de la littérature et du potentiel qu'offrent les diverses bases de données retenues constitue de l'information utile pour orienter l'exploitation des données statistiques concernant cette population de travailleurs.

2. MÉTHODOLOGIE

Cette étude comporte deux principales étapes, soit la réalisation d'un bilan des connaissances tirées des études statistiques sur la main-d'œuvre immigrante québécoise ou canadienne et la documentation de bases de données issues d'enquêtes populationnelles en vue d'une utilisation par des chercheurs qui s'intéressent à la problématique des travailleurs immigrants et la SST.

2.1 Bilan des connaissances tirées des études statistiques sur la main-d'œuvre immigrante québécoise ou canadienne

Pour procéder à la réalisation du bilan des connaissances, diverses étapes ont été franchies : recherche bibliographique, sélection des documents et l'analyse et le traitement des références choisies.

2.1.1 Recherche bibliographique et sélection des documents

La première étape de l'activité a consisté à effectuer une recherche bibliographique par mots-clés par l'entremise du Centre de documentation de l'IRSST. Aux fins de cette revue de la littérature, certains critères de sélection ont été préalablement identifiés en fonction des objectifs visés. Nous avons considéré uniquement les études qui portent sur le Québec (ou le Canada), qui appuient leurs analyses sur des données statistiques issues d'enquêtes populationnelles québécoises (ou canadiennes) dont la période de collecte est ultérieure à l'an 1999. Ces critères ont été fixés dans le but d'obtenir des informations pouvant servir à orienter l'exploitation future des données à l'échelle provinciale.

Les études quantitatives retenues peuvent être issues de la littérature scientifique, mais également de publications officielles produites par des organismes publics tels que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), Statistique Canada et le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Pour faciliter la sélection des documents, une grille a été développée (tableau 2.1). Cette grille a l'avantage de synthétiser l'information de l'ensemble des références considérées et permet d'orienter la sélection des documents.

Tableau 2.1 : Grille de sélection des références

Éléments considérés	Critères de sélection
Thématique abordée	Travailleurs ou conditions de travail (organisation et situation) ou atteintes à la santé et conséquences
Variable d'intérêt	Immigrants
Type d'étude	Étude quantitative
Source	Enquête populationnelle représentative
Région	Québec/Canada
Période visée par la source de données utilisée	De 2000 jusqu'à 2013

La recherche bibliographique à partir de mots-clés (par ex. : travail, immigrants, santé) a répertorié 68 références. Une analyse approfondie de leur contenu a permis de les classer selon

quatre catégories, soit les inclusions, les exclusions, les références de contexte et les références d'intérêt en SST.

Les références incluses sont celles qui respectaient les critères de sélection établis, soit l'utilisation de données populationnelles représentatives du Canada ou du Québec ultérieures à l'an 1999 et portant sur les immigrants et la SST. Nous avons été en mesure de constater qu'il existe peu d'études (N = 6) qui respectent l'ensemble de ces critères et qu'il n'y a que quelques chercheurs à l'origine de ces publications.

Certaines références même si elles répondaient aux critères de sélection ont été exclues des analyses, car elles utilisaient des bases de données trop anciennes ou traitaient de sous-groupes spécifiques et non représentatifs de l'ensemble de la population immigrante (N = 9). Les références classées dans la catégorie *Intérêt SST* (N = 11) fondent essentiellement leurs analyses sur des données non représentatives, mais apportent de l'information pertinente sur la SST des immigrants du Québec ou du Canada. Ainsi, les articles d'intérêt en SST ne sont pas spécifiquement analysés dans le cadre de cette étude, mais l'annexe 1 présente un tableau descriptif de certaines informations clés (objectifs/questions, population visée, principaux constats) contenues dans chacune de ces références.

Les références de contexte visent l'ensemble de la population immigrante et pas spécifiquement les travailleurs immigrants (N = 42). Ce type de références a été retenu puisqu'elles apportent de l'information pertinente permettant de mieux comprendre et d'analyser les statistiques. Les thématiques de ces références portaient, par exemple, sur les politiques d'immigration au Canada et au Québec, les caractéristiques socioéconomiques, le statut migratoire, l'état de santé ou l'entrée et l'insertion en emploi.

2.1.2 Analyse et traitement des documents sélectionnés

L'analyse des références sélectionnées vise à documenter les caractéristiques de la population immigrante québécoise sur le marché du travail. Une attention particulière est portée aux liens existants entre ces caractéristiques et la SST. Les documents sont analysés selon les thématiques présentées dans le tableau 2.2.

Tableau 2.2 : Thématiques et sous-thèmes analysés

Thématiques	Sous-thèmes
1 - Contexte et caractéristiques de la population immigrante Québec	- Catégories d'admission et d'immigrants - Caractéristiques sociodémographiques - État de santé général des immigrants
2 - Les immigrants sur le marché du travail	- Situation des immigrants sur le marché du travail - Les défis de l'intégration sur le marché du travail
3 - Conditions de travail et d'emploi des immigrants	- Caractéristiques de l'emploi - Caractéristiques du milieu de travail
4 - La santé et la sécurité de travail des immigrants	- Sources de données - Types d'analyses et de variables - Immigrants et SST

Cette organisation de l'information s'inspire des cadres conceptuels déjà établis (Champoux et Cloutier, 1996 ; Vézina et coll., 2011) qui prennent en considération les liens qui existent entre les conditions de travail et les impacts sur la SST. Ainsi, les conditions de travail et d'emploi sont considérées comme en amont des problèmes de santé et de sécurité du travail. Enfin, ce bilan des connaissances tirées des études statistiques sur la main-d'œuvre immigrante permet de déterminer les bases de données utilisées, la manière dont elles ont été exploitées ainsi que de soulever certaines limites en matière de SST pour cette population.

2.2 Inventaire des bases de données

L'inventaire vise à documenter les bases de données issues d'enquêtes populationnelles canadiennes et québécoises et à évaluer leur potentiel d'analyse pour la population immigrante et les risques relatifs à la SST. Pour ce faire, la démarche employée s'inspire de celle établie par Duguay et coll. (2007a et 2007b) qui visait à identifier et décrire les bases de données publiques et parapubliques, nord-américaines et européennes, pouvant contribuer à une meilleure analyse de la situation en matière de SST ainsi que des caractéristiques du travail. Les outils développés par Duguay et coll. (2007a et 2007b) ont été utilisés et adaptés aux besoins de la présente étude.

2.2.1 Identification et sélection des bases de données

Pour identifier les bases de données à documenter, nous avons procédé de trois manières distinctes. La première consistait à retenir les bases canadiennes identifiées dans le projet initial de Duguay et coll. (ESSQ⁴, ENSP⁵, ESCC⁶, EMTE⁷ et EDTR⁸). Le travail de documentation de ces enquêtes a été mis à jour et les éléments spécifiques à la population immigrante ont été ajoutés, à l'exception d'une seule, l'ESSQ 1997-1998, qui a été remplacée en 2008 par l'EQSP⁹. Deuxièmement, la revue de la littérature sur les travailleurs immigrants menée dans le cadre de la présente étude a également permis de repérer deux enquêtes pertinentes à considérer (EPA¹⁰ et EQCOTESST¹¹).

Toutefois, l'étude de Duguay et coll. (2007a et 2007b) et la revue de la littérature n'exploitent pas la totalité des bases de données disponibles et, depuis la publication de cette étude, de nouvelles enquêtes ont également été réalisées. Dans un troisième temps, nous avons procédé à une recherche sur les sites internet des deux grands instituts responsables d'enquêtes populationnelles soit Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec. Cette dernière étape a permis d'ajouter à notre inventaire six autres bases de données (ENM¹², BDIM¹³, ESG¹⁴,

⁴ Enquête sociale et de santé Québec

⁵ Enquête nationale sur la santé de la population

⁶ Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

⁷ Enquête sur le milieu de travail et les employés

⁸ Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

⁹ Enquête québécoise sur la santé de la population

¹⁰ Enquête sur la population active

¹¹ Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de SST

¹² Enquête nationale auprès des ménages

¹³ Base de données longitudinale sur les immigrants

¹⁴ Enquête sociale générale

ELIA¹⁵, EQSJS¹⁶, ECI¹⁷). Ceci porte à 13 le nombre d'enquêtes considérées dans cette étude. Le contenu détaillé de ces enquêtes est abordé à la section 4 du rapport.

Chaque source ainsi identifiée a été soumise à une grille (adaptée de Duguay et coll., 2007a) (tableau 2.2) permettant de déterminer si elle était admissible aux fins de notre étude. Pour être sélectionnées, les bases de données devaient respecter les critères suivants: identifier les immigrants, contenir des informations sur le travail et/ou la SST, être constituées de données canadiennes et/ou québécoises, être représentatives de la population et être accessibles, autant en ce qui a trait aux données qu'aux documents techniques.

Tableau 2.3 : Critères de sélection des bases de données

Critère	Inclusion	Exclusion
Immigration	Informations permettant d'identifier les immigrants	Aucune possibilité d'identifier les immigrants
Informations sur le travail ou la santé ou la SST	Informations sur les caractéristiques du travail ou la santé ou la SST (immigrants en emploi)	Aucune information pour identifier les travailleurs
Pays/région	Canada et/ou Québec	Tous les autres pays et sources canadiennes ne permettant pas des analyses à l'échelle provinciale
Statut de l'organisme	Organisme gouvernemental ou paragouvernemental est responsable de la production, de la gestion ou de la diffusion des données, ou il y a un financement gouvernemental pour produire la source de données <u>OU</u> un organisme péripublic ayant une mission ou des objets de recherche liés à la SST.	Bases de données privées, par exemple, organisations patronales, syndicales, etc.
Représentativité des données	Données représentatives des travailleurs immigrants	Échantillon non représentatif
Fréquence de production	Récurrente ou ponctuelle	-
Accès	Disponibilité des documents techniques et possibilité d'exploiter les données	Impossible d'avoir accès aux données et aux documents techniques
Période visée par l'enquête	De 2006 à 2012	Avant 2006

Source : adapté de Duguay et coll. (2007a)

À la suite de ces analyses, l'ENSP a dû être retirée de la sélection. Certaines vérifications auprès de Statistique Canada ont permis de constater que le pays de naissance a été demandé une seule fois dans l'ENSP soit en 1998-1999. Cette question a par la suite été retirée des cycles

¹⁵ Enquête longitudinale et internationale des adultes

¹⁶ Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire

¹⁷ Enquête canadienne sur l'incapacité

ultérieurs. Au final, 12 sources de données ont été considérées dans le cadre de cette étude (tableau 2.3).

Tableau 2.4 : Liste des enquêtes retenues aux fins de l'étude

Pays/région	Nom de l'enquête	Abréviation	Année
Canada	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu	EDTR (inactive)	1993-2011
Canada	Enquête nationale auprès des ménages	ENM	2011
Canada	Enquête sur la population active	EPA	1945-2014
Canada	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes	ESCC	2001-2012
Canada	Base de données longitudinales sur les immigrants	BDIM	1980-2011
Canada	Enquête sociale générale	ESG	1985-2012
Canada	Étude longitudinale et internationale des adultes	ELIA	2012 et 2014
Canada	Enquête sur le milieu de travail et les employés	EMTE (inactive)	1999-2006
Canada	Enquête canadienne sur l'incapacité	ECI	2012
Québec	Enquête québécoise sur la santé des populations	EQSP	2008
Québec	Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de SST	EQCOTESST	2007-2008
Québec	Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire	EQSJS	2010-2011

2.2.2 Analyse des bases de données considérées

Une fois les enquêtes sélectionnées, leur contenu a été analysé. Pour ce faire, tous les documents de références pertinents (questionnaires, écrits méthodologiques, documents techniques, etc.) ont été considérés.

Cette étape du projet a permis notamment d'identifier les variables pertinentes et utiles aux recherches en SST et de constituer une liste d'éléments méthodologiques (population visée, taille de l'échantillon, mode de collecte, etc.) propres à chaque base de données retenue. Nos analyses s'appuient sur deux outils conçus par Duguay et coll. (2007a), soit la grille *Travailleur, emploi et atteintes à la santé* et la fiche descriptive. Évidemment, ces outils ont été adaptés afin de répondre précisément aux objectifs de l'étude. De plus, plusieurs demandes d'informations ont été adressées aux organismes responsables des bases de données ce qui a permis de compléter et de bonifier l'information recueillie.

2.2.2.1 La grille *Travailleur, emploi et atteintes à la santé*

La grille *Travailleur, emploi et atteintes à la santé* est une adaptation de celle élaborée par Duguay et coll. (2007a) qui compte trois sections. La plus importante, en termes de nombre de sujets considérés, porte sur les caractéristiques du milieu de travail (organisation et situation de travail), la deuxième concerne le travailleur (caractéristiques et statut d'emploi) et la troisième porte sur les atteintes (état de santé lié au travail et en général) et les conséquences liées à la santé.

Cette grille permet de synthétiser le contenu informationnel d'une enquête tout en évaluant le potentiel d'analyse de chacune des bases considérées. Elle s'avère un outil complet ayant été validé à deux reprises par des chercheurs en SST. Par ailleurs, dans le cadre de l'étude de Duguay et coll. (2007a et 2007b), 20 bases de données (nationales et internationales) avaient été soumises à cette grille.

Afin de répondre à nos objectifs de recherche, la grille initiale a été adaptée pour y inclure des caractéristiques de la main-d'œuvre immigrante (tableau 2.4). En effet, plusieurs nouvelles variables ont été ajoutées à la section *caractéristique du travailleur* : immigrant ou non, pays de naissance, statut migratoire, durée de résidence, pays d'obtention du diplôme et langue(s) parlée(s). D'autres éléments en lien avec la gestion de la diversité et les conséquences des atteintes à la santé ont également été intégrés. Dans le cadre de cette étude, chaque enquête sélectionnée a été soumise à la grille, une cellule ombragée signifie que le sujet est mesuré dans la base de données analysée.

Tableau 2.5 : La grille *Travailleur, emploi et atteintes à la santé*

TRAVAILLEUR		CONDITIONS DE TRAVAIL												ATTEINTES				
		Organisation du travail						Situation de travail										
Caractéristiques	Statut d'emploi	Humaine			Technique			Contraintes de l'activité de travail			Environnement			État de santé lié au travail		État de santé général		
		Temps de travail		Aspects psychosociaux		Autres aspects	Technologie/ autres	Physiques	Posturales	Articulaires	Conditions ambiantes	Exposition risques physiques	Autres risques					
		Horaires de travail	Rythme de travail	Exigence de la tâche	Interaction (équipe-public)										Santé psychologique	Santé physique	Santé psychologique	Santé physique
Age	Type d'emploi : salarié, autonome	Travail posté, quarts de travail	Dépendant de la cadence automatique d'une machine	Autonomie, contrôle dans le travail	Relations avec les collègues	Rotation régulière de poste ou en fonction des besoins	Usage de nouvelles technologies et de micro- ordinateurs	Manutention manuelle de charges lourdes	Postures pénibles ou fatigantes	Mouvements répétitifs de la main et du bras	Travail à l'extérieur, intempéries	Poussières ou fumées	Risques chimiques		Mesure de détresse psychologique	a eu un ou des accidents de travail	Mesure de détresse psychologique	
Sexe	Statut d'emploi: régulier, contractuel	Horaires irréguliers	Cadence	Demande psychologique du travail	Support des collègues	Mode de rémunération	Machines outils- robots	Mouvements avec efforts physiques (soulever, se pencher, étirer)	Travailler debout, assis	Travail répétitif à cadence élevée	Température : froid, chaleur, humidité	Vibrations du sol, de machines, d'outils ou de véhicules	Risques biologiques		Dépression	a eu un ou des maladies professionnelles	Dépression	
Ancienneté dans l'emploi	Genre de travail: métier, profession	Travail sur appel	Travail à la chaîne	Variété des tâches	Disponibilité des ressources nécessaires	Information ou formation sur les risques associés au travail (discussions)	Équipements de protection individuels ou collectifs	Efforts sur outils et machines	Travailler accroupi	Torsions, extensions, contractions musculaires répétées	Lumière, éclairage	Bruit	Risques d'électrocution		Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)	Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)
Plus d'un emploi	Secteur d'activité (activité de l'entreprise)	Travail le soir ou la nuit	Normes de production par jour	Précisions requises (concentration)	Relations avec la hiérarchie (superviseur, contremaître)	Travailler à domicile (télétravail)	Outils et matériels disponibles pour faire le travail		Travailler à genoux	Position forcée d'une ou plusieurs articulations	Ventilation		Risques de brûlure		Support social	Douleur musculo-squelettique	Support social	Douleur musculo-squelettique
Niveau de scolarité (nature et niveau)	Syndicalisation	Travail les fins de semaine;	Dépendant des collègues	Interruptions fréquentes des tâches	Contact direct avec la clientèle	Activités de prévention	Procédures de travail				Odeurs désagréables		Risques de radiations		Santé mentale	Incapacités, limitations d'activités	Santé mentale (en général)	Incapacités, limitations d'activités
Nombre d'années d'expérience	Fonction et tâches	Temps supplémentaire	Réponse immédiate à une demande	Charge de travail; Intensification du travail	Violence, harcèlement, intimidation, agression	Taille de l'établissement	Formation payée offerte par l'employeur						Autres risques physiques ou environnementaux			Limitations de mouvements		Limitations de mouvements
Est un immigrant	Activité principale	Nbre d'heures de travail par jour ou par semaine	Soumis à des délais rigoureux	Marge de manœuvre décisionnelle	Travail en équipe	Satisfaction au travail ou du travail										État général		État général
Statut migratoire	Temps plein ou temps partiel	Horaires flexibles	Contrôle direct du chef d'équipe	Compétences pour faire le travail	Gestion de la diversité	Présence d'un comité de SST												
Pays de naissance			Temps de repos	Complexité des tâches		Évaluation des conditions de travail par l'employeur												
Pays d'obtention du diplôme				Conséquences des erreurs		Changements organisationnels												
Durée de résidence																		
Langues parlées																		
																Gestion de l'incapacité		Gestion de l'incapacité

Source : Duguay et coll. (2007a), les cellules ombragées sont des variables qui ont été ajoutées à l'outil.

2.2.2.2 Fiche descriptive des bases de données

La fiche descriptive est un outil complémentaire à la grille *Travailleur, emploi et atteintes à la santé*. Elle vise à synthétiser les caractéristiques techniques des enquêtes sélectionnées et à déterminer la portée et les limites de l'exploitation de ces bases de données en lien avec les travailleurs immigrants et la SST. Le contenu des fiches a été quelque peu modifié aux fins de l'étude. Au final, 21 éléments y sont répertoriés dont : la taille de l'échantillon, la population visée, l'accès aux données, les informations relatives aux immigrants (tableau 2.5).

Tableau 2.6 : Contenu des fiches descriptives

1 - Nom français/anglais	12 - Site web
2 - Abréviation français/anglais	13 - Couverture géographique
3 - Pays/région	14 - Fréquence
4 - Objectif de l'enquête	15 - Type de source
5 - Accès aux données brutes	16 - Type de collecte
6 - Accès aux données compilées	17 - Population visée
7 - Langue du questionnaire	18 - Taille de l'échantillon
8 - Année de collecte	19 - Taux de réponse
9 - Nombre d'années de suivi	20 - Statut de la source
10 - Organismes partenaires	21 - Questions relatives aux immigrants
11 - Institution responsable	

Source : adapté de Duguay et coll. (2007b)

La grille *Travailleur, emploi et atteinte à la santé* et la fiche descriptive permettent d'obtenir un portrait détaillé pouvant servir à constater le potentiel d'une source pour la réalisation d'études subséquentes sur les travailleurs immigrants et la SST.

3. REVUE DE LA LITTÉRATURE

3.1 Contexte et caractéristiques de la population immigrante au Québec

La *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* vise, entre autres, « à permettre au Canada de retirer de l'immigration le maximum d'avantages sociaux, culturels et économiques » (*Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* L.C. 2001, ch. 27). À l'échelle provinciale, un accord entre le Canada et le Québec fait en sorte que les deux paliers de gouvernement se partagent les responsabilités en matière d'immigration (Gouvernement du Québec, 1991). Pour l'immigration permanente, le Québec gère principalement la sélection de l'immigration économique (travailleurs qualifiés et gens d'affaires) et les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger. Ces deux catégories concernent environ 75 % des personnes immigrantes admises à l'échelle de la province. L'immigration temporaire est quant à elle gérée par le gouvernement fédéral. Toutefois, le consentement du Québec est nécessaire pour l'admission des étudiants étrangers et de certains travailleurs temporaires (MICC, 2011).

Afin de remplir ses responsabilités en matière d'immigration, le Québec s'est doté de certains mécanismes, entre autres, une planification annuelle et pluriannuelle de l'immigration et une grille de sélection des candidats. Il existe également plusieurs programmes¹⁸ visant spécifiquement l'intégration des immigrants sur le marché du travail : formation linguistique, développement de l'employabilité, etc.

À l'heure actuelle, la sélection des immigrants s'effectue par un système de pointage prenant notamment en considération la scolarité, l'expérience professionnelle et les connaissances linguistiques du candidat (Plante, 2010). Au fil du temps, certains changements peuvent être apportés aux critères de sélection, modifiant du même coup les caractéristiques de la population immigrante admise. L'étude de la population immigrante requiert donc que les données statistiques soient mises en contexte selon les politiques d'immigration en vigueur (Benjamin et Ménard, 2010 ; Boudarbat et Boulet, 2010).

3.1.1 Catégories d'admission et d'immigrants

Au Canada, les raisons pour lesquelles un immigrant entre au pays déterminent la catégorie d'admission à laquelle il appartiendra. Ces catégories réfèrent à un statut de résident permanent ou de résident temporaire. Cette section s'attarde à définir ces diverses catégories d'admission.

3.1.1.1 Résidents permanents^{19 20}

Un résident permanent se définit comme étant une personne qui a obtenu des autorités fédérales le droit de s'établir de façon permanente sur le territoire canadien (MICC, 2014a, p.5). Les

¹⁸ <http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/programmes.html>

¹⁹ Les résidents permanents sont également désignés sous les termes immigrants reçus ou immigrants admis.

²⁰ La plupart des références considérées dans le cadre de cette étude documentent les immigrants permanents.

résidents permanents se répartissent dans l'une des quatre catégories suivantes : 72 % proviennent de l'immigration économique (travailleurs qualifiés, gens d'affaires), 18,6 % sont issus du regroupement familial, 8,4 % sont des réfugiés (sélectionnés à l'étranger ou reconnus sur place) et 1 % sont classés dans la catégorie « autres » (sélectionnés en fonction de certains programmes spéciaux) (tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Répartition des admissions en 2012*, par catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	Nombre	%
Immigration économique	39 634	72,0
- Travailleurs qualifiés: 32 232 (81,3 %)		
- Gens d'affaires: 4 634 (11,7 %)		
- Autres catégories économiques ¹ : 715 (1,8 %)		
- Programme spécial Haïti : 2 053 (5,2 %)		
Regroupement familial	10 250	18,6
Réfugiés et personnes en situation semblable	4 609	8,4
- Réfugiés sélectionnés à l'étranger ² : 1 631 (35,4 %)		
- Réfugiés reconnus sur place ³ : 2 978 (64,6 %)		
Autres immigrants⁴	543	1,0
TOTAL	55 036	100

*Données préliminaires pour 2012

1 Comprend les aides familiaux et les autres immigrants de catégories économiques

2 Comprend entre autres les réfugiés pris en charge par l'État et les réfugiés parrainés

3 Comprend leurs personnes à charge à l'étranger

4 Comprend diverses catégories particulières d'immigrants admis pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public

Source : MICC, *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2014*, tableau 3 (MICC, 2013a).

La part des immigrants économiques au Québec a connu une augmentation importante au cours des dernières décennies (Boudarbat et Boulet, 2010 ; MICC, 2013a), passant d'environ 30 % en 1980 à près de 72 % en 2012. En 2012, près de 40 000 immigrants reçus au Québec se retrouvaient dans cette catégorie, principalement à titre de travailleurs qualifiés (tableau 3.1). Ces travailleurs qualifiés sont sélectionnés en fonction de caractéristiques socioprofessionnelles comme la formation, l'expérience de travail, l'âge et la connaissance de l'une des langues officielles (MICC, 2013a ; Houle et Yssaad, 2010) et s'établissent, entre autres, pour intégrer le marché du travail.

3.1.1.2 Résidents temporaires²¹

Un résident temporaire se définit comme un ressortissant étranger qui est autorisé à être présent sur le territoire pour une période limitée et qui quittera le territoire à l'expiration de son statut, à moins que ce statut soit prolongé ou que ce ressortissant acquière un autre statut (MICC, 2014a, p.5). Les résidents temporaires sont admis dans l'une des catégories suivantes : travailleurs étrangers, étudiants étrangers et cas d'ordre humanitaire. L'estimation annuelle du nombre de résidents temporaires par Citoyenneté et Immigration Canada s'effectue au 1^{er} décembre. Cependant, une étude récente produite par le MICC (2014a) souligne qu'il est difficile d'estimer la population de résidents temporaires puisqu'elle fluctue constamment d'un mois à l'autre.

Au Québec, en 2012, le nombre d'entrées d'immigrants temporaires se chiffrait à plus de 57 000 (MICC, 2014a). À titre comparatif, le nombre d'immigrants permanents était d'environ 55 000 pour la même période. Entre 2000 et 2010, le nombre de résidents temporaires a connu une croissance d'environ 50 % sur l'ensemble de la période (St-Amour, 2012).

Comme l'objectif du séjour des travailleurs étrangers temporaires est de travailler pour un employeur, il est important de s'attarder plus spécifiquement à leur situation. Ces travailleurs n'ont pas le droit de s'installer de façon permanente au Canada et ils doivent quitter le pays dès l'expiration de leur permis de résidence temporaire (Thomas, 2010). Certains travailleurs étrangers temporaires sont admis sous des conditions qui les restreignent à travailler pour un type d'emploi spécifique ou pour un employeur en particulier (Thomas, 2010). La participation et les opportunités d'emploi sur le marché du travail sont alors limitées, ce qui peut affecter leurs conditions de travail (entre autres la rémunération).

Au Québec, en 2012, les travailleurs étrangers temporaires comptent pour 62,4 % des admissions de résidents temporaires (MICC, 2014a) tandis que les étudiants étrangers et les cas d'ordre humanitaire comptent respectivement pour 30 % et 8 %. À titre comparatif, le nombre de travailleurs étrangers temporaires entrés est pratiquement du même ordre que celui des travailleurs qualifiés reçus au Québec comme immigrant économique en 2010, soit un peu moins de 34 000 (MICC, 2013a).

Les auteurs mentionnent l'intérêt de considérer la catégorie d'admission dans les études sur la population immigrante. De façon générale, quelle que soit la catégorie d'admission, ces immigrants peuvent sous certaines conditions participer au marché du travail. Toutefois, les exigences de cette participation au marché du travail peuvent varier en fonction de la catégorie d'admission. Certaines études (Boudarbat et Boulet, 2010 ; Bélanger et coll., 2010) ont démontré qu'il existe des associations entre l'accès à l'emploi et la catégorie d'admission. Les études suggèrent que les immigrants économiques (requérants principaux) admis, entre autres, pour intégrer le marché du travail, semblent avoir plus rapidement accès à l'emploi que ceux des

²¹ Les informations présentées sur les résidents temporaires proviennent principalement de deux études, l'une réalisée par Martine St-Amour, de l'Institut de la statistique du Québec; publiée en février 2012 dans *Données sociodémographiques en bref*; l'autre réalisée par le MICC publiée en janvier 2014 : *L'immigration temporaire au Québec 2007-2012*.

autres catégories. Cependant, les sources de données qui permettent d'effectuer des analyses selon la catégorie d'immigrants sont rares (Bélanger et coll., 2010).

3.1.2 *Caractéristiques sociodémographiques*

Cette section a pour objet, dans un premier temps, de montrer l'importance numérique de la population immigrante au Québec. Ensuite, un portrait statistique des immigrants en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques (genre, âge, scolarité, pays d'origine, région d'établissement) est dressé. Ces variables étant notamment associées à l'intégration des immigrants sur le marché du travail et à leur performance économique, il est pertinent de les documenter. Les résultats présentés dans cette section portent sur les immigrants permanents (ou admis). Les informations spécifiques aux immigrants temporaires se trouvent à la section 3.5.

Avant d'amorcer l'analyse des caractéristiques sociodémographiques, il est nécessaire, pour bien comprendre les données, de définir le concept de durée de résidence. La durée de résidence est une variable couramment utilisée dans les analyses statistiques sur les immigrants admis, car elle est fortement associée à leur intégration sur le marché du travail (Zietsma, 2007 ; Kilolo-Malambwe, 2011 ; Bélanger et Bastien, 2010 ; Benjamin et Ménard, 2010 ; Cousineau et Boudarbat, 2009 ; Gilmore, 2009). Dans la littérature, les immigrants sont fréquemment définis en fonction de leur durée de résidence, qui est généralement ventilée selon un découpage en trois groupes, soit :

- **Les immigrants très récents** : Ceux dont la durée de résidence au pays est inférieure à 5 ans.
- **Les immigrants récents** : Ceux dont la durée de résidence au pays se situe entre 5 et 10 ans.
- **Les immigrants de longue date** : Ceux dont la durée de résidence est supérieure à 10 ans.

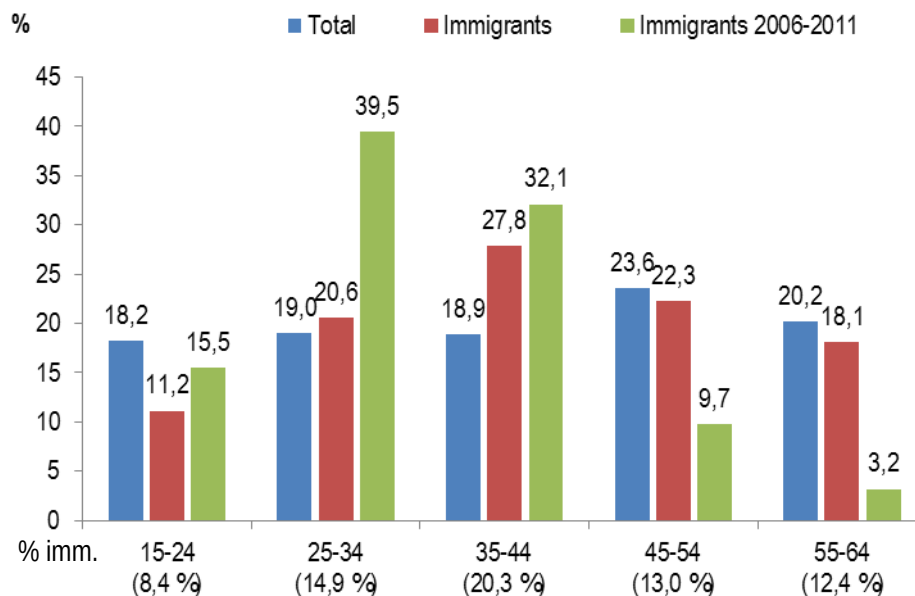
3.1.2.1 *Importance démographique de la population immigrante*

En 2011, au Canada, 1 personne sur 5 (20,6 %) est née à l'étranger. Au Québec, ce rapport est d'environ 1 sur 8 (12,6 %). Cette proportion place le Québec parmi les provinces qui ont une proportion élevée de personnes nées à l'étranger. Cette proportion est toutefois loin de celle que l'on retrouve en Ontario (28,5 %), en Colombie-Britannique (27,6 %) et en Alberta (18,1 %) (Statistique Canada, 2013). Au sein des grandes RMR²², on constate que 46,0 % de la population de la RMR de Toronto est née à l'étranger, ces proportions sont de 40,0 % pour la RMR de Vancouver et de 22,6 % pour celle de Montréal (Statistique Canada, 2013). En nombre absolu, le Québec compte, en 2011, 974 900 personnes nées à l'étranger. Au sein de cette population immigrante, l'importance relative des immigrants très récents est de 22,9 %. Une proportion similaire avait été observée au recensement de 2006 (Benjamin et Ménard, 2010).

²² Régions métropolitaines de recensement

3.1.2.2 Répartition de la population immigrante selon l'âge

La structure par âge de la population immigrante est différente de celle de l'ensemble de la population du Québec. Les immigrants comptent une proportion de jeunes âgés de moins de 15 ans et de 15-24 ans beaucoup moins élevée (moins de 15 ans : 7,4 % contre 16,3 % ; 15-24 ans : 8,4 % contre 12,6 %) et une proportion plus élevée de personnes âgées entre 25 et 44 ans (36,5 % contre 26,3 %) et de 65 ans ou plus (17,1 % contre 14,6 %). Par ailleurs, 70 % des immigrants permanents admis en 2011, ont moins de 35 ans. Les immigrants très récents sont donc concentrés dans le groupe d'âge le plus actif (25-44 ans) (*Enquête nationale auprès des ménages*, 2011 ; Bélanger et Bastien, 2010). Parmi les immigrants très récents en âge de travailler, une proportion importante avait entre 25-34 ans (39,5 %) et 35-44 ans (32,1 %) comparativement à l'ensemble de la population en âge de travailler (*Enquête nationale auprès des ménages*, 2011) (figure 3.1).



Source : adaptée de Statistique Canada - *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*. Numéro 99-010-X2011027.

Figure 3.1 : Répartition (%) de la population en âge de travailler (15-64 ans) selon le groupe d'âge de la population totale, immigrante et immigrante arrivée entre 2006 et 2011, Québec, 2011

3.1.2.3 Répartition de la population immigrante selon le genre

Le nombre de femmes est légèrement supérieur à celui des hommes, tant au sein de la population totale que dans la population immigrée. Le poids relatif des femmes s'établit à 50,7 % de la population totale du Québec et à 51,0 % de la population immigrée (MIDI, 2014a). Parmi les immigrants admis entre 2009 et 2013, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à provenir de l'immigration économique (74,4 % contre 62,2 %) tandis que les femmes sont en proportion plus nombreuses dans la catégorie du regroupement familial (24,6 % contre 16,5 %).

(MIDI, 2014b). Quant au marché du travail, au Québec, en 2013, les femmes représentaient 43,9 % de la population immigrante en emploi. (ISQ, 2014).

3.1.2.4 Région de naissance et région d'établissement

Au Québec, l'origine des immigrants admis s'est passablement modifiée au cours des dernières décennies. Avant 1970, ils provenaient essentiellement d'Europe alors qu'actuellement, ils arrivent de plus en plus d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine (Chicha et Charest, 2008). Au Québec, les immigrants très récents (arrivés entre 2006 et 2011) proviennent d'Afrique (31,8 %), d'Amérique (25,4 %), d'Asie, y compris le Moyen-Orient (24,3 %), et d'Europe (18,5 %) (Statistique Canada, 2013). Cette répartition des nouveaux arrivants au Québec est très différente de celle de l'ensemble Canada, où 56,9 % des immigrants provenaient d'Asie (y compris le Moyen-Orient) (Statistique Canada, 2013).

Ceci s'explique principalement par l'importance qu'accorde le Québec à la connaissance du français dans la sélection des immigrants. Des constats similaires avaient été faits dans les études utilisant le recensement de 2006 (Benjamin et Ménard, 2010; Boudarbat et Boulet, 2010; Bélanger et Bastien, 2010).

Une fois arrivés au Québec, les immigrants s'établissent principalement dans la région de Montréal (Chicha et Charest, 2008; Chui et Tran, 2006; Bélanger et Bastien, 2010). En effet, en 2011, près de neuf immigrants sur dix (86,8 %) habitaient l'agglomération de Montréal, une proportion équivalente à celle enregistrée au recensement de 2006 (86,9 %) (MIDI, 2014b). Cependant, une étude plus récente note que, entre 2006 et 2012, il y a eu une certaine diversification dans la répartition régionale de la population immigrante en âge de travailler (Emploi-Québec, 2014).

3.1.2.5 Scolarité et lieu d'étude

La scolarité est un critère important dans la sélection des immigrants et particulièrement pour la catégorie des immigrants économiques. Depuis plusieurs années, on observe une augmentation du niveau de scolarité des immigrants, qui s'explique en partie par l'importance accrue accordée à ce facteur dans la grille de sélection (Chicha et Charest, 2008 ; Boudarbat et Boulet, 2010 ; Bélanger et Bastien, 2010). Toutes les études considérées (canadiennes et québécoises) qui ont traité de la scolarité des immigrants font le même constat : les immigrants sont plus scolarisés que l'ensemble de la population (Boudarbat et Boulet, 2010 ; Forcier, 2012 ; Bélanger et Bastien, 2010; Zietsma, 2007 ; Gilmore, 2009).

Il ressort de ces données que les critères de sélection des immigrants sont un facteur déterminant des différences sociodémographiques par rapport à la population née au Canada et qui réside au Québec.

3.1.3 État de santé général des immigrants

Comme l'état de santé des individus est en partie associé à leur situation professionnelle et aux conditions de travail et d'emploi vécues (Vézina et coll., 2011), cette section documente certaines caractéristiques qui lui sont liées.

Les études, autant canadiennes que québécoises, constatent que les immigrants sont en meilleure santé que les Canadiens de naissance, du moins selon certains indicateurs de l'état de santé (autoévaluation, problèmes de santé chroniques). Même lorsque les données sont corrigées pour tenir compte de certaines différences sociodémographiques et habitudes de vie, les disparités entre immigrants et natifs du Canada ne s'estompent pas complètement (Nanhon et Audet, 2008; Pérez, 2002; Fuller-Thomson et coll., 2011).

Les chercheurs soulignent que l'effet de *l'immigrant en bonne santé* s'explique en partie par le fait que, pour être admis au pays, l'immigrant doit se conformer à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* qui comporte certaines exigences en matière de santé, favorisant ainsi les candidats en bonne santé. Toutefois, l'état de santé des immigrants tend à converger vers celui de la population d'accueil avec l'allongement de la durée de résidence. Ainsi, les problèmes de santé déclarés par les immigrants semblent augmenter en fonction du nombre d'années vécues au Canada. L'étude de Fueller-Thompson et coll. (2011) identifie les facteurs associés au déclin de l'état de santé des immigrants à partir des données de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC). Dans cette étude, l'état de santé est mesuré par une autoévaluation en quatre niveaux: excellent, très bon, bon et mauvais. L'étude s'intéresse à un déclin de l'état de santé de deux niveaux, soit d'excellent à bon et de très bon à mauvais. Les liens entre la durée de résidence et le déclin de l'état de santé sont confirmés et les résultats montrent que certains facteurs tels que l'état de santé initial, l'âge, le genre, le statut matrimonial, la langue, le revenu, le pays de naissance et la discrimination perçue par les immigrants y jouent un rôle.

Dans son étude, Pérez (2002) évoque plusieurs hypothèses pouvant expliquer ce phénomène de convergence de l'état de santé des immigrants vers celui des natifs du Canada. Il avance notamment que, dès que les immigrants arrivent au pays, un « processus d'acculturation » s'amorce, ce qui suppose qu'avec le temps les immigrants adoptent les comportements du pays d'accueil réduisant ainsi les écarts originalement observés. Les difficultés d'accès aux services de santé sont également identifiées comme facteur contribuant à la détérioration de l'état de santé des immigrants.

Au Canada, une étude s'est intéressée aux effets de la surqualification professionnelle sur l'état de santé des immigrants récents (Chen et coll., 2010). Les résultats montrent que les immigrants récents surqualifiés étaient plus susceptibles de voir décliner leur état de santé mentale. Les analyses n'ont pas démontré d'association entre la surqualification et la perception négative de l'état de santé général.

Ces résultats indiquent l'intérêt de poursuivre les études sur les liens entre le travail, la santé et la population immigrante.

3.2 Les immigrants sur le marché du travail

La situation des immigrants sur le marché du travail s'analyse par le biais de diverses thématiques telles que leur intégration en emploi, leur performance économique, leur participation au marché du travail, la vitesse d'accès à l'emploi et la concordance études-emploi. Il s'agit d'un sujet largement documenté puisque ce facteur constitue un élément clé de l'intégration dans le pays d'accueil (Benjamin et Ménard, 2010 ; Chui et Tran, 2005).

Cette section vise en premier lieu à documenter la situation des immigrants sur le marché du travail au Canada et principalement au Québec. Dans un deuxième temps, les facteurs identifiés par la littérature comme pouvant entraîner des difficultés d'intégration sur le marché du travail seront passés en revue.

3.2.1 Situation des immigrants sur le marché du travail

Au Québec, entre 2006 et 2013, la proportion d'immigrants au sein de la population active n'a cessé de croître, passant de 11,5 % à 14,2 %. En 2013, la population active immigrante du Québec se chiffrait à un peu plus de 600 000 (ISQ, 2014). Les taux de chômage, d'activité et d'emploi sont des indicateurs fréquemment utilisés pour documenter la situation des immigrants sur le marché du travail. Ils montrent que la situation sur le marché du travail des immigrants est plus difficile que celle des personnes nées au Canada (Cousineau et Boudarbat, 2009 ; Gilmore, 2009 ; Boudarbat et Boulet, 2010 ; Benjamin et Ménard, 2010 ; Bélanger et Bastien, 2010 ; Yssaad, 2012, Forcier, 2012 ; Kilolo-Malambwe, 2011 ; Zietsma, 2007). Toutefois, la situation des immigrants sur le marché du travail tend à converger vers celle de la population d'accueil au fur et à mesure que leur durée de résidence s'allonge.

En ce qui a trait au taux de chômage des immigrants, les principaux constats issus de la revue de la littérature sont les suivants :

- Les immigrants du Québec ont un taux de chômage plus élevé que celui des Québécois nés au Canada, peu importe la région, l'année de référence, le groupe d'âge, le sexe ou le niveau de scolarité (Kilolo-Malambwe, 2011 ; Benjamin et Ménard, 2010 ; Boudarbat et Boulet, 2010 ; Forcier, 2012 ; Bélanger et Bastien, 2010 ; Cousineau et Boudarbat, 2009 ; Gilmore, 2009 ; Zietsma, 2007 ; Yssaad, 2012)
- Les immigrants du Québec présentent un taux de chômage supérieur à celui des immigrants du Canada et des autres provinces (Kilolo-Malambwe, 2011 ; Yssaad, 2012).
- Sur l'ensemble de la RMR²³ de Montréal, le taux de chômage de la population immigrante est presque deux fois plus élevé que celui de la population non immigrante (Bélanger et Bastien, 2010).
- Au Québec, le taux de chômage est particulièrement élevé parmi les immigrants récents (Bélanger et Bastien, 2010). Ce taux diminue au fur et à mesure que la durée de

²³ Région métropolitaine de recensement

résidence au pays augmente (Kilolo-Malambwe, 2011; Yssaad, 2012). Toutefois, même après plusieurs années au pays, le taux de chômage des immigrants reste quand même plus important que celui de la population née au Canada.

- Le taux de chômage des femmes immigrantes est plus élevé que celui des hommes immigrants au Québec (MICC, 2013c).
- Tant au Québec qu'au Canada, le taux de chômage diminue avec la hausse du niveau de scolarité (Kilolo-Malambwe, 2011; Zietsma, 2007), un phénomène qui s'observe également pour les natifs du pays. Toutefois, pour les détenteurs d'un grade universitaire, le taux de chômage est plus élevé chez les immigrants que chez les natifs du Canada (Kilolo-Malambwe, 2011).
- Au Québec, en général, à niveau de scolarité égal, les immigrants dont le plus haut diplôme a été obtenu à l'étranger sont désavantagés sur le plan de l'emploi (Boudarbat et Boulet, 2010 ; Kilolo-Malambwe, 2011).
- Au Québec, le taux de chômage varie selon le pays d'origine. En 2012, les personnes nées en Europe occidentale (5,5 %) et en Europe méridionale (6,6 %) avaient de meilleures chances d'obtenir un emploi tandis que celles nées dans les Caraïbes et les Bermudes (15,4 %) et en Afrique du Nord (14,3 %) avaient des taux de chômage élevés. Pour les immigrants nés en Afrique du Nord, le taux de chômage élevé pourrait être partiellement lié au fait que ce groupe présente une proportion élevée d'immigrants très récents (35,6 %) dont le taux de chômage est habituellement élevé (MICC, 2013c).

Parmi la population active du Québec, la proportion d'immigrants a augmenté chaque année entre 2006 et 2013, passant de 11,5 % à 14,2 % (ISQ, 2014). Par ailleurs, pour les taux d'activité et d'emploi, on observe évidemment des tendances inverses de celles qui caractérisent le taux de chômage. Certaines particularités méritent toutefois d'être soulignées :

- Pour les taux d'activité et d'emploi, la situation sur le marché du travail canadien des immigrants âgés de 55 ans ou plus ne se distingue pas statistiquement des natifs du Canada. Au Québec, leur taux d'activité excède même celui de la population née au pays. L'entrée plus tardive des immigrants sur le marché du travail québécois peut expliquer le fait qu'ils ont tendance à y demeurer plus longtemps (Kilolo-Malambwe, 2011 ; Benjamin et Ménard, 2010; Boudarbat et Boulet, 2010; Bélanger et Bastien, 2010; Cousineau et Boudarbat, 2009).
- En 2010, 2011 et 2012, le taux d'activité des immigrants du Québec est supérieur à celui des immigrants des principales autres provinces d'immigration (MICC, 2012b; MICC, 2012c; MICC, 2013c).
- Au Québec, la hausse des taux d'activité et d'emploi des immigrants enregistrés en 2010 fait en sorte que l'écart entre les immigrants et l'ensemble de la population s'est réduit en cette matière (MICC, 2012b).

3.2.2 Les défis de l'intégration sur le marché du travail

Tant au Canada qu'au Québec, l'analyse des indicateurs du marché du travail (taux de chômage, d'emploi et d'activité) montre une plus grande difficulté des immigrants à s'insérer sur le marché du travail comparativement à la population née au Canada. Les études analysées permettent d'identifier plusieurs facteurs qui expliquent cette situation. Ainsi, le manque d'expérience de travail au Canada, le manque de reconnaissance de l'expérience de travail, des titres de compétence ou des diplômes acquis à l'étranger et les barrières linguistiques jouent un rôle dans l'accès et l'insertion en emploi des immigrants (Zietsma, 2007; Plante, 2010; Forcier, 2012; Chui et Tran, 2006; Bélanger et coll., 2010; Chicha et Charest, 2008; Gilmore, 2009; Premji, 2008). Parmi ces facteurs, le manque d'expérience professionnelle au Canada constituerait l'obstacle le plus important dans la recherche d'emploi (Chui et Tran, 2006), tandis que les aptitudes linguistiques arriveraient au deuxième rang (Boudarbat, 2011).

L'âge à l'admission est une variable qui influence l'intégration des immigrants sur le marché du travail. Ainsi, plus un immigrant est âgé lors de son admission au pays, plus ses difficultés d'insertion sur le marché du travail au Québec tendraient à augmenter (Boudarbat et Boulet, 2010; Bélanger et coll., 2010). Les défis en matière d'accès à un premier emploi pour les immigrants varient également selon le genre. En effet, au Québec, l'accès à un premier emploi semble plus difficile pour les femmes que pour les hommes (Bélanger et coll., 2010). De fait, Bélanger et ses collègues montrent qu'il a fallu 17,1 mois pour que 50 % des femmes arrivées au Québec obtiennent un premier emploi comparativement à 8,2 mois pour les hommes.

La scolarité constitue une autre variable présentant une association avec l'intégration au marché du travail. Les études documentent principalement deux volets liés à la scolarité, soit le niveau de scolarité et le lieu d'obtention du diplôme. Le niveau de scolarité réfère au plus haut diplôme obtenu tandis que le lieu d'obtention renvoie plutôt à la notion de qualité du diplôme obtenu (Kilolo-Malambwe, 2011). En ce qui a trait au niveau de scolarité, celui-ci influence la vitesse d'accès à un premier emploi pour les immigrants. De plus, les auteurs soulignent que la vitesse d'accès à l'emploi des immigrants récents dépend également de caractéristiques individuelles telles que le sexe, l'âge, la catégorie d'immigrant et la connaissance des langues officielles. D'autres études s'intéressent à l'influence du lieu d'obtention du diplôme sur l'insertion au marché du travail. Au Québec, parmi les immigrants détenant un diplôme d'études postsecondaires, plus de la moitié l'ont obtenu à l'étranger (Bélanger et Bastien, 2010). Les diplômes sont reconnus différemment selon le lieu où ils ont été décernés (Boudarbat et Boulet, 2010). En fait, il semblerait que l'origine du diplôme influence davantage la vitesse d'accès à l'emploi que le niveau de scolarité (Bélanger et coll., 2010).

La surqualification est également un élément qui pose certains défis dans l'intégration des immigrants sur le marché du travail. Au Québec, la surqualification est plus fréquente chez les immigrants et, en particulier, chez les femmes (Kilolo-Malambwe, 2013). En moyenne, 4 immigrants sur 10 sont surqualifiés, comparativement à 3 sur 10 pour les personnes nées au Canada. Pour les travailleurs qualifiés (requérants principaux), une étude montre que plus de la moitié d'entre eux se percevaient comme surqualifiés dans le premier emploi occupé au Québec (Deslauriers et coll., 2013). Cette proportion tend à diminuer avec l'allongement de la durée de

résidence. Par ailleurs, une étude récente montre que cette surqualification chez les immigrants prévaut même à l'intérieur de divers groupes professionnels (Kilolo-Malambwe, 2013).

3.3 Conditions de travail et d'emploi des immigrants

Cousineau et Boudarbat (2009) soulignent le manque d'études comparant les caractéristiques du travail exécuté par les immigrants à celles des natifs du Canada. Quelques études québécoises et canadiennes ont toutefois traité certains aspects de la situation professionnelle des immigrants (secteur d'activité économique, profession, régime de travail, etc.). Elles ont fait ressortir des éléments qui différenciaient cette population des personnes nées au Canada (MICC, 2012b; Vézina et coll., 2011; Gilmore, 2009; Kiolo-Malambwe, 2011). Puisque l'environnement et les conditions de travail sont des déterminants importants de la SST (Smith et coll., 2011; Vézina et coll., 2011), il est pertinent de déterminer en quoi les caractéristiques du travail des immigrants se distinguent de celles des travailleurs nés au Canada.

Cette section dresse un portrait des conditions de travail et d'emploi pouvant être associées à la SST des personnes immigrantes au Canada ou au Québec. Plus spécifiquement, nous nous intéressons aux caractéristiques de l'emploi (profession, régime de travail, statut d'emploi, ancienneté, etc.), aux caractéristiques du milieu de travail (secteur d'activité économique, couverture syndicale, taille de l'entreprise, etc.), à la rémunération, aux horaires et heures de travail et à la formation. Ces caractéristiques sont reconnues pour être associées au risque de survenue de lésions professionnelles (Vézina et coll., 2011).

3.3.1 Caractéristiques de l'emploi

3.3.1.1 Profession

La profession est une variable clé en SST puisque les risques de lésions professionnelles varient selon la profession exercée (Premji, 2008, Premji et coll., 2010). Au Québec, en 2010, c'est dans les professions reliées aux ventes et services où la proportion de personnes en emploi est la plus élevée tant chez les immigrants (21,4 %) que pour l'ensemble de la population (23,7 %) (MICC, 2012b). Comparativement à l'ensemble de la population, une plus grande proportion des immigrants oeuvrent dans les sciences naturelles et appliquées ainsi que dans les professions apparentées. Par contre, les immigrants sont proportionnellement moins nombreux à occuper des professions du secteur primaire et des professions de métiers, de transport et machinerie et des ventes et services. Cette répartition professionnelle des travailleurs diffère toutefois selon la durée de résidence au pays et d'autres caractéristiques comme le genre et l'âge. En ce qui concerne les travailleurs qualifiés (requérants principaux), leur premier emploi en était un plus fréquemment lié au domaine de la vente et des services (Deslauriers et coll., 2013).

Tableau 3.2 : Répartition (%) des personnes immigrantes en emploi selon les catégories professionnelles, 15 ans ou plus, Québec, 2010

Professions	Immigrants (%)	Ensemble pop. (%)	Écart Imm. - Tot. (%)
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	11,5	7,9	3,6
Gestion	10,0	8,5	1,5
Secteur de la santé	7,3	6,5	0,8
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	10,7	10,0	0,7
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	6,0	5,3	0,7
Arts, culture, sports et loisirs	4,0	3,7	0,2
Affaires, finance et administration	17,9	18,3	-0,3
Professions propres au secteur primaire	0,9	2,1	-1,2
Ventes et services	21,4	23,7	-2,3
Métiers, transport et machinerie	10,2	14,0	-3,7
Total	100	100	

Source : tableau adapté de : *Les immigrants et le marché du travail Québécois en 2009 et 2010*, MICC, 2012b, Tableau 12.

D'autres études (Vézina et coll., 2011; Smith et coll., 2009a) utilisent un regroupement en trois catégories professionnelles²⁴ (manuel, non-manuel, mixte). Par rapport aux grands groupes de professions, ce regroupement a l'avantage de comparer des regroupements de travailleurs en fonction du rôle de l'activité physique dans le travail. En général, ce sont les travailleurs qui occupent une profession manuelle qui présentent des risques élevés pour la SST (Premji, 2008, Smith et coll., 2009a). Au Québec, on constate que la répartition des travailleurs immigrants selon ces trois catégories diffère de celle des personnes nées au Canada (Vézina et coll., 2011). Plus de la moitié (54,2 %) des travailleurs nés hors du Canada occupent des professions non manuelles comparativement à 47,2 % pour les travailleurs nés au Canada. Toutefois, cette différence de répartition selon la catégorie professionnelle varie selon la durée de résidence et la catégorie d'immigrant (Smith et coll., 2009a). De fait, les immigrants récents occupent plus fréquemment des emplois manuels (Smith et Mustard, 2010). Il est également possible que cette répartition de la main-d'œuvre par catégorie professionnelle s'explique en partie par la composition selon le genre.

3.3.1.2 Travail autonome

Au Québec, plusieurs études produites par le Ministère de l'Immigration à partir des données de l'EPA (MICC, 2012b; MICC, 2012c; MICC, 2013c) s'intéressent à l'importance du travail autonome chez les immigrants. La proportion de travailleurs autonomes chez les immigrants est plus élevée que dans l'ensemble de la population, et ce, peu importe l'année considérée par les études du Ministère. Cette situation n'est attribuable qu'à ceux qui sont arrivés depuis plus de 10

²⁴ Catégorie conçue par l'IRSST, voir Duguay et coll., *Les indicateurs de lésions professionnelles indemnisées : analyse par industrie et catégorie professionnelle*, Québec, 2005-2007, Rapport R-749.

ans puisqu'ils sont les seuls à présenter une proportion de travailleurs autonomes supérieure à la population née au Canada (MICC, 2013c).

3.3.1.3 Régime de travail

Le régime de travail est lié à la durée du temps de travail. On parle habituellement de temps plein, temps partiel ou encore temps partiel involontaire. Certains auteurs considèrent que le régime de travail constitue un facteur contribuant à la qualité de l'emploi et influence la stabilité de celui-ci (Bélanger et Bastien, 2010; Gilmore, 2009). En effet, occuper un emploi à temps partiel (volontaire ou involontaire) ou encore en exercer un à temps plein seulement sur une période de l'année est un indicateur d'une certaine instabilité d'emploi.

Au Québec, la part de personnes travaillant à temps plein est légèrement plus élevée chez les personnes immigrantes. En 2012, parmi la population en âge de travailler, 82,9 % des personnes immigrantes du Québec travaillaient à temps plein comparativement à 81,1 % dans l'ensemble de la population (MICC, 2013c).

Au Canada, la proportion d'immigrants du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) travaillant à temps partiel s'apparentait aux natifs. Toutefois, une proportion plus élevée d'immigrants du principal groupe d'âge actif travaillaient à temps partiel de façon involontaire (Gilmore, 2009).

3.3.1.4 Statut de l'emploi

Le statut d'emploi réfère au lien contractuel entre le travailleur et son employeur. Ce lien d'emploi est habituellement permanent ou temporaire. Selon Gilmore, le fait d'occuper un emploi permanent fournit une certaine sécurité d'emploi pouvant contribuer au *sentiment global de bien-être et de stabilité économique*. À l'inverse, en raison de sa durée déterminée, l'emploi temporaire représente une moins grande sécurité d'emploi (Gilmore, 2009). Les données de l'EQCOTESST ont permis d'établir des liens entre le statut d'emploi temporaire et le fait d'être exposé à de nombreuses contraintes physiques ainsi que d'afficher un taux plus élevé d'accidents du travail. Au Canada et au Québec, la proportion de personnes immigrantes qui occupe un emploi permanent est légèrement plus faible que chez les Canadiens de naissance (Gilmore, 2009; MICC, 2012b). Les emplois temporaires étaient plus répandus chez les immigrants récents, mais cette importance tend à diminuer en fonction de la durée de résidence (Gilmore, 2009; MICC, 2012b; Smith et Mustard, 2010).

Au Québec, en 2010, 85,6 % des salariés occupaient un emploi permanent et 14,4 % un emploi temporaire. Chez les immigrants, ces proportions se chiffraient respectivement à 84,8 % et 15,2 % (MICC, 2012b). Toutefois, l'importance de l'emploi temporaire varie selon la durée de résidence. En effet, au Québec, en 2010, 25,6 % des immigrants très récents (moins de 5 ans) occupaient un emploi temporaire, alors que cette proportion était de 17,6 % chez les immigrants récents (entre 5 et 10 ans) et de 11,1 % chez les immigrants de longue date (plus de 10 ans).

Les statistiques sur le statut de l'emploi présentent des différences selon la catégorie d'immigrants. Au Québec, les travailleurs qualifiés (requérants principaux) admis entre 2002 et 2009, semblent occuper plus souvent comme premier emploi, un emploi permanent (61,4 %) (Deslauriers et coll., 2013). Les travailleurs qualifiés titulaires d'un diplôme universitaire de 2^e

ou 3^e cycle exerçaient plus souvent un premier emploi temporaire comparativement à ceux ayant un diplôme postsecondaire et secondaire ou moins.

3.3.1.5 Cumul d'emplois

Selon Chui et Tran (2005), près de la moitié des immigrants admis avaient occupé un seul emploi pendant leurs deux premières années au Canada. Certaines études canadiennes et québécoises constatent qu'il n'existe pas de différence entre les immigrants et les natifs du Canada sur le fait de cumuler plusieurs emplois. Toutefois, les immigrants qui cumulent plus d'un emploi effectuent un plus grand nombre d'heures de travail que les personnes nées au Canada (Gilmore, 2009; Vézina et coll., 2001).

3.3.1.6 Durée de l'emploi

La durée de l'emploi réfère à la période qui s'est écoulée depuis la date d'entrée en fonction dans l'emploi, ce que l'on identifie habituellement comme étant l'ancienneté. Celle-ci va habituellement de pair avec l'amélioration de certaines conditions telles que la permanence de l'emploi, la rémunération et les avantages sociaux.

Vézina et ses collègues (2011) font mention de plusieurs études ayant documenté les liens qui existent entre le fait de changer d'emploi et les risques accrus pour la santé et la sécurité du travail. Cette mobilité d'emploi fait en sorte que le travailleur est soumis à des milieux de travail variables et différents. Toutefois, pour certains immigrants, la mobilité d'emploi peut favoriser la transition d'un travail à temps partiel vers un travail à temps plein (Chui et Tran, 2005). Au Canada, on constate sans grande surprise qu'il existe des écarts d'ancienneté entre les immigrants et les natifs. En effet, contrairement aux personnes nées au Canada, les immigrants n'ont pas été au pays assez longtemps pour accumuler autant d'ancienneté auprès de leur employeur. Au Québec, les données de l'EQCOTESST ont également permis de constater ces différences (Vézina et coll., 2011). Les travailleurs du principal groupe d'âge actif (25-54 ans) nés au Canada sont plus susceptibles d'avoir beaucoup d'ancienneté, même en comparaison avec les immigrants établis depuis plus de dix ans (Gilmore, 2009). Par ailleurs, il a été démontré que, dans les premiers mois d'un emploi, le risque d'accident est plus élevé (Breslin et Smith, 2006). Comme les travailleurs immigrants se retrouvent plus fréquemment dans cette catégorie avec peu d'ancienneté, ils demeurent plus exposés aux « risques » associés au fait d'occuper un nouvel emploi.

3.3.2 Caractéristiques du milieu de travail

Cette section décrit en quoi les caractéristiques des milieux de travail (secteur d'activité économique, couverture syndicale, etc.) des immigrants se distinguent des travailleurs nés au Canada.

3.3.2.1 Secteur d'activité économique

Le risque de subir une lésion professionnelle varie d'un secteur d'activité économique à l'autre (Vézina et coll., 2011; Premji et coll., 2010). Les différences dans la répartition industrielle entre les immigrants et les natifs du pays peuvent varier quelque peu selon les années. L'étude du

MICC (2012b) constate que l'industrie où l'écart est le plus grand, est le secteur des services professionnels scientifiques et techniques (tableau 3.3). À l'inverse, une moins grande proportion des immigrants travaillent dans les secteurs de la construction, de l'administration publique, de l'information, de la culture et des loisirs ainsi que dans celui du commerce de détail (Chicha et Charest, 2008; Vézina et coll., 2011; MICC, 2012b).

Tableau 3.3 : Répartition (%) des personnes en emploi selon les secteurs d'activité, population immigrée, 15 ans ou plus, Québec, 2010

Emploi total	Immigrant (%)	Ensemble pop. (%)	Écart Imm. - Tot.
Industrie des biens	17,5	21,7	-4,2
Agriculture	0,5	1,4	-0,9
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	-	0,8	-
Services publics	-	0,9	-
Construction	3,4	5,9	-2,5
Fabrication	13,4	12,8	0,6
Industrie des services	82,5	78,3	4,2
Commerce	14,4	16,3	-1,9
Transport et entreposage	4,8	4,2	0,6
Finance, assurances, immobilier et location	6,7	6,0	0,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	11,7	7,6	4,1
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	4,9	3,7	1,2
Services d'enseignement	6,3	6,6	-0,3
Soins de santé et assistance sociale	13,7	12,9	0,8
Information, culture et loisirs	3,3	4,5	-1,2
Hébergement et services de restauration	7,1	6,2	0,9
Autres services	5,4	4,3	1,1
Administrations publiques	4,2	6,1	-1,9

Source : *Les immigrants et le marché du travail québécois en 2009 et 2010*, MICC, 2012b, tableau 11.

3.3.2.2 Couverture syndicale

Il existe une association entre la syndicalisation et la fréquence des accidents du travail. En effet, les données de l'EQCOTESST rapportent que les secteurs fortement syndiqués sont ceux où les taux de fréquence d'accidents sont élevés (Vézina et coll., 2011).

Les auteurs avancent l'hypothèse que ces résultats pourraient s'expliquer par le fait que les syndiqués sont davantage sensibilisés aux risques relatifs à la SST, influençant positivement la déclaration d'événements accidentels. Par ailleurs, il y a aussi le fait que certains secteurs qui comptent une plus grande proportion de travailleurs syndiqués, comme le secteur de la fabrication, comportent aussi une plus grande part d'emplois à risque de lésion que d'autres secteurs peu syndiqués, tel que le commerce de détail.

Le taux de syndicalisation est plus faible chez les travailleurs immigrants que chez les natifs du pays. Ce constat vaut autant pour le Canada que pour le Québec, et ce, peu importe la durée de résidence (Gilmore, 2009; Smith et Mustard, 2010; Vézina et coll., 2011; Boudarbat et Connolly, 2013). Au Québec, en 2012, la proportion d'employés syndiqués était de 31,9 % chez les immigrants tandis que cette proportion était d'un peu plus de 40 % chez les travailleurs nés au Canada (Boudarbat et Connolly, 2013).

3.3.2.3 Taille d'entreprise

L'étude de Vézina et coll. (2011) constate qu'il n'existe pas de différence significative entre la taille de l'entreprise et le pays de naissance. Toutefois, les études qui s'intéressent à la situation du Canada dans son ensemble constatent l'inverse en ce qui concerne les immigrants récents (Gilmore, 2009; Smith et Mustard, 2010). En effet, ceux-ci seraient proportionnellement plus nombreux à travailler dans des entreprises de petite taille (Smith et Mustard, 2010; Gilmore, 2009).

3.3.2.4 Horaires et heures de travail

Les horaires et les heures travaillées des immigrants ont été peu documentés dans les études. Toutefois, ces éléments sont à considérer puisqu'ils constituent en quelque sorte une estimation de la durée d'exposition aux risques de lésion et au travail de nuit. Au Canada, en 2008, les immigrants travaillaient en moyenne un peu plus d'heures que les personnes nées au pays (Gilmore, 2009). Pour le Québec, aucune différence n'a été constatée entre ces deux groupes quant aux horaires et aux heures de travail (Vézina et coll., 2011). Toutefois, la proportion d'immigrants effectuant des heures supplémentaires à leur emploi principal était plus faible comparativement aux natifs du Canada.

3.3.2.5 Formation en milieu de travail

Selon l'étude de Gilmore (2009), l'accès à la formation (formelle ou informelle) représente un élément important puisqu'elle permet à l'employé *d'apprendre et de se perfectionner, mais aussi d'améliorer sa sécurité au travail*. Selon cette étude, la proportion de travailleurs ayant reçu de la formation en cours d'emploi est similaire entre les immigrants et ceux nés au Canada.

3.3.2.6 Satisfaction par rapport à l'emploi

Malgré les difficultés rencontrées, les immigrants affichent un niveau de satisfaction au travail élevé comparable à celui des personnes nées au Canada (Chui et Tran, 2005, Gilmore, 2009). Le niveau de satisfaction était supérieur aux natifs du pays dans le cas des immigrants qui occupaient un emploi dans la profession envisagée ou qui travaillaient à temps plein. Toutefois, l'étude de Gilmore (2009) souligne que la proportion de travailleurs se disant « très satisfaits » de leur emploi était plus élevée chez les natifs du Canada. Au Québec, une enquête menée auprès de travailleurs qualifiés (requérants principaux) admis entre 2002 et 2009 constate que 80 % des travailleurs qualifiés se disent satisfaits ou très satisfaits de l'emploi qu'ils occupent tandis que 20 % sont peu ou pas satisfaits. Le principal motif d'insatisfaction lié à l'emploi occupé est que ce dernier ne correspond pas aux qualifications et aux compétences du répondant (Deslauriers et coll., 2013).

3.3.2.7 Synthèse des différences relevées

Le tableau 3.4 effectue une synthèse des différences relevées à la section 3.3 entre les immigrants et les natifs du Canada concernant les conditions de travail et d'emploi.

Tableau 3.4 Synthèse des différences entre les immigrants et les personnes nées au Canada concernant les conditions de travail et d'emploi

Caractéristiques de l'emploi et du travail	Différences immigrants/natifs
Profession	Québec : Proportion plus élevée d'immigrants oeuvrant dans les sciences naturelles et appliquées et les professions apparentées. Moins nombreux dans les professions du secteur primaire et des professions de métiers, de transport et machinerie et des ventes et services.
Catégorie professionnelle	Plus de la moitié (54,2 %) des immigrants occupent des professions non manuelles comparativement à 47,2 % pour les Canadiens de naissance. Ces constats peuvent varier en fonction de la durée de résidence et de la catégorie d'immigrants.
Travail autonome	Québec : Proportion plus élevée de travailleurs autonomes chez les immigrants, mais ceci est attribuable à ceux qui sont établis depuis plus de 10 ans.
Régime de travail	- Canada : Pas de différence pour le travail à temps partiel. Toutefois chez les immigrants le temps partiel involontaire est proportionnellement plus élevé. - Québec : Le travail à temps plein est légèrement plus important chez les immigrants.
Statut de l'emploi	Canada et Québec : Moins d'emplois permanents chez les immigrants, mais ce nombre augmente avec l'allongement de la durée de résidence.

Caractéristiques de l'emploi et du travail	Différences immigrants/natifs
Cumul d'emplois	• Canada et Québec : Pas de différence
Durée de l'emploi	• Canada et Québec : Durée d'emploi plus faible chez les immigrants
Secteur d'activité économique	• Québec : Proportion d'immigrants plus importante dans les secteurs services professionnels, scientifiques et techniques et moins importante dans la construction, l'administration publique, l'information, culture et loisirs et le commerce de détail.
Couverture syndicale	• Canada et Québec : Taux de syndicalisation plus faible chez les immigrants
Taille d'entreprise	• Canada : Immigrants récents proportionnellement plus nombreux à travailler dans des entreprises de petite taille. • Québec : Pas de différence
Horaires et heures de travail	• Canada : Immigrants effectuent un peu plus d'heures de travail • Québec : Pas de différence
Formation en milieu de travail	• Canada : Pas de différence
Satisfaction à l'emploi	• Canada et Québec : Natifs du pays et immigrants ont un niveau de satisfaction au travail élevé. La satisfaction varie en fonction de l'emploi occupé.

Il est important de noter que les études analysées portant sur les caractéristiques de l'emploi et du travail reposent sur peu d'étude. Il faut alors être prudent dans les conclusions qui découlent de ces résultats.

3.4 La santé et la sécurité du travail des immigrants

Bien que les immigrants au Canada et au Québec soient nombreux sur le marché du travail, peu d'études quantitatives se sont intéressées aux risques relatifs à la SST qui sont présents dans leurs milieux de travail (Premji et coll., 2010). La recherche bibliographique a tout de même permis d'identifier quelques études qui traitaient des immigrants et de la SST, et qui répondaient aux critères de sélection définis (Premji, 2008; Premji et coll., 2010; Smith et Mustard, 2009; Smith et Mustard, 2010; Smith et coll., 2009b; Gilmore, 2009).

Parmi les études analysées, la majorité porte sur l'ensemble du Canada et exploite des données d'enquêtes de Statistique Canada. Ces études documentent principalement les différences entre immigrants et natifs du pays concernant les accidents du travail et l'impact de certains facteurs de risque pour la SST tels que les caractéristiques de l'emploi et du milieu de travail. Seulement deux études portant sur le Québec correspondaient aux critères de sélection. Ces études utilisent les fichiers administratifs de la CSST et le recensement de 2001 pour la région de Montréal (et banlieues) afin d'analyser les liens entre l'appartenance à une minorité ethnique et linguistique et le fait de travailler dans une industrie et catégorie professionnelle où le niveau de risque est élevé

(Premji, 2008; Premji et coll., 2010).

Cette section résume les principaux constats tirés de ces études et porte sur les sources de données utilisées, les types d'analyses et variables sélectionnés et les accidents du travail.

3.4.1 Sources de données

Le peu d'études quantitatives qui s'intéressent aux immigrants et la SST s'explique en partie par le manque de données probantes (Premji et coll., 2010). Les enquêtes nationales incluent rarement des questions permettant d'identifier les immigrants et les risques relatifs à la SST. De plus, lorsque c'est le cas, la taille de l'échantillon limite les analyses. À titre d'exemple, Smith et Mustard (2009) utilisent les données de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) et soulignent que l'échantillon pour les immigrants très récents (5 ans ou moins, 3 % de l'échantillon étudié) et récents (6 à 10 ans, 3 % de l'échantillon étudié) ne permet pas d'étudier certaines caractéristiques spécifiques qui pourraient influencer les résultats, comme le pays d'origine.

Les données administratives, quant à elles, incluent rarement de l'information sur les caractéristiques sociodémographiques (Premji et coll., 2010; Smith et Mustard, 2009). Au Québec, les fichiers administratifs de la CSST ne permettent pas de savoir si les travailleurs victimes d'un accident du travail sont issus de l'immigration. La seule variable disponible pouvant avoir un lien avec l'immigration est la langue (anglaise ou française) dans laquelle le formulaire a été rempli par l'employeur. Par ailleurs, les données administratives ne sont pas nécessairement représentatives de l'ensemble des lésions professionnelles à survenir au Québec. En effet, pour figurer dans les fichiers, la lésion doit avoir été rapportée et acceptée par la CSST, ce qui fait en sorte que la fréquence est sans doute sous-estimée. Cette sous-estimation des lésions professionnelles semble être plus répandue parmi certains groupes comme la population immigrante (Premji, 2010).

La plupart des études sélectionnées portent sur le Canada et utilisent principalement deux enquêtes de Statistique Canada, soit l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) (Smith et coll., 2009b; Smith et Mustard, 2010) et l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) (Gilmore, 2009; Smith et Mustard, 2009).

3.4.2 Types d'analyses et de variables

Malgré les nombreuses limites que comportent les sources de données, les études dressent plusieurs constats très pertinents quant aux immigrants et la SST. La plupart des études sélectionnées utilisent des analyses multivariées (essentiellement la régression logistique) afin d'évaluer la corrélation entre le statut de résidence et la prévalence de certains facteurs de risque associés aux accidents du travail. Contrairement aux répartitions en pourcentage, l'analyse multivariée prend en compte plusieurs variables simultanément ce qui permet de déterminer avec une plus grande précision des relations qui existent entre les variables considérées.

Il faut souligner que la manière de définir et de collecter l'information sur les accidents du travail varie selon la source de données utilisée, les objectifs spécifiques et la population visée par

l'étude. Ainsi, l'accident du travail peut être considéré s'il implique une limitation d'activité, s'il nécessite de l'assistance médicale, s'il entraîne une absence du travail, etc. Il faut donc porter une attention particulière à l'analyse des résultats de recherche. Notons qu'aucune étude recensée dans le cadre de cette étude présente des taux de fréquence de lésions professionnelles spécifiques aux immigrants.

Les variables considérées dans les analyses multivariées concernent notamment les caractéristiques des répondants (par ex. : le genre, l'âge, le lieu de naissance, la langue, la durée de résidence), les caractéristiques de l'emploi (par ex. : l'ancienneté, les heures et horaires de travail, le régime de travail, la catégorie professionnelle), les caractéristiques du milieu de travail (par ex. : la taille de l'entreprise, le secteur d'activité économique, la couverture syndicale).

3.4.3 Immigrants et SST

Au Canada, une étude a montré que la proportion d'immigrants ayant subi une blessure liée au travail était plus faible que pour les non-immigrants (Gilmore, 2009). En 2005, 2,6 % des immigrants occupant un emploi et âgés entre 25 et 54 ans avaient subi une blessure liée au travail au cours des 12 mois précédents l'enquête, comparativement à 3,9 % pour les travailleurs nés au Canada. Il faut toutefois interpréter prudemment ces résultats puisque ces statistiques ne prennent pas en compte plusieurs caractéristiques importantes (durée de résidence, âge, niveau d'éducation, profession, industrie, etc.) qui peuvent introduire des différences entre les travailleurs immigrants et ceux nés au Canada.

Une étude ayant exploité les résultats de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) (Smith et Mustard, 2009) a considéré certains facteurs tels que la durée de résidence et le genre afin de mesurer leurs effets sur la probabilité d'être victime d'un accident du travail. Cette étude montre que les hommes immigrants très récents (5 ans ou moins) présentent des risques accrus d'accidents²⁵ du travail limitant leurs activités quotidiennes et requérant de l'assistance médicale comparativement aux Canadiens de naissance. Par ailleurs, les auteurs constatent que la proportion de blessures au travail ayant limité les activités normales le jour suivant la survenue de la blessure et ayant reçu des soins médicaux par un professionnel de la santé dans les 48 heures suivant le fait accidentel est beaucoup plus élevée chez les immigrants récents que chez les Canadiens de naissance (90 % contre 65 %). Ces résultats suggèrent une gravité des blessures au travail plus importante chez les immigrants. L'étude souligne également le fait que les immigrants récents accordent une grande importance à leur emploi en raison des pressions financières auxquelles ils font face. Cette situation peut faire en sorte que les immigrants sont moins disposés à exprimer leurs préoccupations quant aux risques présents dans leur milieu de travail ou leurs besoins en matière de formation. Ces éléments peuvent aussi influencer la déclaration des lésions professionnelles.

Une autre étude, qui utilise les données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, a permis de comparer la prévalence de certains facteurs associés aux risques de lésions professionnelles (affiliation syndicale, emploi exigeant physiquement, entreprise de moins de 20

²⁵ Dans cette étude, les accidents doivent soit avoir limité les activités quotidiennes ou soit avoir limité les activités quotidiennes ET requis de l'assistance médicale.

employés, type d'horaire de travail et statut de l'emploi) entre les immigrants et les Canadiens de naissance (Smith et Mustard, 2010). Les auteurs constatent que les immigrants sont davantage exposés aux facteurs de risque pour la SST comparativement aux Canadiens de naissance. Par ailleurs, même en tenant compte dans les analyses du secteur d'activité économique, les relations se confirment. Les auteurs mentionnent que les risques pour la SST chez les immigrants sont plus élevés, entre autres, parce qu'ils méconnaissent leurs protections juridiques en matière de SST ou ont des difficultés à communiquer leurs préoccupations quant aux risques relatifs à la SST présents dans leurs milieux de travail. Les auteurs suggèrent que l'information sur la santé et la sécurité au travail soit diffusée au moment où les immigrants intègrent le marché du travail canadien.

L'accès à l'indemnisation à la suite d'un accident du travail est également un sujet traité dans la littérature. Une étude dont les analyses reposent sur les données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* s'est intéressée à l'accès à l'indemnisation à la suite d'un accident de travail pour certains groupes de travailleurs (Smith et coll., 2009b). Ainsi, les auteurs observent que la probabilité de ne pas être indemnisé après la survenue d'un accident du travail ayant nécessité une absence du travail était plus élevée pour certains groupes tels que les femmes, les immigrants récents, les jeunes, les travailleurs ayant moins d'un an d'ancienneté, les travailleurs des petites entreprises, les non syndiqués et les travailleurs à temps partiel.

Au Québec, la CSST estime que les travailleurs immigrants constitueraient près de la moitié des dossiers indemnisés sur l'île de Montréal (CSST, 2010). Dans le cadre de la présente activité de recherche, deux études quantitatives portant spécifiquement sur la région de Montréal²⁶ ont été analysées (Premji, 2008; Premji et coll., 2010). Ces dernières visent à mesurer la relation entre l'appartenance à une minorité ethnique ou linguistique et la probabilité de se retrouver dans une industrie et catégorie professionnelle où le risque et la gravité des lésions professionnelles indemnisées sont plus élevés. Ces études révèlent que les associations sont positives, mais faibles et plus importantes chez les femmes. Les analyses effectuées dans ces études sont beaucoup plus détaillées et précises que la simple répartition en pourcentage présentée précédemment. En effet, l'étude de Premji et coll. (2010) effectue une analyse différenciée selon le genre, et elle effectue ses analyses en fonction des industries et des catégories professionnelles. Les deux études ne sont donc comparables ce qui explique l'apparence de contradiction entre leurs résultats.

Les analyses portant spécifiquement sur les travailleurs manuels montrent par contre que la main-d'œuvre unilingue française compte une plus grande proportion de travailleurs dans des emplois manuels où les risques pour la SST sont plus importants comparativement aux immigrants (et minorités). Les auteurs expliquent en partie ce résultat par la sous-déclaration qui existe chez les populations dites « vulnérables » (Premji et coll., 2010) et par le fait qu'à Montréal le bilinguisme fait souvent partie des exigences d'emploi comme pour les emplois non manuels dans le domaine des services. Toutefois, les francophones éprouvent moins de difficultés que les immigrants lorsqu'ils doivent déclarer un accident à la CSST même si la Commission offre des services en anglais à ceux qui en font la demande et permet à la clientèle immigrante d'être accompagnée d'une personne maîtrisant le français ou l'anglais si le

²⁶ Cette étude couvre la région de Montréal et ses banlieues (Rive-Sud et Rive-Nord). L'auteur a identifié les municipalités couvertes par les bureaux régionaux de la CSST de Montréal, de la Rive-Sud et de la Rive-Nord qui sont déterminés par le lieu de résidence du travailleur (Premji, 2008, p. 30).

travailleur a de la difficulté à s'exprimer dans l'une ou l'autre des langues officielles. Malgré cela, la connaissance des droits et du processus d'indemnisation semble facilitée chez les personnes qui parlent français.

3.4.4 Portées et limites des études sur les immigrants et la SST

Bien que les études statistiques portant sur les immigrants et la SST soient peu nombreuses, il est pertinent de présenter la portée, les limites ainsi que les choix méthodologiques des différentes études pour mieux informer les utilisateurs sur le type d'exploitation possible.

L'étude de Smith et Mustard (2009) porte sur l'ensemble du Canada et ses analyses reposent sur l'ESCC qui a l'avantage de s'appuyer sur un questionnaire traduit en 23 langues différentes. Les immigrants dont la compréhension du français ou de l'anglais est limitée peuvent donc répondre dans la langue de leur choix, ce qui favorise une meilleure représentativité de la population immigrante et augmente également la qualité des informations recueillies auprès d'elle.

Les enquêtes sont rarement conçues pour étudier les atteintes à la santé des travailleurs et leurs conséquences, et encore moins celles affectant les travailleurs immigrants. Puisque cette problématique concerne de petits effectifs, les chercheurs doivent utiliser certaines stratégies pour accroître la taille de l'échantillon. À cet effet, la population visée et les critères de sélection peuvent avoir une influence. D'autres études, comme celles de Gilmore (2009), Smith et Mustard (2009), Smith et coll. (2009b) combinent différentes périodes de collecte ou panels pour pallier les problèmes de puissance statistique. Le fait de regrouper ainsi plusieurs années de collecte accroît la taille de l'échantillon et permet de détailler davantage les analyses. À titre d'exemple, Smith et Mustard (2009) soulignent que le regroupement des années de collecte a permis de considérer la durée de résidence dans leurs analyses. Malgré cela, la taille de l'échantillon représentant la population immigrante établie depuis moins de 10 ans demeure relativement faible. À la connaissance des auteurs, cette étude constitue la première à l'échelle canadienne à avoir porté sur les risques de blessures chez les immigrants en fonction de la durée de résidence. Toutefois, les auteurs soulignent que certains groupes tels que les immigrants récents sont moins disposés à s'absenter du travail à la suite d'un accident de travail en raison de leur situation précaire en emploi et de contraintes financières. Ces situations peuvent avoir des effets sur la déclaration d'événements accidentels.

L'étude de Premji (2008) utilise une approche différente pour vérifier si, dans le contexte montréalais, les minorités ethniques sont surreprésentées dans les emplois les plus à risque. Pour atteindre cet objectif, l'auteur de l'étude utilise une méthodologie mixte qui combine les techniques d'analyse quantitative et qualitative. Le volet quantitatif s'appuie principalement sur deux sources de données soit celles des fichiers administratifs de la CSST et du recensement canadien de 2001. Les problèmes d'effectifs sont donc moins préoccupants dans ce cas-ci. Puisque la CSST ne recueille aucune information sur le pays de naissance ou la durée de résidence, l'étude tente uniquement de vérifier si les immigrants se concentrent dans des emplois où les risques de lésions professionnelles²⁷ sont importants. Le volet qualitatif occupe une plus

²⁷ L'étude de Premji (2008) utilise les données de la CSST et du recensement pour calculer des taux de fréquence (mesure du risque) des lésions professionnelles au sein de chaque secteur d'activités économique/catégorie professionnelle. Le recensement est aussi utilisé pour déterminer la proportion d'immigrants dans chacun des

grande partie de l'étude et permet d'augmenter la compréhension du phénomène. Un tel recours aux études qualitatives s'avère souvent utile pour préciser ou étudier certains aspects difficilement mesurables ou non quantifiables par les grandes enquêtes populationnelles. À cet effet, l'annexe 1 répertorie plusieurs études qui établissent des constats pertinents sur les facilités et les difficultés d'accès à l'indemnisation, la participation des immigrants aux mesures de SST dans les petites entreprises, la formation et l'initiation à la tâche, etc.

3.5 Les immigrants temporaires

Les immigrants temporaires constituent un groupe à étudier puisqu'une proportion élevée d'entre eux s'établit au Québec pour participer au marché du travail. Cependant, quelques éléments contribuent à rendre ardu cet exercice d'investigation. D'abord, certains changements ont récemment été apportés au programme d'immigration temporaire, qui est de juridiction fédérale. Ces modifications, liées aux concepts et aux critères de sélection, font en sorte que l'information traitée dans la littérature n'est pas toujours à jour. Par ailleurs, le nombre d'immigrants temporaires peut varier considérablement d'un mois à l'autre en raison des entrées et des sorties sur le territoire, ce qui en rend l'estimation difficile. Qui plus est, ces immigrants ne sont pas tenus d'aviser les autorités lorsqu'ils quittent la province (MICC, 2014a). Récemment, le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles a publié un document qui présente un portrait statistique des immigrants temporaires du Québec dont les analyses sont ventilées selon les *entrées*²⁸ ou les *effectifs*²⁹. Les statistiques présentées dans la section suivante sont tirées essentiellement de ce document.

Cette section s'intéresse particulièrement à un sous-groupe des immigrants temporaires, soit les travailleurs étrangers temporaires puisque l'objectif premier de leur séjour est d'occuper un emploi au Québec. Ces derniers peuvent jouer un rôle important sur le marché du travail, notamment dans certains secteurs d'activité économique ou certaines professions (par ex. : agriculteur, aide familiale) (MICC, 2014a; Thomas, 2010). Ces travailleurs étrangers sont alors couverts par le régime de SST au même titre que les autres travailleurs à l'exception des domestiques qui demeurent chez leur employeur.

Le programme des travailleurs étrangers temporaires *permet aux employeurs de recruter des travailleurs étrangers pour combler des pénuries de main-d'œuvre et de compétences à court terme quand il n'y a pas de Canadiens pouvant occuper les postes*³⁰ (CIC). Dans certains cas, l'employeur doit demander une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT)³¹ pour embaucher le travailleur étranger. Une EIMT favorable signifie que le travailleur comble un poste vacant qu'aucun autre Canadien n'est en mesure d'occuper. Par ailleurs, un permis de

secteurs. Ainsi, il est alors possible de faire des associations entre le niveau de risque de lésions professionnelle et la concentration d'immigrants au sein d'un secteur/catégorie professionnelle.

²⁸ *Corresponds à la somme des premières entrées et des rentrées de résidents temporaires enregistrées durant l'année d'observation* (MICC, 2014a, p.6).

²⁹ *Nombre de résidents temporaires titulaires au 1^{er} décembre d'une année d'un document valide (permis de travail, permis d'études, demande d'asile, etc.)* (MICC, 2014a, p.6).

³⁰ http://www.cic.gc.ca/francais/centreaide/glossaire.asp#programme_des_travailleurs_etrangers_temporaires

³¹ <http://www.cic.gc.ca/francais/travailler/employeurs/principes-avis.asp> anciennement AMT (avis sur le marché du travail)

travail est obligatoire pour tous les travailleurs étrangers; celui-ci est délivré seulement après l'étude d'impact.

3.5.1 Répartition des immigrants temporaires au Québec

Au Québec, entre 2008 et 2013, le nombre annuel moyen d'immigrants temporaires *entrés* s'élève à un peu plus de 53 000. À titre comparatif, un peu plus de 51 000 immigrants permanents ont été admis en moyenne annuellement pour cette même période (MICC, 2014a). En termes d'évolution, l'*effectif* d'immigrants temporaires a constamment augmenté entre 2008 et 2013 passant de 84 005 à 107 086 personnes. L'importance des travailleurs étrangers par rapport au bassin d'immigrants temporaires a également connu une augmentation, tant en termes d'effectifs qu'en termes d'entrées.

Au 1^{er} décembre 2013, le nombre de travailleurs étrangers temporaires s'établissait à 47 563 personnes dont les trois quarts sont des travailleurs *sans EIMT*. Ces travailleurs étrangers sont principalement des jeunes participant à des programmes d'échanges, des travailleurs participant à des programmes de recherche, d'enseignement ou de formation, des époux ou conjoints de travailleurs qualifiés, des mutations intraentreprise et des travailleurs régis par des accords internationaux (MICC, 2014a). Le bassin de travailleurs étrangers *avec EIMT* est composé majoritairement de travailleurs peu spécialisés comme les travailleurs agricoles saisonniers et les aides familiales.

Les travailleurs étrangers temporaires sont relativement jeunes et les hommes y sont proportionnellement plus nombreux. Les pays d'origine des immigrants temporaires diffèrent également de ceux de la population immigrante toutes catégories confondues (MICC, 2014a). Les participants aux programmes d'échange sont majoritairement natifs de la France, les travailleurs régis par des accords internationaux proviennent principalement des États-Unis, les femmes du programme des aides familiales sont surtout originaires des Philippines et les travailleurs agricoles arrivent en majorité du Guatemala et du Mexique.

3.5.2 Caractéristiques du travail

Bien que les immigrants temporaires représentent une faible proportion (1,3 %) de la population en emploi (MICC, 2013c; Thomas, 2010), ils représentent dans certaines professions un poids important. L'étude canadienne de Thomas (2010), qui utilise le recensement de 2006, constate qu'environ 20 % de la main-d'œuvre qui occupe un emploi d'aide familiale à temps plein fait partie des immigrants temporaires. Par ailleurs, cette étude observe une concentration d'immigrants temporaires notamment dans les emplois d'assistants de recherche, d'enseignants postsecondaires et de travailleurs agricoles.

Il existe également des disparités selon le genre et l'emploi occupé par les travailleurs étrangers temporaires. En fait, les emplois des hommes semblent plutôt correspondre à leur niveau de qualification. Parmi les travailleurs étrangers, on retrouve une majorité d'hommes qui occupent un emploi de professeur d'université, d'informaticien et de travailleur agricole tandis que les femmes occupent davantage des fonctions d'aide familiale ou ménagère (Thomas, 2010).

Comme la catégorie professionnelle influence la survenue d'une lésion professionnelle, il est utile de s'intéresser aux professions occupées par les travailleurs temporaires. Par ailleurs, le fait que l'EIMT soit nécessaire pour occuper certains types d'emploi peut créer un effet de sélection d'emplois influençant les risques de lésions professionnelles. Au Québec, les travailleurs étrangers avec EIMT occupent principalement des professions liées au secteur primaire (surtout l'agriculture), aux sciences naturelles et appliquées et à la vente et services (notamment aides familiales) (MICC, 2014a) ce qui diffère grandement des professions occupées par les immigrants établis. Parmi les travailleurs étrangers sans EIMT, plusieurs sont classés dans « autres catégories³² », dans les professions liées aux sciences naturelles appliquées et à la gestion. Il est important de souligner que la répartition au sein des différentes catégories professionnelles varie peu, que l'on regarde les statistiques en fonction des *entrées* ou des *effectifs*.

3.5.3 Travailleurs étrangers temporaires et SST

Parmi les études sélectionnées, aucune ne présente de statistiques sur les immigrants temporaires et la SST. Toutefois, l'étude de Preibisch et Hennebry (2011) effectue certains constats qui méritent d'être soulignés. L'augmentation du nombre de travailleurs étrangers temporaires au Canada, en particulier ceux qui occupent des emplois peu spécialisés (par ex. : aides familiales, travailleurs agricoles), pose certains défis en matière de santé et de sécurité au travail. En effet, ces emplois peuvent placer les travailleurs étrangers en situation de vulnérabilité, ce qui peut entraîner des effets sur leur santé. Par exemple, la peur de perdre son travail peut augmenter la tolérance envers certaines conditions ou certains comportements risqués, la formation peut aussi être moins efficace en raison des barrières de langues et afin de maximiser les revenus ces travailleurs sont plus enclins à travailler un plus grand nombre d'heures.

³² Concerne majoritairement les travailleurs français participant à des programmes d'échange.

4. INVENTAIRE DES BASES DE DONNÉES

L'inventaire vise à documenter les bases de données disponibles issues d'enquêtes populationnelles canadiennes et québécoises, ainsi qu'à évaluer leur potentiel d'analyse de la population immigrante en matière des risques relatifs à la SST. Pour ce faire, notre démarche s'inspire des travaux réalisés par Duguay et coll. (2007a et 2007b) qui visaient à identifier et décrire les bases de données publiques et parapubliques nord-américaines et européennes contribuant à une meilleure analyse des risques relatifs à la SST et des caractéristiques du travail. Dans le cadre de la présente étude, 12 bases de données ont été sélectionnées et analysées. La section suivante présente un résumé de chacune de ces 12 bases de données. Ces résumés s'appuient sur l'information recueillie via les fiches descriptives et les grilles d'analyse et mettent l'accent sur la portée et les limites des sources ainsi que sur les possibilités d'analyses axées sur les immigrants du Québec et la SST. Il est important de souligner que l'information détaillée (fiches et grilles) se trouve à l'annexe 2.

4.1 Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)³³

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada est une enquête longitudinale menée annuellement entre 1993 et 2011. Les données de cette enquête ont été utilisées par plusieurs des études analysées dans la revue de la littérature. Cette enquête vise notamment à comprendre les changements qui touchent la situation économique des personnes et des familles. Elle fournit beaucoup d'informations sur les caractéristiques des immigrants (année de l'immigration, pays de naissance, groupe de minorité visible, etc.) à l'exception de leur statut migratoire (citoyen, résident permanent, etc.). Elle offre divers renseignements sur l'emploi occupé (par ex. : salarié/autonome, profession, secteur d'activité, ancienneté dans l'emploi) et les horaires de travail (horaires irréguliers, sur appel, de soir, nombres d'heures travaillées, etc.). De plus, cette enquête recèle des informations sur la santé et, surtout, la SST (limitations d'activités, stress, survenue de lésion professionnelle, indemnisation). Qui plus est, il est possible de mettre en relation ces divers éléments par le biais d'une analyse longitudinale et d'étudier les changements d'état pouvant ponctuer le « parcours d'activité » des individus (études, emploi, chômage, absence en raison d'une lésion professionnelle, etc.).

Pour qui s'intéresse spécifiquement au risque de lésion chez les immigrants québécois, l'échantillon risque cependant de poser problème. En effet, une demande statistique effectuée auprès de Statistique Canada a permis d'apprendre qu'en 2011, 45 000 Canadiens de 16 ans ou plus ont répondu à la composante « travail », parmi lesquels on compte environ 8 500 Québécois, dont 600 immigrants (nés à l'extérieur du Canada). Sur ces 600 immigrants, moins de 20 ont reçu des indemnités pour accident du travail. Ces données sont toutefois celles d'une seule année, alors que chaque panel figure dans l'échantillon durant six ans. Il est possible de combiner les données de plusieurs panels pour augmenter la taille de l'échantillon. Par ailleurs, la possibilité d'étudier le parcours professionnel des immigrants et les éléments qui influent sur leur insertion pourrait s'avérer intéressante. Par contre, il est important de rappeler que l'enquête s'est terminée en 2011 et que cette dernière année ne concerne que des données transversales.

³³ http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3889

4.2 Enquête nationale auprès des ménages (ENM)

L'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de Statistique Canada est une enquête qui a été administrée pour la première fois en 2011 et qui devrait normalement être administrée tous les cinq ans, au même moment que le recensement de la population. Cette enquête vise à recueillir des données sociales et économiques sur la population canadienne. L'utilité potentielle de l'ENM se trouve principalement dans la description du profil sociodémographique de la population immigrante (âge, sexe, langue [s] parlée [s], pays d'origine, minorité ethnique, etc.) et de sa répartition sur le marché de l'emploi (taux d'emploi, catégorie de travailleurs (salariés/autonomes), secteur d'activité, profession). Les statistiques descriptives permettant de décrire la population immigrante et sa situation sur le marché du travail abondent dans l'ENM et sont basées sur de très vastes échantillons.

Cependant, la représentativité de l'échantillon, en particulier dans les petits ensembles géographiques, est le principal problème lié à l'ENM. En règle générale, le risque d'erreur dans l'ENM augmente pour les niveaux géographiques inférieurs et les petites populations (ISQ, 2013). Selon Statistique Canada (guide de référence ENM), des données récentes semblent indiquer une sous-estimation des immigrants récents dans l'*Enquête nationale auprès des ménages* de 2011. Par ailleurs, l'enquête comporte des limites en ce qui concerne les conditions de travail et les atteintes à la santé. Elle ne contient que quelques informations sur les heures de travail (combien et à quelles heures de la journée) et sur l'état de santé général (incapacités et limitations fonctionnelles).

4.3 Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)³⁴

L'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) est une enquête transversale pilotée par Statistique Canada et dont l'information a été collectée sur une base biennale entre 2001 et 2005, et sur une base annuelle depuis 2007. Elle vise à recueillir de l'information sur l'état de santé, l'utilisation des services de santé et les déterminants de la santé de la population canadienne. L'ESCC permet, entre autres, de distinguer les individus qui sont nés à l'extérieur du Canada de ceux qui sont nés au Canada, et de connaître l'année de leur arrivée au pays, leur origine ethnique et leur connaissance des langues officielles. En matière d'emploi, des informations sur la catégorie de travailleur (salarié/autonome), la profession, l'industrie, le nombre d'heures travaillées et la satisfaction au travail sont disponibles. Les informations sur la santé en général et la SST y sont abondantes.

En plus des informations sur l'état de santé général, la santé mentale, le stress et les divers problèmes de santé, on y retrouve notamment des informations sur la survenue d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, et sur la présence de troubles musculosquelettiques. Les comparaisons entre travailleurs immigrants et non immigrants en ce qui a trait aux atteintes à la santé en lien avec le travail sont donc possibles en utilisant l'ESCC.

³⁴ http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3226

Les données de cette enquête comportent toutefois des limites. En effet, si l'ESCC fournit certaines informations sur les immigrants, elle ne permet pas de décrire leur statut migratoire (citoyen, résident permanent, etc.). Les variables sur les conditions de travail sont également très peu nombreuses (exception faite de l'enquête 2008-2009 sur le *Vieillessement en santé* qui contenait des renseignements sur le travail posté, les horaires irréguliers, le travail sur appel, le statut d'emploi (régulier/contractuel) et le travail les fins de semaine, mais qui ne concernait que les 45 ans ou plus). Enfin, quant à la taille de l'échantillon (12 105 individus au Québec en 2013), il faut noter qu'il concerne tous les individus de 12 ans ou plus et pas uniquement des travailleurs, mais comme il est envisageable de combiner les échantillons de plus d'une année, il est possible que le nombre d'immigrants soit suffisant pour effectuer certaines analyses. Une demande adressée à Statistique Canada pour obtenir le nombre d'individus qui, dans cet échantillon, habitent au Québec, occupent un emploi et qui sont nés à l'étranger a été effectuée. Toutefois, l'information ne nous a pas été transmise par la Division de la statistique de la santé de Statistique Canada.

4.4 Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM)³⁵

La BDIM est un recensement avec plan longitudinal. En fait, les données sont tirées des fichiers administratifs du Système de soutien des opérations des bureaux locaux et des données fiscales. Le taux de couplage des fichiers administratifs est d'environ 80 %. Cette base de données longitudinale sur les immigrants (BDIM), gérée par Statistique Canada, a été créée pour obtenir des données fiables et détaillées sur les résultats et les répercussions du Programme d'immigration. Cette source de données est probablement la plus complète en ce qui a trait à la description des immigrants. De plus, elle contient des informations sur la profession et le métier envisagé à l'arrivée, les niveaux de compétence professionnelle et le niveau de scolarité. À ces variables s'ajoutent toutes les informations disponibles sur la déclaration de revenus (Secteur d'activité de l'employeur, présence d'un revenu d'emploi, indemnités pour accident du travail, etc.). Sachant que toutes ces informations sont recueillies pour l'ensemble des immigrants reçus depuis 1980 et ayant produit au moins une déclaration de revenus après être devenus immigrants reçus et qu'il s'agit d'une base de données longitudinale, les perspectives sont nombreuses.

Par contre, cette base de données ne contient aucune information sur les conditions de travail et très peu sur les atteintes à la santé. Dans ce dernier cas, nous pouvons uniquement savoir si l'individu a reçu des indemnités pour accidents du travail. De plus, la base de données ne contenant des informations que sur les immigrants, il est pratiquement impossible de procéder à une analyse comparative avec les travailleurs nés au Canada.

4.5 Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA)³⁶

L'*Étude longitudinale et internationale des adultes* (ELIA) est une enquête longitudinale bisannuelle (2012, 2014, etc.) pilotée par Statistique Canada qui vise à améliorer les services éducatifs, les services d'emplois et les services sociaux au Canada. Cette base de données offre des possibilités très intéressantes de comparaison des travailleurs immigrants et non immigrants

³⁵ http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5057

³⁶ http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5144

en matière de répartition sur le marché du travail (en fonction du secteur d'activité, de la profession, des années d'expérience, etc.), mais surtout en ce qui concerne l'organisation du travail (autonomie, compétence, complexité des tâches, travail en équipe, taille de l'établissement, etc.). Qui plus est, l'ELIA permet la création d'indicateurs liés à la littératie et aux habiletés utilisées au travail (négociation et résolution de problèmes, planification, interaction avec les collègues, force physique, rédaction, lecture, mathématiques, informatique).

En fonction du type d'analyses envisagées et du nombre de variables impliquées, le nombre d'immigrants au Québec dans l'échantillon (n=735) pourrait s'avérer limitatif (ce nombre n'inclut pas uniquement des travailleurs). Par ailleurs, il est important de noter que l'enquête ne fournit aucune information sur l'état de santé lié au travail et très peu sur l'état de santé général.

4.6 Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI)³⁷

L'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) est pilotée par Statistique Canada et a pour objectif de recueillir de l'information sur les Canadiens âgés de 15 ans ou plus dont les activités quotidiennes sont limitées par un état ou par un problème de santé qui s'inscrit sur une longue durée. Les informations provenant de l'ECI, parce qu'elles sont complétées par environ 200 variables tirées de l'ENM, permettent une description détaillée des immigrants (année d'immigration, langue(s) parlée(s), pays d'origine, minorité ethnique, etc.). Cette combinaison des sources de données rend également possible la création d'un portrait détaillé des immigrants sur le marché du travail (ancienneté dans l'emploi, profession, industrie, syndicalisation, nombre d'heures travaillées, taille de l'établissement, etc.). De plus, les données de l'ENM n'ont pas seulement servi à compléter le portrait des répondants à l'ECI, elles ont aussi permis de sélectionner un échantillon de répondants pour l'ajouter au fichier d'analyse de l'ECI. Ceci permet donc de comparer la situation sur le marché du travail des immigrants (et des autres travailleurs) avec incapacité à ceux qui n'en ont pas.

Par ailleurs, et c'est sûrement ce qui constitue l'attrait principal de l'ECI, les informations sur la santé et sur l'impact de l'état de santé sur le travail sont très nombreuses. Il est possible de connaître la sévérité de l'incapacité, sa nature et son origine (le travail est-il en cause?), de même que les conséquences de cette incapacité sur le travail (changement de genre de travail, de quantité de travail, limitation de l'avancement dans l'emploi, prise de retraite, besoins d'aménagement des conditions / du lieu de travail, etc.). L'échantillon final de l'ECI au Canada est de 21 026 répondants. Une demande d'information auprès de Statistique Canada a révélé qu'on compte parmi les répondants, 1 941 Québécois, dont 231 immigrants (nés à l'extérieur du Canada). Sur les 231 immigrants de l'échantillon, moins de 40 ont vécu un épisode d'incapacité causé par un accident du travail. Il s'agit donc d'un échantillon très restreint qui limite fortement les analyses possibles sur cette population d'individus avec une incapacité liée au travail.

³⁷ http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3251

4.7 Enquête sociale générale (ESG)³⁸

L'*Enquête sociale générale* (ESG) de Statistique Canada est une enquête annuelle dont les thématiques principales depuis 1999 ont une fréquence quinquennale. L'ESG vise plusieurs objectifs dont celui de recueillir des données sur les tendances sociales de manière à suivre des conditions de vie et de bien-être des Canadiens. Les diverses variables relatives à l'origine ethnique, à la langue et au statut migratoire permettent une identification intéressante de la population concernée. En ce qui a trait au monde du travail, les variables qui possèdent un potentiel pour une analyse comparative entre personnes immigrantes et non immigrantes se limitent essentiellement au statut d'emploi (salarié/autonome, régulier/contractuel, syndicalisation, industrie, profession) et aux horaires de travail. D'autre part, la possibilité d'établir des liens entre ces caractéristiques et la SST est extrêmement limitée. À notre connaissance, la seule variable existante en matière de SST concerne le stress lié au travail bien qu'elle ne soit présente que dans le cycle 24 de l'enquête. L'état de santé général, lui, est mieux documenté. Certes, les informations recueillies fluctuent d'un cycle à l'autre, mais il est néanmoins possible d'obtenir des renseignements sur les incapacités et limitations d'activités, les divers problèmes de santé et le soutien social, notamment.

En plus d'une absence presque complète d'information sur l'état de santé lié au travail, l'ESG comporte des limites liées à la langue dans laquelle le questionnaire est rédigé et à la taille de l'échantillon. De fait, comme le questionnaire n'existe qu'en versions française et anglaise, et que les entrevues par procuration pour les individus ne maîtrisant ni l'une ni l'autre de ces langues n'étaient pas admises, il est probable qu'il y ait un biais quant à la représentativité des immigrants et, qui plus est, que les immigrants présentant une vulnérabilité en matière de SST (par leur ignorance des langues officielles) n'aient pas participé à l'enquête. D'autre part, la taille de l'échantillon pour le Québec est relativement faible pour qui s'intéresse aux travailleurs immigrants. Une demande d'information à Statistique Canada nous a permis d'apprendre que sur l'échantillon d'environ 5 000 Québécois, 2 741 sont âgés de 15 à 65 ans et, parmi eux, seulement 330 sont nés à l'étranger.

4.8 Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de SST (EQCOTESST)

L'*Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et sécurité du travail* (EQCOTESST) est une étude québécoise pilotée par l'IRSST, l'INSPQ et l'ISQ qui a été menée entre novembre 2007 et février 2008. Elle visait à recueillir de l'information sur les conditions de travail et les contraintes professionnelles, et à mesurer les associations qui pouvaient exister entre ces conditions et la SST. Les variables comme le pays de naissance, la durée de résidence et les langues parlées à la maison permettent de circonscrire la population immigrante. La grande force de cette enquête est qu'elle recueille beaucoup d'informations sur les conditions de travail (temps de travail, aspects psychosociaux, contraintes physiques, exposition à certains agresseurs en milieu de travail, etc.), et les atteintes à la santé (TMS, accident, etc.) des travailleurs québécois.

³⁸ http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4503

Les données de l'EQCOTESST sur les travailleurs immigrants et sur la langue parlée à la maison doivent être considérées avec prudence. Il existe en effet un certain problème de représentativité de l'échantillon puisque les immigrants qui ont répondu au questionnaire présentent des caractéristiques particulières. Ils devaient parler le français ou l'anglais puisque le questionnaire n'a pas été traduit dans d'autres langues. Par ailleurs, même si le niveau de scolarité est l'un des critères pour pouvoir immigrer au Canada, il semble que l'EQCOTESST surestime les immigrants scolarisés et ceux dont la durée de résidence est supérieure à 10 ans. La taille de l'échantillon de l'EQCOTESST peut également poser quelques défis pour l'analyse de certains phénomènes. À titre d'exemple, sur les 5 000 répondants de l'enquête, 11,4 % sont nés à l'extérieur du Canada et, parmi ceux-ci, seulement 23 ont été victime d'un accident du travail.

4.9 Enquête sur la population active (EPA)³⁹

L'*Enquête sur la population active* (EPA) est une enquête qui a largement été utilisée pour dresser un portrait de l'emploi chez les immigrants. Cette enquête transversale mensuelle est menée par Statistique Canada et a pour objet de recueillir de l'information sur les grandes tendances du marché du travail. Puisque cette enquête est administrée sur une base mensuelle dans chaque province, elle offre l'avantage de pouvoir suivre les principales tendances de l'emploi chez les immigrants (depuis 2006) et d'effectuer des comparaisons interprovinciales. Cette enquête contient également plusieurs variables qui permettent de décrire le travailleur (immigrant, niveau de scolarité, secteur d'activité économique, profession, syndicalisation, etc.) et quelques éléments en lien avec l'organisation du travail (nombre d'heures travaillées, taille de l'établissement, rémunération, etc.).

Le contenu SST de l'EPA est plutôt limité. Cette enquête ne contient aucune information sur l'environnement de travail et sur les possibles atteintes à la santé liées ou pas au travail. La seule information recueillie par l'EPA à cet effet concerne les raisons de l'absence du travail. En fait, l'enquête permet de savoir si les travailleurs se sont absents du travail en raison de maladie ou d'incapacité sans toutefois préciser si ces problèmes sont liés au travail. Par ailleurs, le fait que les immigrants représentent un groupe restreint de l'échantillon de l'EPA peut introduire une variabilité importante dans les données. Ainsi, la taille de l'échantillon pourrait limiter les possibilités d'analyses au niveau provincial.

4.10 Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP)

L'*Enquête québécoise sur la santé de la population* (EQSP) est une enquête transversale réalisée entre février 2008 et mars 2009 par l'ISQ et le MSSS en partenariat avec l'INSPQ et les DSP. Son objectif est de dresser un portrait de la santé de la population avec une représentativité au niveau régional afin de recueillir des informations prioritaires et suivre l'évolution de certains problèmes spécifiques de santé et leurs déterminants. Cette enquête vise également à recueillir des informations sur des indicateurs non couverts ou mal documentés au niveau régional par les sources de données existantes et à analyser le développement socio-émotionnel des enfants de 3 à 14 ans (seulement à l'échelle provinciale). Bien que l'EQSP ne concerne pas uniquement des travailleurs, ces derniers composent une part importante de l'échantillon. En effet, sur les

³⁹ http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3701

quelque 38 000 répondants, environ 22 000 sont des travailleurs (INSPQ, 2012). Cette enquête permet de circonscrire et de caractériser la population immigrante (pays de naissance, durée de résidence, langue [s] parlée [s], âge, sexe) et fournit également de l'information sur les caractéristiques du travail. Plusieurs questions concernent la santé au travail et génèrent de l'information sur l'environnement organisationnel, l'état de santé psychosocial et mental, l'exposition à certains agresseurs physiques et situations de travail à risque, les troubles musculosquelettiques, les blessures, etc.

En ce qui concerne la SST et les immigrants, l'EQSP offre des possibilités d'analyses intéressantes à l'échelle nationale. Dans l'EQSP, 12 % de la population âgée de 15 ans ou plus est né à l'extérieur du Canada (Traoré et coll., 2010b). L'échantillon semble suffisant pour effectuer des analyses sur la santé au travail et les immigrants. À titre d'exemple, une demande d'information adressée à l'INSPQ a permis de constater que 14,2 % des travailleurs nés à l'étranger souffrent de TMS reliés au travail tandis que cette proportion atteint 20,5 % chez les Canadiens de naissance. Toutefois, l'EQSP comporte certaines limites quant à la représentativité de la population immigrante. En effet, tout comme l'EQCOTESST, les immigrants sélectionnés devaient parler le français ou l'anglais puisque le questionnaire n'a pas été traduit dans d'autres langues. Par ailleurs, l'EQSP n'est pas la meilleure source de données pour étudier les accidents du travail puisque les informations concernant la blessure ne sont documentées que pour la blessure la plus sévère et non la plus récente.

4.11 Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 (EQSJS)

L'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS) est une vaste enquête transversale réalisée au cours de l'année scolaire 2010-2011 par l'ISQ en partenariat avec le MSSS et qui devrait être répétée aux cinq ans. Elle vise à combler les besoins d'informations sur l'état de santé et le bien-être des jeunes du secondaire, et sur les déterminants de la santé. Bien que l'EQSJS concerne spécifiquement une population de jeunes, elle permet d'identifier les jeunes immigrants (pays de naissance et durées de résidence) et recueille quelques informations sur leur emploi (emploi rémunéré ou non, nombre d'heures travaillées, type d'emploi occupé), la SST (consignes de sécurité et blessures au travail). Compte tenu des nombreux thèmes à couvrir, l'ISQ a conçu deux versions du questionnaire. La seule différence entre ces deux versions concerne la section expérience de travail, deux questions n'apparaissent pas dans le questionnaire 2, soit le type d'emploi occupé et la connaissance d'un collègue de travail qui s'est déjà blessé en effectuant le même travail. Cette enquête recueille aussi des renseignements sur la détresse psychologique, le décrochage scolaire et la consommation de médicaments. Au total, plus de 63 000 élèves du secondaire y ont participé.

Les données de cette enquête comportent toutefois certaines limites. La plus importante est sans doute le fait que la variable pays de naissance se retrouve uniquement dans le questionnaire 2 qui ne comporte pas d'information sur le type d'emploi occupé et la connaissance d'un collègue de travail qui s'est déjà blessé en effectuant le même travail, ce qui restreint les analyses. De plus, les questions de l'EQSJS portant sur le travail réfèrent à l'emploi occupé actuellement (ce qui exclut le travail d'été), il est probable que le nombre de jeunes qui travaillent durant l'année soit sous-estimé. Par ailleurs, étant donné la méthodologie de l'enquête, il est préférable d'analyser

les données selon le niveau scolaire plutôt que l'âge. Les informations recueillies sur les blessures au travail dans l'EQSJS sont plutôt limitées puisque les données ne permettent pas d'avoir une description détaillée de la blessure (nature de la blessure, gravité, absence du travail, etc.).

4.12 Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE)⁴⁰

L'*Enquête sur le milieu de travail et les employés* (EMTE) est une enquête longitudinale pilotée par Statistique Canada dont l'information a été collectée sur une base annuelle entre 1999 et 2006. Elle visait à documenter la manière dont les employeurs et employés réagissent et s'adaptent aux changements des milieux de travail. L'EMTE se divise en deux volets soit celui relatif au milieu de travail et celui concernant l'employé. Le volet « milieu de travail » recueille de l'information sur l'utilisation de la technologie, la gestion des ressources humaines (organisation du travail et changements organisationnels), l'innovation, certaines caractéristiques de la main-d'œuvre et la répartition des postes (taille de l'effectif, embauche, etc.). La composante « employé » recueille de l'information entre autres sur les caractéristiques de l'emploi, les horaires et les conditions de travail, les caractéristiques démographiques et ethnoculturelles, l'incapacité ou la limitation d'activités, la formation.

Dans le contexte où le monde du travail connaît de profondes transformations depuis que les données ont été collectées, et comme les caractéristiques de la population immigrante sont également appelées à changer, il nous semble opportun de rappeler que cette enquête ne reflète peut-être plus tout à fait le profil actuel de la population. Par ailleurs, une demande d'information adressée à Statistique Canada a permis de relever que les analyses provinciales ne sont pas possibles dans l'EMTE. Statistique Canada nous a également informés que son personnel ne produit plus rien à partir des données de cette enquête et qu'il n'est pas possible d'avoir accès à des tableaux personnalisés.

4.13 Synthèse de l'information

L'analyse du contenu des grilles *Travailleurs, emploi et atteintes à la santé* permet de constater que le nombre de variables et le type d'informations recueilli varient passablement d'une source à l'autre. De plus, chaque source a ses portées et limites qui doivent être considérées au moment de l'exploitation des données. Au total, la grille répertorie 19 variables sur les caractéristiques du travailleur, 53 sur l'organisation du travail, 25 sur les situations de travail, 13 sur les atteintes à la santé et leurs conséquences et 16 sur celles liées au travail. Le tableau 4.1 synthétise le contenu des 12 sources de données analysées et identifie certains aspects à considérer et des informations clés sur les atteintes/conséquences liées au travail. Le contenu détaillé des grilles et des fiches descriptives de chaque enquête se trouve à l'annexe 2.

Dans l'ensemble, les bases de données permettent de bien caractériser le travailleur. Parmi les 12 enquêtes considérées, six (EDTR, ELIA, ECI, EQCOTESST, EPA, EMTE) couvrent plus de 80 % des variables répertoriées sur ce sujet. L'EDTR constitue l'enquête la plus complète pour décrire le travailleur puisque 95 % des 19 variables identifiées sont couvertes. Les diverses

⁴⁰ http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=2615

sources permettent également de documenter des sujets tels que la surqualification, la qualité d'emploi, le type d'emploi, le secteur d'activité économique ou la profession. Par ailleurs, comme les secteurs d'activité économique et la profession sont des variables qui influencent grandement les risques de lésions professionnelles, il semble pertinent de détailler davantage les résultats publiés dans la littérature afin de mieux cibler l'action et l'intervention. À cet effet, l'ENM semble être la source à privilégier puisqu'elle permet de décrire finement la population immigrante et sa répartition sur le marché de l'emploi. Ainsi, il serait possible à l'échelle du Québec de connaître la répartition plus détaillée de la main-d'œuvre selon la profession ou les secteurs d'activité économique. Les résultats pourraient être ventilés en fonction de la durée de résidence ce qui fournirait des données uniques et pertinentes pour déterminer certains groupes cibles.

Les variables liées à l'organisation du travail sont dans l'ensemble présentes dans les enquêtes, mais portent plus fréquemment sur les horaires de travail que sur les aspects psychosociaux. Les situations de travail (contraintes de l'activité de travail et l'environnement de travail) sont quant à elles rarement abordées, seules deux enquêtes québécoises (EQCOTESST et EQSP) contiennent de l'information à ce sujet.

Afin de répondre aux objectifs de la présente étude, les atteintes à la santé et leurs conséquences s'avèrent importantes à considérer si l'on s'intéresse aux problématiques de SST. La plupart des sources de données répertorient de l'information sur ce sujet à l'exception de l'ENM et de l'ELIA. Par contre, le type d'information recueilli varie grandement selon la source de données. Certaines enquêtes (EDTR, BDIM, EQCOTESST) contiennent de l'information sur l'indemnisation des travailleurs. Comme les fichiers de la CSST ne comportent pas d'information sur le pays d'origine ou la durée de résidence, l'exploitation de ces enquêtes peut constituer une alternative pertinente pour étudier cet aspect. Pour documenter l'exposition à diverses situations de travail (environnement de travail physique et psychosocial), il faudrait privilégier l'EQCOTESST ou l'EQSP, qui couvrent quelques questions spécifiques concernant l'exposition. Parmi les enquêtes considérées, certaines visent des sous-groupes particuliers comme les jeunes (EQSJS) ou encore les individus ayant une incapacité de longue durée (ECI). Par ailleurs, les associations qui peuvent exister entre les différents aspects mesurés (travailleur, organisation du travail, situation de travail, atteintes / conséquences liées au travail, atteintes / conséquences générales) sont également d'intérêt pour les problématiques relatives à la SST. À cet effet, l'EQCOTESST, l'EQSP, l'EDTR et l'ESCC offrent des possibilités d'analyses intéressantes.

Ainsi, le choix des sources de données varie en fonction de plusieurs critères comme les questions et les hypothèses de recherche, la portée et les limites des sources de données et le type d'information disponible.

Tableau 4.1 : Information recueillie dans les grilles *Travailleur, emploi et atteintes à la santé*

Sources	Aspects mesurés					Aspects à considérer	Informations Atteintes/conséquences liées au travail
	Travailleur (N=19)	Organisation du travail (N=53)	Situation de travail (N=25)	Atteintes/conséquences Liées au travail (N=16)	Générales (N=13)		
EDTR	95 %	13 %	-	25 %	23 %	- Aucune information sur les situations de travail - Taille de l'échantillon pour le Québec - Dernière année de collecte 2011	- Information sur les limitations d'activités, le stress, la survenue de lésion professionnelle et l'indemnisation
ENM	68 %	4 %	-	-	15 %	- Représentativité limitée des petits ensembles géographiques - Information limitée sur les conditions de travail et les atteintes à la santé	Non couvert
ESCC	74 %	11 %	-	31 %	77 %	- Information limitée sur les conditions de travail - Taille de l'échantillon qui limite les analyses détaillées pour les immigrants du Québec	- Information sur la survenue d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, et sur la présence de troubles musculosquelettiques.
BDIM	63 %	-	-	6 %	0 %	- Aucune information sur les conditions de travail - Information limitée sur les atteintes à la santé - Comparaison immigrants par rapport à natifs pratiquement impossible - Population visée: ensemble des immigrants reçus depuis 1980 ayant produit au moins une déclaration de revenus	- Information sur les indemnités reçues pour accident du travail

Sources	Aspects mesurés					Aspects à considérer	Informations Atteintes/conséquences liées au travail
	Travailleur (N=19)	Organisation du travail (N=53)	Situation de travail (N=25)	Atteintes/conséquences Liées au travail (N=16)	Générales (N=13)		
ELIA	89 %	23 %	-	-	15 %	- Taille de l'échantillon qui limite les analyses détaillées pour les immigrants du Québec - Très peu d'information sur l'état de santé	Non couvert
ECI	84 %	9 %	-	19 %	54 %	- Population visée: Canadiens de 15 ans ou plus dont les activités quotidiennes sont limitées par un état ou par un problème de santé qui s'inscrit sur une longue durée - Taille de l'échantillon qui limite les analyses détaillées pour les immigrants du Québec	- Information sur la sévérité de l'incapacité, nature et origine (le travail est-il en cause?) - Information sur les conséquences de l'incapacité sur le travail
ESG	79 %	13 %	-	6 %	46 %	- Peu d'information sur les conditions de travail - Langue du questionnaire (anglais et français) - Taille de l'échantillon qui limite les analyses détaillées pour les immigrants du Québec	- Information sur le stress lié au travail (cycle 24)
EQCOTESST	84 %	53 %	36 %	44 %	62 %	- Représentativité limitée des immigrants - Langue du questionnaire (anglais et français) - Taille de l'échantillon qui limite les analyses détaillées pour les immigrants du Québec	- Information sur les TMS, les accidents du travail, la violence au travail, les problèmes de santé mentale liée au travail
EPA	84 %	8 %	-	6 %	15 %	- Peu d'information sur les atteintes à la santé - Taille de l'échantillon qui limite les analyses détaillées pour les immigrants du Québec	- Information sur les raisons de l'absence du travail

Sources	Aspects mesurés					Aspects à considérer	Informations Atteintes/conséquences liées au travail
	Travailleur (N=19)	Organisation du travail (N=53)	Situation de travail (N=25)	Atteintes/conséquences Liées au travail (N=16)	Générales (N=13)		
EQSP	68 %	17 %	28 %	25 %	62 %	- Langue du questionnaire (anglais et français)	- Information sur l'environnement organisationnel, l'état de santé psychosociale et mentale, l'exposition à certains agresseurs physiques et situations de travail à risque, les troubles musculosquelettiques, les blessures, etc. - Accidents du travail sont documentés pour la blessure la plus grave et non la plus récente
EQSJS	37 %	4 %	-	6 %	15 %	- Population visée : jeunes du secondaire - Le pays de naissance est documenté pour une partie de l'échantillon	- Information sur les consignes de sécurité et les blessures au travail
EMTE	95 %	53 %	-	6 %	8 %	- Dernière année de collecte 2006 - Aucune analyse provinciale possible - Aucune production par Statistique Canada de tableau personnalisé	- Information sur les limitations fonctionnelles

5. DISCUSSION

Depuis plusieurs années, la population immigrante est en forte croissance au Québec. L'augmentation de ce segment de la population modifie les caractéristiques de la main-d'œuvre, ce qui peut avoir des répercussions sur la santé et la sécurité du travail. Pour favoriser une intégration saine et sécuritaire des immigrants dans les milieux de travail, il est essentiel d'étudier leur situation professionnelle, les caractéristiques de leurs milieux de travail, et également de déterminer les facteurs de risque qui peuvent les différencier en matière de santé et de sécurité du travail. Le manque de données probantes permettant de documenter les risques relatifs à la SST des immigrants rendent difficiles l'orientation des recherches sur cette population de travailleurs. Cette étude tente donc d'apporter un éclairage sur l'information statistique disponible tant dans la littérature que dans les enquêtes populationnelles pour mieux informer et orienter la recherche. Dans un premier temps, un portrait de la main-d'œuvre immigrante a été effectué en s'appuyant sur des études dont les analyses reposent sur des données statistiques. Les résultats de cette revue de la littérature ont été divisés en cinq thématiques principales, à savoir : 1) le contexte et les caractéristiques de la population immigrante; 2) les immigrants sur le marché du travail; 3) les conditions de travail et d'emploi des immigrants; 4) la santé et la sécurité du travail des immigrants; 5) les immigrants temporaires.

L'analyse du contexte de l'immigration et des caractéristiques sociodémographiques des immigrants a permis de relever plusieurs différences entre ceux-ci et les natifs du Canada. Notamment, ils forment une population plus jeune, avec un rapport de masculinité plus élevé dans le cas des immigrants économiques. Ils ont aussi un niveau de scolarité plus élevé et un état de santé au départ plus favorable. Les études recensées ont permis de constater que ces différences sociodémographiques proviennent en partie des critères de sélection des immigrants. Comme ces critères sont définis par les politiques d'immigration, l'étude de la population immigrante requiert que les données statistiques soient mises en contexte par une description des politiques passées et/ou actuelles.

La situation des immigrants sur le marché du travail est un sujet ayant fait l'objet de plusieurs études puisqu'elle constitue un indicateur clé de leur intégration dans le pays d'accueil. Afin de la décrire, les études utilisent fréquemment les indicateurs classiques que sont les taux de chômage, d'activité et d'emploi. L'analyse de ces indicateurs montre une plus grande difficulté des immigrants à s'insérer sur le marché du travail comparativement à la population née au Canada. Toutefois, la situation des immigrants sur le marché du travail tend à converger vers celle de la population d'accueil au fur et à mesure que la durée de résidence s'allonge. Les études analysées permettent de déterminer plusieurs facteurs qui expliquent les difficultés éprouvées par les immigrants à intégrer le marché du travail. Le manque d'expérience de travail au Canada, le manque de reconnaissance de l'expérience de travail et des titres de compétence ou des diplômes acquis à l'étranger, ainsi que les barrières linguistiques figurent parmi les principales difficultés rencontrées. Les défis de l'intégration varient également en fonction de l'âge à l'admission, du genre, du niveau de scolarité, du lieu d'obtention du diplôme et de la qualification. Par ailleurs, la catégorie d'immigrants (économique, regroupement familial, réfugiés) constitue une autre variable associée à la situation sur le marché du travail, cependant les données permettant l'analyse de cette association sont rares.

Certaines études ont permis de décrire en quoi les caractéristiques de l'emploi (profession, régime de travail, statut d'emploi, ancienneté, rémunération, temps de travail, etc.), du milieu de travail (secteur d'activité économique, couverture syndicale, taille d'entreprise, etc.) et la formation en milieu de travail différencient les immigrants des Canadiens de naissance. Ces facteurs sont importants à considérer puisqu'ils peuvent influencer les risques relatifs à la SST.

Pour la formation en milieu de travail, le cumul d'emplois et la taille de l'entreprise, on ne constate pas ou peu de différences entre les immigrants et les personnes nées au Canada, mais les résultats peuvent varier en fonction des variables considérées dans les modèles statistiques et de la source de données utilisée. Par exemple, les différences entre immigrants et natifs du pays tendent à diminuer avec l'allongement de la durée de résidence. Toutefois, en ce qui concerne la proportion de travailleurs autonomes, elle est plus élevée chez les immigrants, mais ce résultat n'est attribuable qu'à ceux établis depuis plus de 10 ans. La profession et le secteur d'activité économique peuvent aussi influencer les risques de lésions professionnelles. À ce sujet, les études analysées révèlent des différences de répartition entre la main-d'œuvre immigrante et les personnes nées au Canada, sans toutefois permettre d'obtenir un portrait détaillé de la situation. En effet, comme les résultats sont ventilés seulement en grands regroupements de profession ou de secteurs et que d'autres facteurs importants, comme la durée de résidence, ne sont pas considérés les informations s'avèrent limitées. Des résultats plus détaillés pourraient permettre d'obtenir de l'information sur certains secteurs d'activité qui présentent des défis en matière de SST comme par exemple les agences de placement de personnel qui emploient un certain nombre de travailleurs immigrants. Il demeure difficile avec les informations publiées de déterminer des pistes de recherche ou d'intervention en fonction de secteurs d'activité ou de professions spécifiques. Il ressort toutefois que les immigrants semblent se retrouver en plus grande proportion dans des professions et industries plus à risque (Premji et coll., 2010). Par ailleurs, soulignons que les horaires et les heures travaillées des immigrants ont été peu abordés dans la littérature.

Bien que les immigrants soient nombreux sur le marché du travail, peu d'études quantitatives se sont intéressées aux risques spécifiques auxquels ils doivent faire face. Ceci s'explique notamment par le fait que les enquêtes nationales incluent rarement de l'information sur les lésions professionnelles et les conditions de travail et, lorsque c'est le cas, la taille de l'échantillon limite les analyses. Toutefois, certaines stratégies comme le regroupement de données issues de plusieurs années de collecte sont mis de l'avant par les études pour accroître la taille de l'échantillon. La recherche bibliographique a tout de même permis de détecter quelques études qui s'intéressaient à ce sujet. La plupart de celles-ci utilisent des analyses multivariées qui incluent des variables relatives aux caractéristiques des répondants, de l'emploi et du milieu de travail. L'étude de Smith et Mustard (2010) montre que les immigrants sont davantage exposés aux facteurs de risque pour la SST comparativement aux Canadiens de naissance. Par ailleurs, d'autres facteurs ayant une influence sur les indicateurs de risque de lésions professionnelles chez les immigrants, comme la méconnaissance des protections juridiques en matière de SST, la difficulté d'exprimer ses préoccupations quant aux risques présents dans le milieu de travail ou les besoins en matière de formation sont mentionnés dans les études.

Le dernier aspect abordé par la revue de la littérature concerne les immigrants temporaires. Cette population est difficile à estimer puisqu'elle peut varier considérablement d'un mois à l'autre en raison des entrées et des sorties du territoire. Les études montrent malgré tout que l'effectif

d'immigrants temporaires a constamment augmenté entre 2008 et 2013. L'importance des travailleurs étrangers au sein de ce bassin d'immigrants temporaires a également connu une augmentation, tant en termes d'effectifs qu'en termes d'entrées sur le territoire. Les travailleurs étrangers temporaires sont relativement jeunes, les hommes y sont proportionnellement plus nombreux et, chez ces derniers, l'emploi semble correspondre à leur niveau de qualification. Bien que les immigrants temporaires représentent une faible proportion de la population en emploi, ils constituent dans certaines professions un poids important. À titre d'exemple, au Canada, en 2006, 20 % de la main-d'œuvre qui occupe un emploi d'aide familiale à temps plein était composé d'immigrants temporaires. Les travailleurs étrangers temporaires se concentrent également dans d'autres professions comme celles liées à l'agriculture, aux sciences naturelles et appliquées, et à la vente et services. Parmi les études sélectionnées, aucune ne présentait des statistiques sur les immigrants temporaires et la SST. Toutefois, Preibisch et Hennebry (2001) dressent certains constats intéressants qui méritent d'être soulignés. L'augmentation du nombre de travailleurs étrangers temporaires, en particulier ceux qui occupent des emplois peu spécialisés, pose certains défis quant à la santé et la sécurité du travail. En effet, ces emplois peuvent placer les travailleurs étrangers en situation de vulnérabilité, ce qui peut entraîner des effets sur leur santé.

Dans la deuxième partie de la présente étude, un inventaire des enquêtes populationnelles canadiennes et québécoises a été effectué afin de documenter les bases de données disponibles et d'en évaluer le potentiel d'analyse pour la population immigrante et les problématiques de SST. Au total, 12 bases de données ont été analysées au moyen de deux outils, soit la grille *Travailleur, emploi et atteintes à la santé* et la fiche descriptive. À la lumière des informations recueillies par la revue de la littérature et de l'inventaire des sources de données, les informations ont été classifiées en trois grandes thématiques : les caractéristiques du travailleur, l'organisation et les situations de travail ainsi que les atteintes à la santé et leurs conséquences. On retrouve à la section 4.13 un tableau qui synthétise le contenu des 12 sources de données et identifie certains aspects à considérer, ainsi que des informations clés sur les atteintes et leurs conséquences liées au travail.

Les caractéristiques du travailleur sont dans l'ensemble bien documentées dans la littérature et les bases de données (par ex. : EDTR, EPA, ELIA). Ainsi, des sujets tels que la surqualification, la qualité d'emploi, le type d'emploi ou la profession peuvent être bien documentés par ces sources. Contrairement aux grands regroupements de professions et de secteurs d'activité économique que l'on retrouve dans les études publiées, certaines sources de données (par ex. ENM) offrent la possibilité de détailler davantage les résultats afin de mieux cibler l'action et l'intervention. Par ailleurs, pratiquement toutes les bases de données considérées dans la présente étude offrent un potentiel d'analyse comparative entre les immigrants et les Canadiens de naissance. Certaines d'entre elles, comme l'EDTR, l'EQCOTESST, l'EQSP et l'ESCC, permettent même d'analyser les associations entre les caractéristiques du travailleur et la SST.

L'organisation du travail et les situations de travail constituent également des facteurs qui peuvent être associés aux risques relatifs à la SST. Les variables liées à l'organisation du travail sont habituellement présentes dans les enquêtes, mais elles concernent davantage le temps de travail (horaires et heures de travail) que les aspects psychosociaux. L'absence d'information sur la formation ou l'information transmise en milieu de travail sur les risques associés au travail constitue également une limite des enquêtes. De plus, on constate d'importantes lacunes

informationnelles dans les variables liées aux situations de travail. En fait, seulement deux sources de données (EQCOTESST et EQSP) sur les 12 considérées recueillent de l'information sur certaines contraintes physiques (par ex. : manutention, efforts, mouvements répétitifs) et sur l'exposition à certains agresseurs physiques (par ex. : bruits, vibrations, substances chimiques). Ces deux sources permettent ainsi d'effectuer des associations entre l'organisation, les situations de travail et le risque de lésions professionnelles.

Enfin, la littérature et les bases de données permettent de documenter les atteintes à la santé et leurs conséquences, mais la thématique plus pointue des atteintes liées au travail est souvent négligée. Certaines sources de données analysées recueillent tout de même de l'information relative à cette thématique : incapacités et limitations d'activités, accidents du travail et maladies professionnelles, douleurs musculosquelettiques, détresse psychologique et stress. Il est alors possible de comparer les immigrants et les Canadiens de naissance en fonction des atteintes à la santé générale et de celles liées au travail en contrôlant pour certaines variables comme l'industrie, la profession et les contextes de travail. Les études sélectionnées soulignent l'absence d'information sur l'origine des travailleurs dans les bases de données de la CSST ce qui rend impossible l'estimation du nombre de lésions indemnisées des immigrants et leur description. Toutefois, l'inventaire des sources de données a permis de constater que certaines contiennent de l'information sur les immigrants ayant reçu des indemnités pour accidents du travail (par ex. BDIM). Par ailleurs, la taille de l'échantillon de plusieurs enquêtes (par ex. : ELIA, ECI, EQCOTESST) peut s'avérer contraignante, pouvant restreindre par le fait même les analyses possibles. La gravité des lésions professionnelles et la description de ces lésions sont des sujets peu abordés par les études et sources de données. Ainsi, le fait de recourir à une source de données plutôt qu'à une autre induit des variations en fonction de plusieurs critères comme les questions et les hypothèses visées par les études, la portée et les limites des données et le type d'information disponible.

CONCLUSION

Cette étude visait à dresser un bilan des études statistiques sur les travailleurs immigrants et la SST au Québec, de même qu'à effectuer un inventaire des sources de données statistiques disponibles sur le sujet.

Il ressort de la revue de la littérature que la majorité des études détaillent les caractéristiques des travailleurs, que certaines d'entre elles traitent aussi des caractéristiques des milieux de travail et de l'état de santé général des immigrants. Toutefois, très peu d'études statistiques ont analysé des données sur la santé et la sécurité des travailleurs immigrants au Canada et encore moins au Québec. L'analyse de la littérature a malgré tout permis de déterminer certaines variables clés (par ex. : la durée de résidence, le statut d'immigrant, la profession, le secteur d'activité économique, les facteurs en lien avec la formation et l'intégration en emploi) pouvant permettre d'orienter l'intervention dans les milieux de travail. En fait, il serait possible d'effectuer des études à l'échelle du Québec qui permettrait de connaître la répartition de la main-d'œuvre immigrante plus finement selon la profession et le secteur d'activité économique en contrôlant pour certaines variables clés comme la durée de résidence. Par ailleurs, les facteurs de risque ou de protection relatifs à la SST et à l'indemnisation des travailleurs immigrants pour le Québec s'avèrent pertinents à documenter à partir des sources inventoriées.

L'inventaire des 12 sources de données statistiques les plus pertinentes montre clairement qu'aucune d'entre elles ne permet d'effectuer un portrait complet et détaillé des travailleurs immigrants et de la SST au Québec puisqu'aucune ne visait spécifiquement cette thématique. Tenant compte des limites des sources de données, l'inventaire a fait ressortir que plusieurs d'entre elles pourraient être exploitées afin de connaître ou de suivre la situation des immigrants sur le marché du travail, en lien avec certains aspects de la SST, ou de comparer cette situation à celle des natifs du Canada. Le recours à plusieurs sources de données pourrait servir à répondre à certaines questions de recherche sur cette thématique sans toutefois fournir un portrait complet de la situation. Dans ce contexte, le recours aux méthodes mixtes peut s'avérer une option intéressante. En effet, comme le mentionne Premji (2008), cette démarche combinant à la fois les méthodes quantitatives et qualitatives permet d'enrichir la compréhension du phénomène étudié. Les analyses quantitatives permettent de dresser un portrait plus général tandis que l'analyse qualitative précise davantage les constats. À titre d'exemple, les études exploratoires ou les études de cas répertoriées à l'annexe 1 ont exploré des aspects non mesurés dans les enquêtes comme les difficultés d'accès à l'indemnisation, le processus d'indemnisation, la participation des immigrants aux mesures de SST, la formation et l'initiation à l'emploi, etc. Ainsi, la complémentarité de ces deux approches permet de broser un portrait plus complet de la situation et de déterminer les groupes à risque, ainsi que de proposer certaines pistes d'action.

Les organismes comme Statistique Canada et la CSST qui collectent les données jouent également un rôle quant à la disponibilité de l'information concernant les immigrants et la SST. En effet, l'analyse des lésions professionnelles indemnisées chez les travailleurs immigrants du Québec est complexifiée par le fait que les fichiers administratifs de la CSST ne contiennent aucune information sur leur pays de naissance et leur durée de résidence. Ainsi, dans le but de comprendre les caractéristiques des lésions professionnelles survenant aux immigrants, il s'avérerait utile, que la CSST ajoute quelques variables permettant d'identifier les immigrants au même titre que les

autres variables sociodémographiques telles que l'âge et le genre. Par ailleurs, Statistique Canada pourrait intégrer dans ses enquêtes davantage de variables permettant de mieux documenter la santé au travail.

Pour conclure, il convient de rappeler que les données statistiques sont utiles pour déterminer quels sont les groupes de travailleurs qui présentent des problèmes, ou qui sont exposés à des situations de travail pouvant avoir des répercussions sur leur santé, et pour en connaître les facteurs associés. Ces informations sont alors pertinentes dans une optique de prévention et de planification de la recherche.

BIBLIOGRAPHIE

Revue de la littérature

Benjamin, C. et Ménard, P.-O. (2010). « Le portrait de la population immigrée en 2006 : une population en transformation » dans *Portrait social du Québec édition 2010*, Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 4, p. 89-116.

Bélanger, A., Bastien, Y. (2010). *Un portrait de l'emploi chez les immigrants des cinq régions de la métropole de Montréal*, Rapport n^o 1, Montréal, Emploi Québec, 128 p.

Bélanger, A., Bingoly-Liworo, G., Ledent, J. (2010) *Vitesse et facteurs explicatifs de l'entrée en emploi des immigrants récents au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique*, Rapport n^o 4, Montréal, Emploi Québec, 52 p.

Boudarbat, B. et Boulet, M. (2010). *Immigration au Québec : Politiques et intégration au marché du travail*. Rapport de projet (n^o 2010RP-05), CIRANO, 88 p.

Boudarbat, B. (2011). *Les défis de l'intégration des immigrants dans le marché du travail au Québec : enseignements tirés d'une comparaison avec l'Ontario et la Colombie-Britannique*. Rapport de projet (n^o 2011RP-07), CIRANO, 54 p.

Boudarbat, B. et Connolly, M. (2013). *Évolution de l'accès à l'emploi et des conditions de travail des immigrants au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique entre 2006 et 2012*. Série scientifique (2013s-28), CIRANO, 35 p.

Breslin, FC. et Smith, P. (2006). « Trial by fire: a multivariate examination of the relation between job tenure and work injuries ». *Occupational environmental Medicine*, vol. 63, n^o 1, p.27-32.

Champoux, D. et Cloutier, E. (1996) *Problématique de la santé et de la sécurité chez les pompiers : résultats de l'analyse de fichiers d'accidents de deux municipalités du Québec*. Rapport de recherche (R-144), Montréal, IRSST, 63 p.

Chen, C., Smith, P., Cameron, M. (2010). « The prevalence of over-qualification and its association with health status among occupationally active new immigrants to Canada », *Ethnicity & Health*, vol. 15, n^o 6, p. 601-619.

Chicha, M.-T. et Charest, É. (2008). *L'intégration des immigrants sur le marché du travail à Montréal*, Choix IRPP, vol. 14, n^o 2, 62 p.

Chui, T. et Tran, K. (2005). *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail 2003*, produit n^o 89-615-XIF, Statistique Canada, 15 p.

Chui, T., Tran, K. (2006). *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Perspective régionale des expériences sur le marché du travail 2003*, produit n° 89-616-XIF, Statistique Canada, 44 p.

Citoyenneté et Immigration Canada. (2012). *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*, Guide d'étude, 68 p.

Cousineau, J.-M., Boudarbat, B. (2009). « La situation économique des immigrants au Québec », *Relation Industrielle*, vol. 64, n° 2, p.230-249.

CSST (2010). *Bâtir l'assurance d'une prévention durable: Plan stratégique 2010-2014*, 36 p.

Deslauriers, M., Akanni, F., Castonguay, M.-H., Santos, P. (2013). *Enquête auprès des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés : Portrait des emplois occupés selon certaines caractéristiques des travailleurs qualifiés*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, 38 p.

Duguay, P., Boucher, A., Busque, M.-A., Prud'homme, P., Vergara, D. (2012). *Lésions professionnelles indemnisées au Québec en 2005-2007 : Profil statistique par industrie - catégorie professionnelle*, Études et recherches (Rapport R-749), Montréal, IRSST, 202 p.

Duguay, P., Massicotte, P., Godin, J.-F., Hébert, F., Gervais, M. (2007a). *Sources de données nord-américaines et européennes sur les conditions de travail en lien avec la santé et la sécurité du travail - Document I – synthèse*, Études et recherches (Rapport R-495), Montréal, IRSST, 59 p.

Duguay, P., Massicotte, P., Godin, J.-F., Hébert, F., Gervais, M. (2007b). *Sources de données nord-américaines et européennes sur les conditions de travail en lien avec la santé et la sécurité du travail - Document II – répertoire des sources de données inventoriées*, Études et recherches (Rapport R-496), Montréal, IRSST, 170 p.

Emploi Québec. (avril 2014). « Le marché du travail et les personnes immigrantes ». Communication présentée à l'UQAM, Montréal, Québec.

Forcier, M. (2012) *L'intégration des immigrants et immigrantes au Québec*, Note socio-économique, Montréal, IRIS, 12 p.

Fuller-Thomson, E., Noack, A., George, U. (2011). « Health decline among recent immigrants to Canada: findings from a nationally-representative longitudinale survey », *Revue canadienne de santé publique*, vol. 102, n° 4, p. 273-280.

Gilmore, J. (2009). *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2008 : analyse de la qualité de l'emploi*, produit n° 71-606-X, Statistique Canada, 39 p.

Gravel, S., Brodeur, J.-M., Champagne, F., Lippel, K., Fournier, M., Boucheron, L., Patry, L. (2006). « Critères pour apprécier les difficultés d'accès à l'indemnisation des travailleurs

immigrants victimes de lésions professionnelles », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* (PISTES) [En ligne], vol. 8, n° 2, 15 p.

Gouvernement du Québec. (1991). *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, 32 p.

Houle, R., Yssaad, L. (2010). *Recognition of new comers foreign credentials and work experience*, Perspectives, produit n° 75-001-X, Statistique Canada, p. 18-33.

Institut de la statistique du Québec. (2014). *État du marché du travail au Québec Bilan de l'année 2013*, 48 p.

Kiolo-Malambwe, J-M (2011). *Participation des immigrants au marché du travail en 2009*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 40 p.

Kilolo-Malambwe, J.-M. (2013). *La surqualification au sein des grands groupes professionnels au Québec : état des lieux en 2012*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 21 p.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés L.C. 2001, ch. 27

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. (2011). *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015*, 33 p.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. (2012a). *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2013*, Gouvernement du Québec, 14 p.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. (2012b). *Les immigrants et le marché du travail Québécois en 2009 et 2010*, Gouvernement du Québec, 46 p.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. (2012c). « Les immigrants et le marché du travail québécois en 2011 », Gouvernement du Québec, 36 p.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. (2013a). *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2014*, Gouvernement du Québec, 13 p.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. (2013b). *Guide des procédures d'immigration, composante 3: Programme de recrutement et de sélection des candidats à l'immigration économique*, Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. (2013c). *Les immigrants et le marché du travail Québécois en 2012*, Gouvernement du Québec, 33 p.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. (2014a). *L'immigration temporaire au Québec 2007-2012*, Portraits statistiques, Gouvernement du Québec, 37 p.

Ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion. (2014a) *Population immigrée au Québec et dans les régions en 2011 : caractéristiques générales*, Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 données ethnoculturelles, 125 p.

Ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion. (2014b) *L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes, 2009-2013*, Portrait statistique, 100 p.

Nanhou, V., Audet, N. (2008). *Caractéristiques de santé des immigrants du Québec : comparaison avec les canadiens de naissance*, Zoom santé, Institut de la statistique du Québec, 4 p.

Pérez, C. (2002). *État de santé et comportement influant sur la santé des immigrants*, Supplément aux rapports sur la santé, vol. 13, n° 82-003, Statistique Canada, 14 p.

Plante, J. (2010) *Caractéristiques et résultats sur le marché du travail des immigrants formés à l'étranger*, produit n° 81-595-M, Statistique Canada, 98 p.

Preibisch, K. et Hennebry, J. (2011). « Temporary migration, chronic effects: the health of international migrant workers in Canada », *Canadian Medical Association Journal*, vol. 183, n° 9, p. 1033-1038.

Premji, S. (2008). *Inégalités selon l'ethnicité et le genre dans le risque de lésions professionnelles indemnisées à Montréal*. Thèse de doctorat, Montréal : Université du Québec à Montréal, 155 p.

Premji, S., Duguay, P., Messing, K., Lippel, K. (2010). « Are immigrants, ethnic and linguistic minorities over-represented in jobs with a high level of compensated risk? Results from a Montreal, Canada study using census and workers compensation data », *American Journal of Industrial Medicine*, vol. 53, n° 9, p. 875-885.

Smith, P., Chen, C., Mustard, C. (2009a). « Differential risk of employment in more physically demanding jobs among a recent cohort of immigrants to Canada », *Injury Prevention*, vol. 15, n° 4, p. 252-258.

Smith, P., Kosny, A., Mustard, C. (2009b). « Differences in access to wage replacement benefits for absences due to work related injury or illness in Canada », *American Journal of Industrial Medicine*, vol 52, n° 4, p. 341-349.

Smith, P. et Mustard, C. (2009) « Comparing the risk of work-related injuries between immigrants to Canada and Canadian-born labour market participants », *Occupational Environment Medicine*, vol. 66, n° 6, p. 361-367.

Smith, P. et Mustard, C. (2010). « The unequal distribution of occupational health and safety risks among immigrants to Canada compared to Canadian-born labour market participants: 1993-2005 », *Safety Science*, vol. 48, n° 10, p. 1296-1303.

Smith, P., Morassaei, S., Mustard, C. (2011). « Examining changes in reported work conditions in Quebec, Ontario and Saskatchewan between 1994 and 2003-2005 », *Canadian Journal of Public Health*, vol. 102, no 2, p. 127-132.

St-Amour, M. (2012). *Un portrait des résidents temporaires au Québec de 2000 à 2010*, Données sociodémographiques en bref, vol. 16, n° 2, Institut de la statistique du Québec, 8 p.

Statistique Canada. (2013). *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, Document analytique, produit n° 99-010-X2011001, 24 p.

Thomas, D. (2010). *Foreign nationals working temporarily in Canada*, Canadian Social Trends, produit n° 11-008-X, Statistique Canada, p. 34-48.

Vézina, M., Cloutier, E., Stock, S., Lippel, K., Fortin, É., Delisle, A., St-Vincent, M., Funes, A., Duguay, P., Vézina, S., Prud'homme, P. (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de SST (EQCOTESST)*. Études et recherches / Rapport R-691, Montréal, IRSST, 756 pages.

Yssaad, L. (2012). *Les immigrants sur le marché du travail canadien, 2008-2011*, Série d'analyses de la population active immigrante, produit n° 71-606-X, Statistique Canada, 88 p.

Zietsma, D. (2007). *Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*, Série d'analyses de la population active immigrante, produit n° 71-606-XIF, Statistique Canada, 28 p.

Sources de données

1 - Base de données longitudinale sur les immigrants (BDIM)

Statistique Canada. *Dictionnaire de la base de données longitudinale sur les immigrants 2009* (non publié).

Statistique Canada. *Dictionnaire BDIM – Les données de l’admission* (non publié).

2 - Enquête canadienne sur l’incapacité (ECI)

Statistique Canada. *Questionnaire - L’Enquête canadienne sur l’incapacité*.

3 - Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)

Statistique Canada. *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR): Questionnaire de l’entrevue préliminaire, de l’entrevue sur le travail et le revenu pour l’année de référence 2011*.

Statistique Canada. *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR): Questionnaire de l’entrevue de la composante d’entrée et sortie pour l’année de référence 2011*.

4 – Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA)

Statistique Canada. *Questionnaire - Étude longitudinale et internationale des adultes, 2012*.

5 - Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE)

Statistique Canada. *Dictionnaire électronique de données de l’EMTE*.
<http://www.statcan.gc.ca/pub/71-221-x/71-221-x2007000-fra.htm>

6 – Enquête nationale auprès des ménages (ENM)

Institut de la statistique du Québec. (2013). *L’Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l’intention des utilisateurs du Québec*, Note d’information, 14 p.

Statistique Canada. *Questionnaire -Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

Statistique Canada. *Guide de référence sur le travail Enquête nationale auprès des ménages, 2011*.

Statistique Canada. *Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l’immigration*, Enquête nationale auprès des ménages, 2011, produit n° 99-012-X2011007, 10 p.

Statistique Canada. *Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, produit n° 99-001-X2011001, 25 p.

7 – Enquête sur la population active (EPA)

Statistique Canada. *Guide de l'Enquête sur la population active, 2012* produit n° 71-543-G, 82 p.

8 – Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de SST (EQCOTESST)

Cloutier, E., Lippel, K., Boulianne, N., Boivin, J.-F. (2011). « Description des conditions de travail et d'emploi au Québec » dans *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et sécurité du travail* (EQCOTESST), Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail - Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, chapitre 2.

Traoré, I. et Dumont, M. (2010). *Étude québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et sécurité du travail, 2007-2008*. (EQCOTESST). Cahier technique et méthodologique, Québec, Institut de la statistique du Québec, 279 p.

9 - Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS)

Pica, L. A., Traoré, I., Bernèche, F., Laprise, P., Cazale, L., Camirand, H., Berthelot, M., Plante, N. et coll. (2012). *L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011. Le visage des jeunes d'aujourd'hui : leur santé physique et leurs habitudes de vie, Tome 1*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 258 p.

Institut de la statistique du Québec. *Questionnaire de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*

Institut de la statistique du Québec. (2013). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*. Cahier technique : Livre de codes et définition des indices (Fichier maître) », 857 p.

10 – Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP)

Institut de la statistique du Québec. *Questionnaire de l'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008*.

Institut de la statistique du Québec, Institut national de santé publique du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. (2010). « Guide spécifique des aspects méthodologiques des données d'enquêtes sociosanitaires du Plan commun de surveillance », *Enquête québécoise sur la santé de la population 2008*, Québec, Gouvernement du Québec, 117 p.

Institut national de santé publique du Québec. (2012). *Le travail un déterminant important de la santé*, Colletion des données à l'action, Québec, 28 p.

Traoré, I., Beauvais, B., Du Mays, D., Dumont, M., Marois, G. (2010a). *L'Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2008. Cahier technique: Livre de codes et définition des indices (Fichier maître), Québec, Institut de la statistique du Québec, 704 p.

Traoré, I., Camirand, H., Baulne, J. (2010b). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : analyse des données régionales*. Recueil statistique, Québec, Institut de la statistique du Québec, 878 p.

11 – Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)

Statistique Canada. (2014). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes – Composante annuelle Guide de l'utilisateur* (Fichiers de microdonnées de 2013).

Statistique Canada. Questionnaire *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Composante annuelle 2013*.

Statistique Canada. (2010). Questionnaire *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Vieillesse en santé*.

12 – Enquête sociale générale (ESG)

Statistique Canada. Questionnaire de l'enquête principale *Enquête sociale générale, 2008, Cycle 22 – Réseaux sociaux*.

Statistique Canada. Questionnaire de l'enquête principale *Enquête sociale générale, 2009 Cycle 23 – Victimation*.

Statistique Canada. Questionnaire de l'enquête principale *Enquête sociale générale, 2010 Cycle 24 - Bien-être et stress lié au manque de temps*.

Statistique Canada. Questionnaire de l'enquête principale *Enquête sociale générale, 2011, Cycle 25 – Famille*.

Statistique Canada. Questionnaire de l'enquête principale *Enquête sociale générale, 2012, Cycle 26 - Enquête sur les soins donnés et reçus*.

ANNEXE 1: RÉFÉRENCES D'INTÉRÊT RELATIVES AUX TRAVAILLEURS IMMIGRANTS ET LA SST AU QUÉBEC

Références d'intérêt relatives aux travailleurs immigrants et à la SST au Québec

Auteurs	Titre	Objectifs/questions de recherche	Méthodologie / population visée	Principaux constats
Sylvie Gravel, Louis Patry (2007)	<i>L'accès à l'indemnisation pour les travailleurs immigrants est-il plus difficile ?</i>	« Quelles sont les conditions propres à chacune des étapes du processus d'indemnisation qui aggravent les difficultés d'accès des travailleurs immigrants comparativement aux autres travailleurs ? »	Étude exploratoire N = 104 travailleurs (immigrants et non-immigrants) de la région de Montréal	« Les travailleurs immigrants de l'échantillon ont un parcours d'indemnisation plus difficile que les autres travailleurs. Les problèmes se pointent dès les premières étapes et tout au long du processus de réclamation. Les travailleurs immigrants de l'étude ont été davantage congédiés que les autres à la suite de leur lésion. »
Daniel Côté (2012)	<i>La notion d'appartenance ethnoculturelle dans la recherche et l'intervention en réadaptation</i>	« Bilan des connaissances qui vise à identifier et décrire les thématiques qui émergent des travaux de recherche qui ont exploré les questions relatives à l'influence de l'appartenance culturelle sur le processus de réadaptation et de retour au travail. »	Revue de la littérature par mots-clés	« Les études recensées portent principalement sur la dimension clinique du processus de réadaptation (relation thérapeute-patient). Le rôle et l'expérience des autres partenaires (système de compensation, employeur, etc.) sont peu étudiés. Proposition de pistes de recherche. »
Sylvie Gravel, Gabrielle Legendre et Jacques Rhéaume (2012)	<i>Faible participation des travailleurs immigrants aux mesures de santé et sécurité au travail dans les petites entreprises</i>	« Comment accompagner les PE, principaux employeurs des travailleurs immigrants de tous statuts, afin qu'elles adaptent leurs pratiques de SST ? »	Étude de cas, échantillon de 28 PE (10-50 travailleurs). Échantillon divisé en 2 groupes pour des fins de comparaison. Le premier est constitué d'entreprises ayant une main-d'œuvre composée de 25 % ou plus de travailleurs immigrants le second de moins de 25 % de travailleurs immigrants.	« Comparativement aux travailleurs canadiens d'origine, les travailleurs immigrants bénéficiaient de moins de formations en SST et étaient moins enclins à identifier les risques, à déclarer leurs lésions lorsqu'ils de blessaient et à participer aux enquêtes d'accidents. De façon générale, les travailleurs immigrants méconnaissaient leurs droits et leurs obligations en matière de SST. »

Auteurs	Titre	Objectifs/questions de recherche	Méthodologie / population visée	Principaux constats
Sylvie Gravel et coll. (2006)	<i>Critères pour apprécier les difficultés d'accès à l'indemnisation des travailleurs immigrants victimes de lésions professionnelles</i>	« Quels critères permettraient de juger de l'ensemble des difficultés tout au long du parcours d'indemnisation des travailleurs vulnérables dont les travailleurs immigrants ? »	Étude rétrospective et comparative. Échantillon 104 travailleurs, immigrants (n=53) et non immigrants (n=51), victimes de lésions musculosquelettiques.	« Les résultats de cette étude indiquent que les travailleurs immigrants éprouveraient davantage de difficultés au cours du processus d'indemnisation. Les démarches juridiques et médicales seraient particulièrement éprouvantes pour les travailleurs immigrants. »
Sylvie Gravel et coll. (2001)	<i>Santé et sécurité au travail : la situation des travailleuses et travailleurs immigrants à Montréal : rapport synthèse sur l'état des connaissances</i>	« Le projet tente de déterminer les obstacles rencontrés par les travailleurs immigrants dans l'accessibilité aux programmes d'indemnisation, de réhabilitation et de réinsertion sur le marché du travail. »	Recension des écrits, enquête auprès d'informateurs clés, données des fichiers administratifs	« Énumération de recommandations telles que: améliorer l'accès à l'indemnisation en augmentant le taux de déclaration des lésions professionnelles et en soutenant, par l'intervention communautaire, les réclamants dans leurs procédures pour être indemnisé, de mieux documenter les déterminants qui fragilisent les travailleurs immigrants, etc. »
Sylvie Gravel et coll. (2011)	<i>Formation et initiation à la tâche : éléments de ritualisation favorisant le développement d'une culture de santé et sécurité au travail auprès des travailleurs immigrants</i>	« Quelle est l'importance accordée à la formation et l'initiation à l'embauche considérées comme des moments structurants et ritualisés d'une culture de prévention SST ? »	Étude de cas, échantillon de 28 PE (10-50 travailleurs). Divisé en 2 groupes pour des fins de comparaisons. 1 ^{er} groupe (n=19) est constitué d'entreprises ayant une main-d'œuvre composée de 25 % ou plus de travailleurs immigrants l'autre groupe (n=9) la main-d'oeuvre composée de moins de 25 % de travailleurs immigrants.	« Montre que les compétences des dirigeants en matière de SST et leur formation acquise dans leur pays d'origine orientent l'adoption de rituels de prévention dès l'embauche des nouveaux travailleurs »

Auteurs	Titre	Objectifs/questions de recherche	Méthodologie / population visée	Principaux constats
Sylvie Gravel et coll. (2003)	<i>La santé et la sécurité au travail des travailleurs immigrants à Montréal : résultats d'une enquête exploratoire</i>	« Faire le bilan des données existantes au Québec qui permettent de documenter l'ampleur et la gravité des lésions d'origine professionnelle chez les immigrants. Préciser si la gravité et l'ampleur étaient associées à des secteurs d'emploi spécifiques. »	Recension des écrits, entrevues semi-dirigées et fichiers d'indemnisation de la CSST	« Il est impératifs de produire des données afin d'étayer les arguments énoncés concernant la vulnérabilité des travailleurs immigrants. Trois stratégies pourraient être envisagées: l'inclusion de variables sur le statut migratoire des travailleurs, documenter la sous-déclaration et documenter le soutien à la déclaration. »
Louis Patry et coll. (2005)	<i>Accès à l'indemnisation des travailleuses et travailleurs immigrant(e)s victimes de lésions musculo-squelettiques d'origine professionnelle</i>	« Les travailleurs immigrants et non immigrants victimes de lésions professionnelles ont-ils un accès équitable au système d'indemnisation ? Quels sont les facteurs facilitant et limitant l'accès à l'indemnisation ? À quelles étapes du processus d'indemnisation ces facteurs limitant ou facilitant se sont-ils manifestés? »	Étude rétrospective et comparative. Échantillon 104 travailleurs, immigrants (n=53) et non immigrants (n=51), victimes de lésions musculosquelettiques.	« Il n'est pas déraisonnable pour la communauté de pratique en défense des travailleurs victimes de lésions professionnelles, de douter de l'équité du traitement accordé aux travailleurs immigrants par rapport à celui accordé aux travailleurs non immigrants. Ce doute concerne les différents acteurs qui agissent sur ce parcours à des étapes différentes (l'entreprise, le système de santé, le système d'indemnisation, le réseau de soutien aux travailleurs, les organismes voués à l'intégration des immigrants). »
Sylvie Gravel et coll. (2009)	<i>Ethics and the compensation of immigrant workers for work-related injuries and illnesses</i>	« Examine le processus d'indemnisation des accidents de travail en évaluant les trajectoires de travailleurs immigrants et non immigrants à Montréal. »	Étude exploratoire N = 104 travailleurs (immigrants et non-immigrants) de la région de Montréal	« Immigrant workers faced greater difficulties with medical, legal, and administrative issues than non-immigrant did. While immigrant workers claim forms tended to be written more often by employers or friends, the claim were still more often contested by employers. Immigrant workers were less likely to obtain a precise diagnosis and upon returning to work were more likely to face sub-optimal conditions. »

Auteurs	Titre	Objectifs/questions de recherche	Méthodologie / population visée	Principaux constats
Luin Golring et Patricia Landolt (2012)	<i>The impact of precarious legal status on immigrants economic outcomes</i>	« Cette étude s'intéresse aux liens entre le statut migratoire, l'évolution du statut juridique et les résultats d'emploi, mesurés par la qualité du travail et non seulement par le taux d'emploi et les revenus. »	Étude qualitative et quantitative. Échantillon de 300 travailleurs immigrants latino-américains et antillais de l'agglomération de Toronto	« Selon l'analyse quantitative, la qualité d'emploi et le statut juridique à l'arrivée au pays sont d'importants indicateurs de la future qualité d'emploi des immigrants. Ainsi, le fait de passer d'un statut juridique précaire à leur arrivée à un statut plus stable n'empêche pas les répondants d'occuper des emplois significativement plus précaires que les immigrants ayant à leur entrée au pays le statut relativement stable de résident permanent. L'analyse qualitative montre que les immigrants ayant à leur arrivée un statut juridique précaire tendent à occuper des emplois précaires et à conserver longtemps des emplois mal rémunérés, même après la stabilisation de leur statut. »
Peter Smith et coll. (2009)	<i>An examination of the working conditions and risk factors for work related injuries among immigrants workers in Canada</i>	« Describe the labour market experiences of immigrants to Canada, examine the risks of work related injuries among immigrants compared to the canadian born population, examine compensation, examine changes in physical work demands before and after arrival. »	Présentation <i>Power point</i> qui contient les résultats de plusieurs études dont les analyses reposent sur des enquêtes populationnelles telles que le recensement, l'EDTR, l'ESCC, l'ELIC.	« Immigrants to Canada are exposed to numerous occupational health and safety risks, Immigrant men are at higher risk of work-injuries that require medical attention (although true risk must be higher), Immigrants may be at higher risk of not receiving compensation after a week long work-related absence, Immigrants with low language proficiency, those with low education, and those coming to Canada as refugees are the most likely to be in occupations with higher physical demands than worked before arrival in Canada. »

ANNEXE 2: FICHES DESCRIPTIVES ET GRILLES TRAVAILLEUR, EMPLOI ET ATTEINTES À LA SANTÉ

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)

Nom français / anglais	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu / Survey of Labour and Income Dynamics
Abréviation français / anglais	EDTR / SLID
Pays / Région	Canada / Québec
Objectif de l'enquête	« Au cœur des objectifs visés par l'enquête, on trouve le désir de comprendre le bien-être économique des Canadiens : à travers quels changements économiques doivent passer les personnes et les familles, et quel rôle jouent à cet égard les changements touchant le travail rémunéré, la composition de la famille, la réception de paiements de transfert gouvernement ou d'autres facteurs? » (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3889&Item_Id=7&lang=fr#a1)
Accès aux données brutes	L'accès est limité et s'effectue par le biais des Centres de données de recherche de Statistique Canada, tel le Ciqss (Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales) à Montréal
Accès aux données compilées	Données publiques (fichier de microdonnées à grande diffusion)
Langue du questionnaire	Français et anglais
Année de collecte	1993-2011
Nombre d'années de suivi	19 années
Organismes partenaires	---
Institution responsable	Statistique Canada
Site web	www.statcan.gc.ca
Couverture géographique	Données représentatives de chacune des 10 provinces
Fréquence	Annuelle
Type de source	Enquête longitudinale (2011, la dernière année, est uniquement transversale)
Type de collecte	Interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO)
Population visée	Toutes les personnes au Canada, à l'exclusion des résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, des pensionnaires d'un établissement institutionnel et des personnes vivant dans des réserves indiennes. Dans l'ensemble, ces exclusions représentent moins de 3 % de la population.
Taille de l'échantillon	L'échantillon de l'EDTR est composé de deux panels. Chacun d'eux comprend deux groupes de renouvellement de l'EPA et couvre près de 17 000 ménages. Lors de la collecte des données pour l'année de référence 2011, le panel 6 en était à sa quatrième année de participation et le panel 7 à sa première. Les deux panels comprenaient environ 35 000 ménages et 81 500 personnes. Toutefois, ces chiffres correspondent à l'échantillon visé, c.-à-d. qu'ils ne tiennent pas compte de la non-réponse (plus de 30 %) et que le nombre d'individus inclut des personnes de moins de 16 ans. De plus, environ 10 % des individus ont répondu dans les années antérieures et ont donné leur accord pour accéder à leur fichier d'impôt, mais n'ont pu être rejoints cette année-là (on a donc des données sur leurs revenus, mais pas sur leurs activités...). En 2011, au Canada, ce sont donc 45 000 individus de 16 ans ou plus qui ont répondu à la composante « travail » de l'EDTR.
Taux de réponse	Le taux de réponse transversal était de 67,3 % en 2011
Statut de la source	Enquête terminée en 2011

**Questions / variables
relatives aux immigrants**

Année de l'immigration de la personne au Canada;

Âge au moment de l'immigration;

Années depuis l'immigration de la personne au Canada;

Pays de naissance;

Indicateur signalant qu'une personne se dit d'origine ethnique visible;

Indicateur signalant qu'une personne appartient à une minorité visible;

Groupe de minorité visible;

Indicateur signalant si le père du répondant est né au Canada (Information disponible pour les répondants qui ont joint l'enquête depuis 1996);

Indicateur signalant si la mère du répondant est née au Canada (Information disponible pour les répondants qui ont joint l'enquête depuis 1996);

Langue maternelle.

EDTR

TRAVAILLEUR		CONDITIONS DE TRAVAIL											
		Organisation du travail						Situation de travail					
Caracté- ristiques	Statut d'emploi	Humaine				Technique	Contraintes de l'activité de travail			Environnement			
		Temps de travail		Aspects psychosociaux		Autres aspects	Techno./ autres	Physiques	Posturales	Articulaires	Conditions ambiantes	Exposition risques physiques	Autres risques
		Horaires de travail	Rythme de travail	Exigence de la tâche	Interaction (équipe- public)								
Âge	Type d'emploi salarié, autonome	Travail posté, quarts de travail	Dépendant de la cadence automatique d'une machine	Autonomie, contrôle dans le travail	Relations avec les collègues	Rotation régulière de poste ou en fonction des besoins	Usage de nouvelles technologies et de micro- ordinateurs	Manutention manuelle de charges lourdes	Postures pénibles ou fatigantes	Mouvements répétitifs de la main et du bras	Travail à l'extérieur, intempéries	Poussières ou fumées	Risques chimiques
Sexe	Statut d'emploi: régulier, contractuel	Horaires irréguliers	Cadence	Demande psychologique du travail	Support des collègues	Mode de rémunération	Machines outils- robots	Mouvements avec efforts physiques (soulever, se pencher, s'étirer)	Travailler debout, assis	Travail répétitif à cadence élevée	Température froid, chaleur, humidité	Vibrations du sol, de machines, d'outils ou de véhicules	Risques biologiques
Ancienneté dans l'emploi	Genre de travail: métier, profession	Travail sur appel	Travail à la chaîne	Variété des tâches	Disponibilité des ressources nécessaires	Information ou formation sur les risques associés au travail (discussions)	Machines à commandes numériques	Efforts sur outils et machines	Travailler accroupi	Torsions, extensions, contractions musculaires répétées	Lumière, éclairage	Bruit	Risques d'électrocution
Plus d'un emploi	Secteur d'activité (activité de l'entreprise)	Travail le soir ou la nuit	Normes de production par jour	Précisions requises (concentration)	Relations avec la hiérarchie (superviseur, contremaître)	Travailler à domicile (télétravail)	Changements technologiques		Travailler à genoux	Position forcée d'une ou plusieurs articulations	Ventilation		Risques de brûlure
Niveau de Scolarité (nature et niveau)	Syndicat	Travail les fins de semaine;	Dépendant des collègues	Interruptions fréquentes des tâches	Contact direct avec la clientèle	Activités de prévention	Équipements de protection individuels ou collectifs				Odeurs désagréables		Risques de radiations
Nombre d'années d'expérience	Fonction et tâches	Temps sup.	Réponse immédiate à une demande	Charge de travail; Intensification du travail	Violence, harcèlement, intimidation, agression	Taille de l'établissement	Outils et matériels disponibles pour faire le travail						Autres risques physiques ou environnementaux
Est un immigrant	Activité principale	Nbre d'heures de travail par jour ou par semaine	Soumis à des délais rigoureux	Marge de manœuvre décisionnelle	Travail en équipe	Satisfaction au travail ou du travail	Procédures de travail						
Statut migratoire	Temps plein ou temps partiel	Horaires flexibles	Contrôle direct du chef d'équipe	Compétences pour faire le travail	Gestion de la diversité	Présence d'un comité de SST	Formation payée offerte par l'employeur						
Pays de naissance			Temps de repos	Complexité des tâches		Évaluation des conditions de travail par l'employeur							
Durée de résidence				Conséquences des erreurs		Changements organisationnels							
Langues parlées													

ATTEINTES			
État de santé lié au travail		État de santé général	
Santé psycho.	Santé physique	Santé psycho.	Santé physique
Mesure de détresse psychologique	A eu un ou des accidents de travail	Mesure de détresse psychologique	
Dépression	A eu une ou des maladies professionnelles	Dépression	
Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)	stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)
Support social	Douleur musculo-squelettique	Support social	Douleur musculo-squelettique
Santé mentale	Incapacités, limitations d'activités	Santé mentale (en général)	Incapacités, limitations d'activités
	Limitations de mouvements		Limitations de mouvements
	État général		État général

Conséquences liées au travail		Conséquences	
Indemnisation	Utilisation des services de santé		Utilisation des services de santé
Absence du travail	Consommation de médicaments	Absence du travail	Consommation de médicaments
Gestion de l'incapacité		Gestion de l'incapacité	

Enquête nationale auprès des ménages (ENM)

Nom français / anglais	<i>Enquête nationale auprès des ménages / National Household Survey</i>
Abréviation français / anglais	ENM / NHS
Pays / Région	Canada/Québec
Objectif de l'enquête	L'ENM vise à recueillir des données sociales et économiques sur la population canadienne. Son objectif est de fournir des données à de petits territoires géographiques et pour de petits groupes de population.
Accès aux données brutes	Accès restreint
Accès aux données compilées	Nombreux tableaux de données disponibles par thème, mais peu flexibles... Et, surtout, il y a le fichier de microdonnées à grande diffusion.
Langue du questionnaire	Français, anglais et 31 autres langues, dont 11 langues autochtones (http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-010-x/99-010-x2011006-fra.cfm)
Année de collecte	2011
Nombre d'années de suivi	2011 est la première année de suivi de l'ENM.
Organismes partenaires	---
Institution responsable	Statistique Canada
Site web	www.statcan.gc.ca
Couverture géographique	Le Québec compte 1285 subdivisions de recensement. Toutefois, 183 d'entre elles (14 %) ont été supprimées des produits normalisés en raison d'un taux global de non-réponse ≥ 50 % et 123 autres (10 %) essentiellement pour des raisons liées à leur taille.
Fréquence	Quinquennale
Type de source	Enquête transversale
Type de collecte	Questionnaire autoadministré en ligne/papier; Entrevue avec un agent recenseur pour les régions éloignées, les réserves indiennes, lors des suivis de non-réponse ou pour les répondants souhaitant remplir leur questionnaire par téléphone en appelant le numéro de l'assistance téléphonique de l'enquête.

Population visée	L'ensemble de la population qui vit habituellement au Canada, tant dans les provinces que les territoires. Sont incluses les personnes qui vivent dans les réserves indiennes et autres établissements indiens, les résidents permanents, les résidents non permanents tels que les revendicateurs du statut de réfugié, les détenteurs d'un permis de travail ou d'un permis d'études ainsi que les membres de leur famille vivant avec eux. Les résidents étrangers tels que les représentants du gouvernement d'un autre pays affectés à une ambassade, un haut-commissariat ou un autre corps diplomatique au Canada, les membres des forces armées d'un autre pays basés au Canada ou les résidents d'un autre pays visitant temporairement le Canada ne sont pas dénombrés dans l'ENM. L'enquête exclut également les personnes vivant dans les logements collectifs institutionnels tels que les hôpitaux, les établissements de soins infirmiers ou les établissements pénitentiaires; les citoyens canadiens vivant à l'étranger et les membres à temps plein des Forces armées canadiennes qui sont en poste à l'extérieur du Canada. Enfin, l'enquête exclut les personnes vivant dans les logements collectifs non institutionnels tels que les camps de travail, les hôtels et motels, les résidences pour étudiants.
Taille de l'échantillon	4,5 millions de logements, représentant environ un peu moins du tiers de tous les logements privés au Canada en 2011, soit 30 %.
Taux de réponse	68,6 % au Canada et 71,9 % pour le Québec (Il s'agit de taux non pondérés)
Statut de la source	Active
Questions / variables relatives aux immigrants	Pays de naissance; Citoyenneté (de quel pays?); Immigrant reçu ou non; Année d'immigration de la personne au Canada ; Connaissance suffisante du français et/ou de l'anglais pour soutenir une conversation ; Autre langue suffisamment connue pour soutenir une conversation ; Langue le plus souvent parlée à la maison ; Autre(s) langue(s) régulièrement parlé(e)s à la maison ; Langue apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et encore comprise ; Appartenance ou non à une minorité visible, et laquelle ; Pays de naissance du père ; Pays de naissance de la mère.

ENM

TRAVAILLEUR		CONDITIONS DE TRAVAIL											
		Organisation du travail						Situation de travail					
		Humaine				Technique		Contraintes de l'activité de travail			Environnement		
Caracté-ristiques	Statut d'emploi	Temps de travail		Aspects psychosociaux		Autres aspects	Techno./ autres	Physiques	Posturales	Articulaires	Conditions ambiantes	Exposition risques physiques	Autres risques
		Horaires de travail	Rythme de travail	Exigence de la tâche	Interaction (équipe -public)								
Âge	Type d'emploi salarié, autonome	Travail posté, quarts de travail	Dépendant de la cadence automatique d'une machine	Autonomie, contrôle dans le travail	Relations avec les collègues	Rotation régulière de poste ou en fonction des besoins	Usage de nouvelles Technologies et de micro-ordinateurs	Manutention manuelle de charges lourdes	Postures pénibles ou fatigantes	Mouvements répétitifs de la main et du bras	Travail à l'extérieur, intempéries	Poussières ou fumées	Risques chimiques
Sexe	Statut d'emploi: régulier, contractuel	Horaires irréguliers	Cadence	Demande psychologique du travail	Support des collègues	Mode de rémunération	Machines outils-robots	Mouvements avec efforts physiques (soulever, se pencher, s'étirer)	Travailler debout, assis	Travail répétitif à cadence élevée	Température froid, chaleur, humidité	Vibrations du sol, de machines, d'outils ou de véhicules	Risques biologiques
Ancienneté dans l'emploi	Genre de travail: métier, profession	Travail sur appel	Travail à la chaîne	Variété des tâches	Disponibilité des ressources nécessaires	Information ou formation sur les risques associés au travail (discussions)	Machines à commandes numériques	Efforts sur outils et machines	Travailler accroupi	Torsions, extensions, contractions musculaires répétées	Lumière, éclairage	Bruit	Risques d'électrocution
Plus d'un emploi	Secteur d'activité (activité de l'entreprise)	Travail le soir ou la nuit	Normes de production par jour	Précisions requises (concentration)	Relations avec la hiérarchie (superviseur, contremaître)	Travailler à domicile (télétravail)	Changements technologiques		Travailler à genoux	Position forcée d'une ou plusieurs articulations	Ventilation		Risques de brûlure
Niveau de Scolarité (nature et niveau)	Syndicat	Travail les fins de semaine;	Dépendant des collègues	Interruptions fréquentes des tâches	Contact direct avec la clientèle	Activités de prévention	Équipements de protection individuels ou collectifs				Odeurs désagréables		Risques de radiations
Nombre d'années d'expérience	Fonction et tâches	Temps sup.	Réponse immédiate à une demande	Charge de travail; Intensification du travail	Violence, harcèlement, intimidation, agression	Taille de l'établissement	Outils et matériels disponibles pour faire le travail						Autres risques physiques ou environnementaux
Est un immigrant	Activité principale	Nbre d'heures de travail par jour ou par semaine	Soumis à des délais rigoureux	Marge de manœuvre décisionnelle	Travail en équipe	Satisfaction au travail ou du travail	Procédures de travail						
Statut migratoire	Temps plein ou temps partiel	Horaires flexibles	Contrôle direct du chef d'équipe	Compétences pour faire le travail	Gestion de la diversité	Présence d'un comité de SST	Formation payée offerte par l'employeur						
Pays de naissance			Temps de repos	Complexité des tâches		Évaluation des conditions de travail par l'employeur							
Durée de résidence				Conséquences des erreurs		Changements organisationnels							
Langues parlées													

→

→

→

ATTEINTES			
État de santé lié au travail		État de santé général	
Santé psycho.	Santé physique	Santé psycho.	Santé physique
Mesure de détresse psychologique	A eu un ou des accidents de travail	Mesure de détresse psychologique	
Dépression	A eu une ou des maladies professionnelles	Dépression	
Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)	Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)
Support social	Douleur musculo-squelettique	Support social	Douleur musculo-squelettique
Santé mentale	Incapacités, limitations d'activités	Santé mentale (en général)	Incapacités, limitations d'activités
	Limitations de mouvements		Limitations de mouvements
	État général		État général

↓

↓

Conséquences liées au travail		Conséquences	
Indemnisation	Utilisation des services de santé		Utilisation des services de santé
Absence du travail	Consommation de médicaments	Absence du travail	Consommation de médicaments
Gestion de l'incapacité		Gestion de l'incapacité	

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)

Nom français / anglais	<i>Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes / Canadian Community Health Survey</i>
Abréviation français / anglais	ESCC / CCHS
Pays / Région	Canada / Québec
Objectif de l'enquête	L'ESCC est une enquête transversale qui vise à recueillir des renseignements sur l'état de santé, l'utilisation des services de santé et les déterminants de la santé de la population canadienne. Elle est réalisée auprès d'un grand échantillon de répondants et conçue pour fournir des estimations fiables à l'échelle de la région sociosanitaire. L'enquête poursuit les objectifs suivants : - Soutenir les programmes de surveillance en santé en produisant des données sur la santé à l'échelle nationale, provinciale et intraprovinciale; - Offrir une source unique de renseignements pour la recherche sur la santé de petites populations et sur des caractéristiques rares; - Diffuser de l'information facilement accessible à une communauté diversifiée d'utilisateurs dans un temps opportun; - Proposer un instrument d'enquête flexible qui inclut une option de réponse rapide pour répondre à des questions émergentes liées à la santé de la population. (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SurvId=144171&InstaId=164081&SDDS=3226)
Accès aux données brutes	L'accès est limité et s'effectue par le biais des Centres de données de recherche de Statistique Canada, tel le Ciqss (Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales) à Montréal
Accès aux données compilées	Tableaux Cansim et diverses publications constituées d'analyses descriptives des données disponibles dans le site web de Statistique Canada. Fichier de microdonnées à grande diffusion également disponible.
Langue du questionnaire	Pour parer aux problèmes de langue susceptibles de nuire aux interviews, tous les bureaux régionaux de Statistique Canada ont embauché des intervieweurs qui parlaient un grand nombre de langues. Au besoin, les cas étaient transférés à un intervieweur capable de remplir le questionnaire dans la langue voulue.
Année de collecte	2014 (Aux deux ans en 2001, 2003 et 2005 et tous les ans depuis 2007)
Nombre d'années de suivi	11 années de collecte
Organismes partenaires	Plusieurs partenaires participent à l'élaboration du questionnaire, entre autres Santé Canada, l'Agence de santé publique du Canada et des chercheurs spécialisés dans certains domaines pointus.
Institution responsable	Statistique Canada
Site web	www.statcan.gc.ca
Couverture géographique	Données représentatives de chacune des dix provinces et des trois territoires
Fréquence	Annuelle (Aux deux ans avant 2007)
Type de source	Enquête transversale par échantillon
Type de collecte	Interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) et interviews en personne assistées par ordinateur (IPAO).

Population visée	L'ESCC vise la population âgée de 12 ans ou plus vivant dans les dix provinces et les trois territoires. Sont exclus du champ de l'enquête les personnes vivant dans les réserves et autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, la population vivant en établissement et les personnes vivant dans les régions sociosanitaires suivantes: région du Nunavik et région des Terres-Cries-de-la-Baie-James au Québec. En tout, ces exclusions représentent moins de 3 % de la population cible.
Taille de l'échantillon	Environ 65 000 à l'échelle du Canada (Il était d'environ 130 000 répondants en 2001, 2003 et 2005 et a été réduit de moitié lorsque la collecte est devenue annuelle). Pour le Québec, la taille d'échantillon visée est d'environ 12 000. Toutefois, il est important de savoir que l'ESCC produit un fichier annuel de microdonnées ainsi qu'un fichier combinant deux années de données à la fois. Les années de collecte de l'ESCC peuvent aussi être combinées par les utilisateurs pour procéder à l'étude de populations ou caractéristiques rares.
Taux de réponse	Taux de réponse en 2010 : 71,1 % au Québec et 71,5 % au Canada.
Statut de la source	Active
Questions / variables relatives aux immigrants	Pays de naissance; L'année où l'individu est venu vivre pour la première fois au Canada; Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles de vos ancêtres? Groupes raciaux ou culturels de l'individu (blanc, sud-asiatique, noir, etc.); Première langue apprise à la maison et encore comprise; Langue le plus souvent parlée à la maison; Connaissez-vous assez bien l'anglais pour tenir une conversation? Connaissez-vous assez bien le français pour tenir une conversation?

ESCC

TRAVAILLEUR		CONDITIONS DE TRAVAIL											
		Organisation du travail						Situation de travail					
		Humaine				Technique	Contraintes de l'activité de travail			Environnement			
Caracté-ristiques	Statut d'emploi	Temps de travail		Aspects psychosociaux		Autres aspects	Techno./ autres	Physiques	Posturales	Articulaires	Conditions ambiantes	Exposition risques physiques	Autres risques
		Horaires de travail	Rythme de travail	Exigence de la tâche	Interaction équipe- public								
Âge	Type d'emploi salarié, autonome	Travail posté, quarts de travail	Dépendant de la cadence automatique d'une machine	Autonomie, contrôle dans le travail	Relations avec les collègues	Rotation régulière de poste ou en fonction des besoins	Usage de nouvelles Technologies et de micro-ordinateurs	Manutention manuelle de charges lourdes	Postures pénibles ou fatigantes	Mouvements Répétitifs de la main et du bras	Travail à l'extérieur, intempéries	Poussières ou fumées	Risques chimiques
Sexe	Statut d'emploi: régulier, contractuel	Horaires irréguliers	Cadence	Demande psychologique du travail	Support des collègues	Mode de rémunération	Machines outils- robots	Mouvements avec efforts physiques (soulever, se pencher, s'étirer)	Travailler debout, assis	Travail répétitif à cadence élevée	Température froid, chaleur, humidité	Vibrations du sol, de machines, d'outils ou de véhicules	Risques biologiques
Ancienneté dans l'emploi	Genre de travail: métier, profession	Travail sur appel	Travail à la chaîne	Variété des tâches	Disponibilité des ressources nécessaires	Information ou formation sur les risques associés au travail (discussions)	Machines à commandes numériques	Efforts sur outils et machines	Travailler accroupi	Torsions, extensions, contractions musculaires répétées	Lumière, éclairage	Bruit	Risques d'électrocution
Plus d'un emploi	Secteur d'activité (activité de l'entreprise)	Travail le soir ou la nuit	Normes de production par jour	Précisions requises (concentration)	Relations avec la hiérarchie (superviseur, contremaître)	Travailler à domicile (télétravail)	Changements technologiques		Travailler à genoux	Position forcée d'une ou plusieurs articulations	Ventilation		Risques de brûlure
Niveau de scolarité (nature et niveau)	Syndicat	Travail les fins de semaine;	Dépendant des collègues	Interruptions fréquentes des tâches	Contact direct avec la clientèle	Activités de prévention	Équipements de protection individuels ou collectifs				Odeurs désagréables		Risques de radiations
Nombre d'années d'expérience	Fonction et tâches	Temps sup.	Réponse immédiate à une demande	Charge de travail; Intensification du travail	Violence, harcèlement, intimidation, agression	Taille de l'établissement	Outils et matériels disponibles pour faire le travail						Autres risques physiques ou environnementaux
Est un immigrant	Activité principale	Nbre d'heures de travail par jour ou par semaine	Soumis à des délais rigoureux	Marge de manœuvre décisionnelle	Travail en équipe	Satisfaction au travail ou du travail	Procédures de travail						
Statut migratoire	Temps plein ou temps partiel	Horaires flexibles	Contrôle direct du chef d'équipe	Compétences pour faire le travail	Gestion de la diversité	Présence d'un comité de SST	Formation payée offerte par l'employeur						
Pays de naissance			Temps de repos	Complexité des tâches		Évaluation des conditions de travail par l'employeur							
Durée de résidence				Conséquences des erreurs		Changements organisationnels							
Langues parlées													

→

→

→

ATTEINTES			
État de santé lié au travail		État de santé général	
Santé psycho.	Santé physique	Santé psycho.	Santé physique
Mesure de détresse psychologique	A eu un ou des accidents de travail	Mesure de détresse psychologique	
Dépression	A eu une ou des maladies professionnelles	Dépression	
Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)	Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluan chroniques)
Support social	Douleur musculo-squelettique	Support social	Douleur musculo-squelettique
Santé mentale	Incapacités, limitations d'activités	Santé mentale (en général)	Incapacités, limitations d'activités
	Limitations de mouvements		Limitations de mouvements
	État général		État général

↓

↓

Conséquences liées au travail		Conséquences	
Indemnisation	Utilisation des services de santé		Utilisation des services de santé
Absence du travail	Consommation de médicaments	Absence du travail	Consommation de médicaments
Gestion de l'incapacité		Gestion de l'incapacité	

Variable disponibles seulement dans l'ESCC - Vieillesse en santé 2008

Variable disponibles seulement dans l'ESCC - Vieillesse en santé 2008-2009 (Population cible = 45 ans et plus uniquement).

Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM)

Nom français / anglais	Base de données longitudinales sur les immigrants / Longitudinal Immigration Database
Abréviation français / anglais	BDIM / IMDB
Pays / Région	Canada / Québec
Objectif de l'enquête	La BDIM a été créée en vue de répondre aux besoins en données fiables et détaillées sur les résultats et les répercussions du Programme d'immigration. Elle permet d'effectuer une analyse des différences de comportement des diverses catégories d'immigrants sur le marché du travail pendant une période suffisamment longue pour qu'il soit possible d'évaluer les répercussions des caractéristiques des immigrants, comme leur niveau d'études et leur connaissance du français ou de l'anglais, sur leur capacité de réussir à s'établir au pays. Elle permet de mesurer et d'analyser l'immigration secondaire interprovinciale et interurbaine. (Statistique Canada. <i>Dictionnaire BDIM – Les données de l'admission</i>)
Accès aux données brutes	Accès restreint
Accès aux données compilées	Quelques tableaux CANSIM disponibles; Tableaux personnalisés payants sur demande à Statistique Canada
Langue du questionnaire	N/A
Année de collecte	1980 -...
Nombre d'années de suivi	32 années (1980-2011, en date de mars 2014)
Organismes partenaires	
Institution responsable	Géré par Statistique Canada pour le compte d'un consortium fédéral-provincial dirigé par Citoyenneté et Immigration Canada.
Site web	www.statcan.gc.ca
Couverture géographique	Les données de la banque BDIM sont offertes à divers niveaux géographiques, y compris le Canada, les provinces/territoires et les régions telles que les divisions de recensement (DR), les régions métropolitaines de recensement/ agglomérations de recensement (RMR/AR), les subdivisions de recensement (SDR) et les secteurs de recensement (SR).
Fréquence	Annuelle
Type de source	Il s'agit d'un recensement avec plan longitudinal (Données administratives longitudinales).
Type de collecte	Les données sont tirées de fichiers administratifs. La BDIM regroupe des données sur les immigrants reçus provenant du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL) et des données fiscales (tirées principalement du Fichier sur la famille T1). Ces fichiers sont combinés au moyen de techniques d'appariement exact pour le couplage d'enregistrements.
Population visée	L'ensemble des personnes ayant obtenu leur statut d'immigrant reçu depuis 1980 et ayant produit au moins une déclaration de revenu après être devenues des immigrants reçus.
Taille de l'échantillon	Aucun échantillonnage n'est fait, les données étant recueillies pour toutes les unités de la population cible.
Taux de réponse	Il n'y a pas à proprement parler de taux de réponse puisqu'il s'agit d'un recensement. Le taux de couplage global des fichiers administratifs est d'environ 80 %
Statut de la source	Active

**Questions / variables
relatives aux immigrants**

Année de l'immigration de la personne au Canada;

Âge au moment de l'immigration;

Pays de naissance;

Pays de citoyenneté au moment de l'obtention de la résidence au Canada;

Dernier pays de résidence permanente avant la résidence au Canada;

Catégorie d'immigration détaillée;

Connaissance des langues officielles;

Statut dans la famille (demandeur principal, conjoint, personne à charge, etc.)

BDIM

TRAVAILLEUR		CONDITIONS DE TRAVAIL											
		Organisation du travail						Situation de travail					
Caracté- ristiques	Statut d'emploi	Humaine				Technique		Contraintes de l'activité de travail			Environnement		
		Temps de travail		Aspects psychosociaux		Autres aspects	Techno./ autres	Physiques	Posturales	Articulaires	Conditions ambiantes	Exposition risques physiques	Autres risques
		Horaires de travail	Rythme de travail	Exigence de la tâche	Interaction équipe- public								
Âge	Type d'emploi salarié, autonome	Travail posté, quarts de travail	Dépendant de la cadence automatique d'une machine	Autonomie, contrôle dans le travail	Relations avec les collègues	Rotation régulière de poste ou en fonction des besoins	Usage de nouvelles technologies et de micro-ordinateurs	Manutention manuelle de charges lourdes	Postures pénibles ou fatigantes	Mouvements répétitifs de la main et du bras	Travail à l'extérieur, intempéries	Poussières ou fumées	Risques chimiques
Sexe	Statut d'emploi: régulier, contractuel	Horaires irréguliers	Cadence	Demande psychologique du travail	Support des collègues	Mode de rémunération	Machines outils-robots	Mouvements avec efforts physiques (soulever, se pencher, s'étirer)	Travailler debout, assis	Travail répétitif à cadence élevée	Température froid, chaleur, humidité	Vibrations du sol, de machines, d'outils ou de véhicules	Risques biologiques
Ancienneté dans l'emploi	Genre de travail: métier, profession	Travail sur appel	Travail à la chaîne	Variété des tâches	Disponibilité des ressources nécessaires	Information ou formation sur les risques associés au travail (discussions)	Machines à commandes numériques	Efforts sur outils et machines	Travailler accroupi	Torsions, extensions, contractions musculaires répétées	Lumière, éclairage	Bruit	Risques d'électrocution
Plus d'un emploi	Secteur d'activité (activité de l'entreprise)	Travail le soir ou la nuit	Normes de production par jour	Précisions requises (concentration)	Relations avec la hiérarchie (superviseur, contremaître)	Travailler à domicile (télétravail)	Changements technologiques		Travailler à genoux	Position forcée d'une ou plusieurs articulations	Ventilation		Risques de brûlure
Niveau de scolarité (nature et niveau)	Syndicat	Travail les fins de semaine;	Dépendant des collègues	Interruptions fréquentes des tâches	Contact direct avec la clientèle	Activités de prévention	Équipements de protection individuels ou collectifs				Odeurs désagréables		Risques de radiations
Nombre d'années d'expérience	Fonction et tâches	Temps sup.	Réponse immédiate à une demande	Charge de travail; Intensification du travail	Violence, harcèlement, intimidation, agression	Taille de l'établissement	Outils et matériels disponibles pour faire le travail						Autres risques physiques ou environnementaux
Est un immigrant	Activité principale	Nbre d'heures de travail par jour ou par semaine	Soumis à des délais rigoureux	Marge de manœuvre décisionnelle	Travail en équipe	Satisfaction au travail ou du travail	Procédures de travail						
Statut migratoire	Temps plein ou temps partiel	Horaires flexibles	Contrôle direct du chef d'équipe	Compétences pour faire le travail	Gestion de la diversité	Présence d'un comité de SST	Formation payée offerte par l'employeur						
Pays de naissance			Temps de repos	Complexité des tâches		Évaluation des conditions de travail par l'employeur							
Durée de résidence				Conséquences des erreurs		Changements organisationnels							
Langues parlées													

ATTEINTES			
État de santé lié au travail		État de santé général	
Santé psycho.	Santé physique	Santé psycho.	Santé physique
Mesure de détresse psychologique	A eu un ou des accidents de travail	Mesure de détresse psychologique	
Dépression	A eu une ou des maladies professionnelles	Dépression	
Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)	Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)
Support social	Douleur musculo-squelettique	Support social	Douleur musculo-squelettique
Santé mentale	Incapacités, limitations d'activités	Santé mentale (en général)	Incapacités limitations d'activités
	Limitations de mouvements		Limitations de mouvements
	État général		État général

Conséquences liées au travail		Conséquences	
Indemnisation	Utilisation des services de santé		Utilisation des services de santé
Absence du travail	Consommation de médicaments	Absence du travail	Consommation de médicaments
Gestion de l'incapacité		Gestion de l'incapacité	

Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA)

Nom français / anglais	<i>Étude longitudinale et internationale des adultes / Longitudinal and International Study of Adults</i>
Abréviation français / anglais	ELIA / LISA
Pays / Région	Canada / Québec
Objectif de l'enquête	Le but de cette étude est d'améliorer les services éducatifs, les services d'emploi et les services sociaux au Canada. L'<i>Étude longitudinale et internationale des adultes</i> vise à nous aider à comprendre ce qui se produit dans la vie des Canadiens, pour que nous puissions voir quels services sont adaptés à leurs besoins, et de quels types de renseignements ils ont besoin pour faciliter leurs prises de décisions aujourd'hui et demain. Les questions ciblées par cette étude sont : - Quelles sont les compétences nécessaires pour participer efficacement à la société et à l'économie d'aujourd'hui? - Comment les Canadiens utilisent-ils l'information et la technologie au travail, et dans leur vie quotidienne? - Quels sont les avantages à long terme des études postsecondaires? - Quels services aident les travailleurs à surmonter des difficultés, comme la perte d'un emploi en raison de problèmes de santé ou les ralentissements économiques? - Comment le niveau de vie des gens évolue-t-il lorsqu'ils obtiennent ou perdent un emploi, qu'ils s'engagent dans une relation conjugale ou en sortent, qu'ils deviennent parents ou qu'ils prennent leur retraite? (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SurvId=119194&InstId=119195&SDDS=5144)
Accès aux données brutes	Accès restreint par le biais des Centres de données de recherche de Statistique Canada
Accès aux données compilées	Tabulations spéciales moyennant le paiement de certains coûts (Statistique Canada, Division de la statistique du revenu)
Langue du questionnaire	Français et anglais (possibilité pour un répondant ne parlant ni français, ni anglais de mener l'entrevue par l'intermédiaire d'un proche qui traduisait chacune des questions dans la langue du répondant)
Année de collecte	2012, 2014, ...
Nombre d'années de suivi	---
Organismes partenaires	---
Institution responsable	Statistique Canada
Site web	www.statcan.gc.ca
Couverture géographique	Données représentatives de chacune des 10 provinces
Fréquence	Biennale
Type de source	Enquête longitudinale par échantillon.
Type de collecte	L'enquête est menée par un intervieweur de Statistique Canada selon la méthode d'interview sur place assistée par ordinateur.

Population visée	L'étude longitudinale et internationale des adultes couvre les individus habitant dans les dix provinces du Canada au moment de la première vague de l'enquête (2011-11-01 - 2012-06-27), plus leurs descendants futurs. Exclue du champ de l'enquête sont ceux qui, au moment de la vague 1: demeuraient dans des réserves indiennes et autres peuplements autochtones des provinces; étaient des représentants officiels des pays étrangers qui vivaient au Canada et leurs familles; étaient membres de communautés religieuses et autres communautés; étaient membres des Forces armées canadiennes en mission à l'étranger; vivaient à temps plein dans des établissements, par exemple, les détenus dans des établissements correctionnels et les patients souffrant de maladies chroniques habitant à l'hôpital et dans des maisons de repos; habitaient dans d'autres logements collectifs. En tout, ces exclusions représentent environ 2 % de la population. http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5144
Taille de l'échantillon	23 926 répondants au Canada, dont 4 745 au Québec
Taux de réponse	Le taux de réponse global à la question portant sur le logement était de 72,0 % pour l'ÉLIA 2012. À l'intérieur des ménages répondants, le taux de réponse au regard des personnes était de 89,0 %
Statut de la source	Active
Questions / variables relatives aux immigrants	Pays de naissance (DGII_Q01) Immigrant reçu (DGII_Q05)? Programme en vertu duquel a été obtenu le statut d'immigrant (DGII_Q10) Année d'obtention du statut d'immigrant (DGII_Q15) Âge/année de l'arrivée au Canada (DGII_Q25) Première langue apprise à la maison et toujours comprise (DGMT_Q05) Deuxième langue apprise à la maison et toujours comprise (DGMT_Q10) Langue(s) parlée(s) à la maison (DGLL_XX) Langue parlée le plus souvent au travail (LMLG_Q10) Avez-vous suivi / avez-vous l'intention de suivre des cours de français ou d'anglais (DGLI_Q05/Q10) ? Indicateur signalant si la mère du répondant est née au Canada (FOMB_Q05) Indicateur signalant si le père du répondant est né au Canada (FOFB_Q05)

ELIA

TRAVAILLEUR		CONDITIONS DE TRAVAIL											
		Organisation du travail						Situation de travail					
		Humaine				Technique	Contraintes de l'activité de travail			Environnement			
Caracté- ristiques	Statut d'emploi	Temps de travail		Aspects psychosociaux		Autres aspects	Techno./ autres	Physiques	Posturales	Articulaires	Conditions ambiantes	Exposition risques physiques	Autres risques
		Horaires de travail	Rythme de travail	Exigence de la tâche	Interaction équipe- public								
Âge	Type d'emploi salarié, autonome	Travail posté, quarts de travail	Dépendant de la cadence automatique d'une machine	Autonomie, contrôle dans le travail	Relations avec les collègues	Rotation régulière de poste ou en fonction des besoins	Usage de nouvelles technologies et de micro- ordinateurs	Manutention manuelle de charges lourdes	Postures pénibles ou fatigantes	Mouvements répétitifs de la main et du bras	Travail à l'extérieur, intempéries	Poussières ou fumées	Risques chimiques
Sexe	Statut d'emploi: régulier, contractuel	Horaires irréguliers	Cadence	Demande psychologique du travail	Support des collègues	Mode de rémunération	Machines outils-robots	Mouvements avec efforts physiques (soulever, se pencher, se s'étirer)	Travailler debout, assis	Travail répétitif à cadence élevée	Température froid, chaleur, humidité	Vibrations du sol, de machines, d'outils ou de véhicules	Risques biologiques
Ancienneté dans l'emploi	Genre de travail: métier, profession	Travail sur appel	Travail à la chaîne	Variété des tâches	Disponibilité des ressources nécessaires	Information ou formation sur les risques associés au travail (discussions)	Machines à commandes numériques	Efforts sur outils et machines	Travailler accroupi	Torsions, extensions, contractions musculaires répétées	Lumière, éclairage	Bruit	Risques d'électrocution
Plus d'un emploi	Secteur d'activité (activité de l'entreprise)	Travail le soir ou la nuit	Normes de production par jour	Précisions requises (concentration)	Relations avec la hiérarchie (superviseur, contremaître)	Travailler à domicile (télétravail)	Changements technologiques		Travailler à genoux	Position forcée d'une ou plusieurs articulations	Ventilation		Risques de brûlure
Niveau de scolarité (nature et niveau)	Syndicat	Travail les fins de semaine;	Dépendant des collègues	Interruptions fréquentes des tâches	Contact direct avec la clientèle	Activités de prévention	Équipements de protection individuels ou collectifs				Odeurs désagréables		Risques de radiations
Nombre d'années d'expérience	Fonction et tâches	Temps sup.	Réponse immédiate à une demande	Charge de travail; Intensification du travail	Violence, harcèlement, intimidation, agression	Taille de l'établissement	Outils et matériels disponibles pour faire le travail						Autres risques physiques ou environnementaux
Est un immigrant	Activité principale	Nbre d'heures de travail par jour ou par semaine	Soumis à des délais rigoureux	Marge de manœuvre décisionnelle	Travail en équipe	Satisfaction au travail ou du travail	Procédures de travail						
Statut migratoire	Temps plein ou temps partiel	Horaires flexibles	Contrôle direct du chef d'équipe	Compétences pour faire le travail	Gestion de la diversité	Présence d'un comité de SST	Formation payée offerte par l'employeur						
Pays de naissance			Temps de repos	Complexité des tâches		Évaluation des conditions de travail par l'employeur							
Durée de résidence				Conséquences des erreurs		Changements organisationnels							
Langues parlées													

ATTEINTES			
État de santé lié au travail		État de santé général	
Santé psycho.	Santé physique	Santé psycho.	Santé physique
Mesure de détresse psychologique	A eu un ou des accidents de travail	Mesure de détresse psychologique	
Dépression	A eu une ou des maladies professionnelles	Dépression	
Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)	Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)
Support social	Douleur musculo- squelettique	Support social	Douleur musculo- squelettique
Santé mentale	Incapacités, limitations d'activités	Santé mentale (en général)	Incapacités, limitations d'activités
	Limitations de mouvements		Limitations de mouvements
	État général		État général

Conséquences liées au travail		Conséquences	
Indemnisation	Utilisation des services de santé		Utilisation des services de santé
Absence du travail	Consommation de médicaments	Absence du travail	Consommation de médicaments
Gestion de l'incapacité		Gestion de l'incapacité	

Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI)

Nom français / anglais	<i>Enquête Canadienne sur l'incapacité / Canadian Survey on Disability</i>
Abréviation français / anglais	ECI / CSD
Pays / Région	Canada / Québec
Objectif de l'enquête	L'objectif de l'ECI est de recueillir des données concernant les adultes canadiens dont les activités quotidiennes sont limitées par un état ou un problème de santé à long terme. Ces données serviront à planifier et à évaluer les services, les programmes et les politiques destinés aux adultes ayant une incapacité, en vue de les aider à participer pleinement à la vie en société au Canada. L'enquête recueille des données sur : le type et la sévérité de l'incapacité, l'utilisation d'aides et d'appareils fonctionnels, l'aide reçue ou requise, la scolarité, l'activité sur le marché du travail, les expériences et les aménagements à l'école et au travail, ainsi que la capacité à se déplacer dans la collectivité. (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3251&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2#a4)
Accès aux données brutes	L'accès est limité et s'effectue par le biais des Centres de données de recherche de Statistique Canada, tel le Ciqss (Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales) à Montréal
Accès aux données compilées	Tableaux Cansim et diverses publications constituées d'analyses descriptives des données disponibles dans le site web de Statistique Canada
Langue du questionnaire	Français/Anglais
Année de collecte	2012 (EPLA : 2001 et 2006; ESLA : 1986 et 1991)
Nombre d'années de suivi	Une seule année dans la forme actuelle (ECI).
Organismes partenaires	Le questionnaire a été élaboré en collaboration avec Emploi et Développement social Canada
Institution responsable	Statistique Canada
Site web	www.statcan.gc.ca
Couverture géographique	Données représentatives de chacune des dix provinces et des trois territoires
Fréquence	Quinquennale
Type de source	Enquête transversale par échantillon
Type de collecte	Interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) + Interviews sur place pour certains répondants des TNO sans téléphone.

Population visée	La population couverte par l'ECI se compose de toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus (en date du Recensement/de l'ENM, soit le 10 mai 2011) qui présentaient des limitations d'activités ou une restriction de participation liées à un état ou à un problème de santé physique ou mentale et qui vivaient au Canada au moment du Recensement/de l'ENM. Cela englobe les personnes vivant dans des logements privés des dix provinces et des trois territoires. Ne font pas partie de la population couverte par l'enquête les personnes vivant dans des réserves des Premières Nations, ni celles vivant dans des logements collectifs. Comme la population vivant dans des logements collectifs est exclue, les données, et plus particulièrement celles pour les groupes plus âgés, devraient être interprétées en conséquence. La population cible de l'ECI est un sous-ensemble de la population couverte, qui comprend les personnes qui ont été identifiées comme ayant une incapacité (sur la base du modèle social de l'incapacité) pendant l'interview de l'ECI.
Taille de l'échantillon	45 443 personnes au Canada Par ailleurs, un échantillon d'environ 124 000 répondants de l'ENM a été sélectionné et ajouté au fichier d'analyse. Il s'agissait de répondants qui avaient répondu « Non » aux deux questions filtres de l'ENM de 2011 et qui étaient considérés comme n'ayant pas d'incapacité. Ils n'ont pas été contactés pour participer à l'ECI de 2012. L'échantillon supplémentaire était nécessaire pour calculer les taux d'incapacité et pour permettre des comparaisons entre les personnes avec et sans incapacité au moyen des variables de l'ENM. Des poids d'enquête sont disponibles pour cet échantillon stratifié; ils tiennent compte du plan d'échantillonnage de l'ENM.
Taux de réponse	Taux de réponse global (Canada) de 74,6 %
Statut de la source	Active
Questions / variables relatives aux immigrants	Le questionnaire de l'ECI ne recueille aucune information relative aux immigrants de manière directe. Toutefois, les données de l'ECI sont combinées à celles de l'ENM (Ceci permet notamment de connaître le pays de naissance, l'année d'immigration, la connaissance du français et/ou de l'anglais, etc. Voir la fiche de l'ENM pour plus d'informations sur les variables relatives aux immigrants).

(Variables provenant de l'ENM : âge, sexe, est un immigrant, statut migratoire, pays de naissance, durée de résidence, langues, temps partiel/plein, travail le soir/nuits).

ECI

TRAVAILLEUR		CONDITIONS DE TRAVAIL											
		Organisation du travail						Situation de travail					
		Humaine				Technique	Contraintes de l'activité de travail			Environnement			
Caracté-ristiques	Statut d'emploi	Temps de travail		Aspects psychosociaux		Autres aspects	Techno./ autres	Physiques	Posturales	Articulaires	Conditions sambiantes	Exposition risques physiques	Autres risques
		Horaires de travail	Rythme de travail	Exigence de la tâche	Interaction équipe- public								
Âge	Type d'emploi salarié, autonome	Travail posté, quarts de travail	Dépendant de la cadence automatique d'une machine	Autonomie, contrôle dans le travail	Relations avec les collègues	Rotation régulière de poste ou en fonction des besoins	Usage de nouvelles Technologies et de micro-ordinateurs	Manutention manuelle de charges lourdes	Postures pénibles ou fatigantes	Mouvements répétitifs de la main et du bras	Travail à l'extérieur, intempéries	Poussières ou fumées	Risques chimiques
Sexe	Statut d'emploi: régulier, contractuel	Horaires irréguliers	Cadence	Demande psychologique du travail	Support des collègues	Mode de rémunération	Machines outils- robots	Mouvements avec efforts physiques (soulever, se pencher, s'étirer)	Travailler debout, assis	Travail répétitif à cadence élevé	Température froid, chaleur, humidité	Vibrations du sol, de machines, d'outils ou de véhicules	Risques biologiques
Ancienneté dans l'emploi	Genre de travail: métier, profession	Travail sur appel	Travail à la chaîne	Variété des tâches	Disponibilité des ressources nécessaires	Information ou formation sur les risques associés au travail (discussions)	Machines à commandes numériques	Efforts sur outils et machines	Travailler accroupi	Torsions, extensions, contractions musculaires répétées	Lumière, éclairage	Bruit	Risques d'électrocution
Plus d'un emploi	Secteur d'activité (activité de l'entreprise)	Travail le soir ou la nuit	Normes de production par jour	Précisions requises (concentration)	Relations avec la hiérarchie (superviseur, contremaître)	Travailler à domicile (télétravail)	Changements technologiques		Travailler à genoux	Position forcée d'une ou plusieurs articulations	Ventilation		Risques de brûlure
Niveau de scolarité (nature et niveau)	Syndicat	Travail les fins de semaine;	Dépendant des collègues	Interruptions fréquentes des tâches	Contact direct avec la clientèle	Activités de prévention	Équipements de protection individuels ou collectifs				Odeurs désagréables		Risques de radiations
Nombre d'années d'expérience	Fonction et tâches	Temps sup.	Réponse immédiate à une demande	Charge de travail; Intensification du travail	Violence, harcèlement, intimidation, agression	Taille de l'établissement	Outils et matériels disponibles pour faire le travail						Autres risques physiques ou environnementaux
Est un immigrant	Activité principale	Nbre d'heures de travail par jour ou par semaine	Soumis à des délais rigoureux	Marge de manœuvre décisionnelle	Travail en équipe	Satisfaction au travail ou du travail	Procédures de travail						
Statut migratoire	Temps plein ou temps partiel	Horaires flexibles	Contrôle direct du chef d'équipe	Compétences pour faire le travail	Gestion de la diversité	Présence d'un comité de SST	Formation payée offerte par l'employeur						
Pays de naissance			Temps de repos	Complexité des tâches		Évaluation des conditions de travail par l'employeur							
Durée de résidence				Conséquences des erreurs		Changements organisationnels							
Langues parlées													

→

→

→

ATTEINTES			
État de santé lié au travail		État de santé général	
Santé psycho.	Santé physique	Santé psycho.	Santé physique
Mesure de détresse psychologique	A eu un ou des accidents de travail	Mesure de détresse psychologique	
Dépression	A eu une ou des maladies professionnelles	Dépression	
Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)	Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)
Support social	Douleur musculo-squelettique	Support social	Douleur musculo-squelettique
Santé mentale	Incapacités, limitations d'activités	Santé mentale (en général)	Incapacités, limitations d'activités
	Limitations de mouvements		Limitations de mouvements
	État général		État général

↓

↓

Conséquences liées au travail		Conséquences	
Indemnisation	Utilisation des services de santé		Utilisation des services de santé
Absence du travail	Consommation de médicaments	Absence du travail	Consommation de médicaments
Gestion de l'incapacité		Gestion de l'incapacité	

Enquête sociale générale (ESG)

Nom français / anglais	<i>Enquête sociale générale / General Social Survey</i>
Abréviation français / anglais	ESG / GSS
Pays / Région	Canada / Québec
Objectif de l'enquête	L'Enquête sociale générale (ESG) a pour objectifs principaux de : rassembler des données sur les tendances sociales, de manière à suivre l'évolution des conditions de vie et du bien-être des Canadiens; et fournir des renseignements sur des questions de politique sociale précises qui suscitent déjà ou qui susciteront de l'intérêt. Chaque cycle de l'enquête comporte une thématique principale (réseaux sociaux, victimisation, emploi du temps, famille, soins donnés et reçus), une thématique particulière ou des questions exploratoires, ainsi qu'un ensemble type de questions sociodémographiques utilisées à des fins de classification. Les cycles plus récents incluent également des questions qualitatives visant à sonder les opinions et les perceptions.
Accès aux données brutes	L'accès est limité et s'effectue par les Centres de données de recherche de Statistique Canada, tel le Ciqss (Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales) à Montréal
Accès aux données compilées	Tableaux sommaires, Cansim et autres disponibles dans le site web de Statistique Canada
Langue du questionnaire	Français et anglais uniquement
Année de collecte	1985-...
Nombre d'années de suivi	28 années
Organismes partenaires	---
Institution responsable	Statistique Canada
Site web	www.statcan.gc.ca
Couverture géographique	Canada/Québec
Fréquence	Enquête annuelle; les thématiques principales de chaque cycle, depuis 1999, ont une fréquence quinquennale
Type de source	Enquête transversale par échantillon
Type de collecte	Interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO)
Population visée	La population visée de l'ESG comprend toute personne ne vivant pas en institution âgée de 15 ans ou plus, qui réside dans l'une des dix provinces canadiennes. Dans l'ESG, tous les répondants sont joints et interviewés par téléphone. Par conséquent, les personnes vivant dans des ménages sans téléphone ne peuvent pas être interviewées. Cependant, les personnes vivant dans de tels ménages représentent moins de 2 % de la population cible.
Taille de l'échantillon	Pour l'ensemble du Canada, jusqu'en 1998, l'échantillon de répondants cible était formé d'environ 10 000 personnes. L'échantillon visé a été porté à 25 000 personnes en 1999. Cet échantillon contient généralement un peu moins de 5000 personnes du Québec.

Taux de réponse 66 % en 2012

Statut de la source Active

Questions / variables relatives aux immigrants

- Pays de naissance;
- L'année où l'individu est venu vivre pour la première fois au Canada;
- Êtes-vous ou avez-vous déjà été un(e) immigrant(e) reçu(e) au Canada? ;
- En quelle année êtes-vous devenu(e) un(e) immigrant(e) reçu(e) au Canada pour la première fois? ;
- Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles de vos ancêtres?
- Première langue parlée;
- Première langue parlée est-elle toujours comprise;
- Langue le plus souvent parlée à la maison;
- Parlez-vous assez bien l'anglais pour tenir une conversation?
- Parlez-vous assez bien le français pour tenir une conversation?

ESG

TRAVAILLEUR		CONDITIONS DE TRAVAIL												ATTEINTES			
Caracté- ristiques	Statut d'emploi	Organisation du travail						Situation de travail						État de santé lié au travail		État de santé général	
		Humaine				Technique	Contraintes de l'activité de travail			Environnement			Santé psycho.	Santé physique	Santé psycho.	Santé physique	
		Temps de travail		Aspects psychosociaux		Autres aspects	Techno./ autres	Physiques	Posturales	Articulaires	Condition sambiantes	Exposition risques physiques					Autres risques
Horaires de travail	Rythme de travail	Exigence de la tâche	Interaction (équipe-public)														
Âge	Type d'emploi salarié, autonome	Travail posté, quarts de travail	Dépendant de la cadence automatique d'une machine	Autonomie, contrôle dans le travail	Relations avec les collègues	Rotation régulière de poste ou en fonction des besoins	Usage de nouvelles technologies et de micro- ordinateurs	Manutention manuelle de charges lourdes	Postures pénibles ou fatigantes	Mouvements répétitifs de la main et du bras	Travail à l'extérieur, intempéries	Poussières ou fumées	Risques chimiques	Mesure de détresse psychologique	A eu un ou des accidents de travail	Mesure de détresse psychologique	
Sexe	Statut d'emploi: régulier, contractuel	Horaires irréguliers	Cadence	Demande psychologique du travail	Support des collègues	Mode de rémunération	Machines outils- robots	Mouvements avec efforts physiques (soulever, se pencher, s'étirer)	Travailler debout, assis	Travail répétitif à cadence élevée	Température froid, chaleur, humidité	Vibrations du sol, de machines, d'outils ou de véhicules	Risques biologiques	Dépression	A eu une ou des maladies professionnelles	Dépression	
Ancienneté dans l'emploi	Genre de travail: métier, profession	Travail sur appel	Travail à la chaîne	Variété des tâches	Disponibilité des ressources nécessaires	Information ou formation sur les risques associés au travail (discussions)	Machines à commandes numériques	Efforts sur outils et machines	Travailler accroupi	Torsions, extensions, contractions musculaires répétées	Lumière, éclairage	Bruit	Risques d'électrocution	Stress (Cycle 24)	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)	Stress (Cycle 22, 23, 24, 26)	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques) (Cycle 22, 26)
Plus d'un emploi	Secteur d'activité (activité de l'entreprise)	Travail le soir ou la nuit	Normes de production par jour	Précisions requises (concentration)	Relations avec la hiérarchie (superviseur, contremaître)	Travailler à domicile (télétravail)	Changements technologiques		Travailler à genoux	Position forcée d'une ou plusieurs articulations	Ventilation		Risques de brûlure	Support social	Douleur musculo- squelettique	Support social (Cycle 22, 26)	Douleur musculo- squelettique
Niveau de scolarité (nature et niveau)	Syndicat	Travail les fins de semaine;	Dépendant des collègues	Interruptions fréquentes des tâches	Contact direct avec la clientèle	Activités de prévention	Équipements de protection individuels ou collectifs						Risques de radiations				
Nombre d'années d'expérience	Fonction et tâches	Temps sup.	Réponse immédiate à une demande	Charge de travail; Intensification du travail	Violence, harcèlement, intimidation, agression	Taille de l'établissement	Outils et matériels disponibles pour faire le travail						Autres risques physiques ou environnementaux				
Est un immigrant	Activité principale	Nbre d'heures de travail par jour ou par semaine	Soumis à des délais rigoureux	Marge de manœuvre décisionnelle	Travail en équipe	Satisfaction au ravail ou du travail	Procédures de travail										
Statut migratoire	Temps plein ou temps partiel	Horaires flexibles	Contrôle direct du chef d'équipe	Compétences pour faire le travail	Gestion de la diversité	Présence d'un comité de SST	Formation payée offerte par l'employeur										
Pays de naissance			Temps de repos	Complexité des tâches		Évaluation des conditions de travail par l'employeur											
Durée de résidence				Conséquences des erreurs		Changements organisationnels											
Langues parlées																	

Enquête québécoise sur des conditions de travail d'emploi et de SST (EQCOTESST)

Nom français / anglais	<i>Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et sécurité du travail</i>
Abréviation français / anglais	EQCOTESST
Pays / Région	Québec
Objectif de l'enquête	L'EQCOTESST constitue la première étude sur les conditions de travail au Québec qui s'attarde plus particulièrement aux questions de santé et de sécurité. Elle poursuit les objectifs généraux suivants : • dresser un portrait d'un ensemble de conditions de travail et de contraintes professionnelles auxquelles les travailleurs québécois sont exposés ; • tracer un portrait de la santé et la sécurité du travail (SST) au Québec; • mesurer les associations entre ces conditions de travail et d'emploi et la SST ; • caractériser les conséquences des problèmes de SST en termes d'incapacités au travail, de consommation de médicaments, d'utilisation des services de santé et d'indemnisation
Accès aux données brutes	Les principaux organismes partenaires détiennent la base de données. Les données sont également disponibles au CADRISQ.
Accès aux données compilées	Tableaux statistiques compilés dans le rapport de recherche disponible en ligne sur le site web de l'IRSST (voir section site web)
Langue du questionnaire	Français et anglais
Année de collecte	1 ^{er} novembre 2007 au 11 février 2008
Nombre d'années de suivi	1 année
Organismes partenaires	IRSST, INSPQ, ISQ
Institution responsable	IRSST, INSPQ, ISQ
Site web	http://www.irsst.qc.ca/-projet-etude-quebecoise-des-conditions-de-travail-d-emploi-et-de-sst-eqcotesst-0099-5980.html
Couverture géographique	Québec et régions administratives
Fréquence	1 fois
Type de source	Enquête transversale
Type de collecte	Interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO)
Population visée	L'enquête vise tous les travailleurs québécois de 15 ans ou plus qui occupent un emploi rémunéré à titre d'employé (salarié) ou de travailleur autonome, depuis au moins huit semaines, à raison de 15 heures ou plus par semaine. Cette population inclut les personnes en vacances, en congé parental ou de maternité, en congé de maladie (ce qui inclut les congés pour des accidents du travail), en congé sans solde, en grève ou en lock-out, si la durée d'une telle absence est de moins de 12 mois.
Taille de l'échantillon	5 071 entrevues complétées
Taux de réponse	61,9 %
Statut de la source	Aucune autre année de collecte n'est prévue
Questions / variables relatives aux immigrants	Dans quel pays êtes-vous né ? Depuis combien d'années résidez-vous au Canada ? Quelle(s) langue(s) parlez-vous le plus souvent à la maison ?

EQCOTESST

TRAVAILLEUR		CONDITIONS DE TRAVAIL											
		Organisation du travail						Situation de travail					
		Humaine				Technique	Contraintes de l'activité de travail			Environnement			
Caracté- ristiques	Statut d'emploi	Temps de travail		Aspects psychosociaux		Autres aspects	Techno./ autres	Physiques	Posturales	Articulaires	Conditions ambiantes	Exposition risques physiques	Autres risques
		Horaires de travail	Rythme de travail	Exigence de la tâche	Interaction équipe- public								
Âge	Type d'emploi salarié, autonome	Travail posté, quarts de travail	Dépendant de la cadence automatique d'une machine	Autonomie, contrôle dans le travail	Relations avec les collègues	Rotation régulière de poste ou en fonction des besoins	Usage de nouvelles technologies et de micro- ordinateurs	Manutention manuelle de charges lourdes	Postures pénibles ou fatigantes	Mouvements Répétitifs de la main et du bras	Travail à l'extérieur, intempéries	Poussières ou fumées	Risques chimiques
Sexe	Statut d'emploi: régulier, contractuel	Horaires irréguliers	Cadence	Demande psychologique du travail	Support des collègues	Mode de rémunération	Machines outils- robots	Mouvements avec efforts physiques (soulever, se pencher, se étirer)	Travailler debout, assis	Travail répétitif à cadence élevée	Température froid, chaleur, humidité	Vibrations du sol, de machines, d'outils ou de véhicules	Risques biologiques
Ancienneté dans l'emploi	Genre de travail: métier, profession	Travail sur appel	Travail à la chaîne	Variété des tâches	Disponibilité des ressources nécessaires	Information ou formation sur les risques associés au travail (discussions)	Machines à commandes numériques	Efforts sur outil et machines	Travailler accroupi	Torsions, extensions, contractions musculaires répétées	Lumière, éclairage	Bruit	Risques d'électrocution
Plus d'un emploi	Secteur d'activité (activité de l'entreprise)	Travail le soir ou la nuit	Normes de production par jour	Précisions requises (concentration)	Relations avec la hiérarchie (superviseur, contremaître)	Travailler à domicile (télétravail)	Changements technologiques		Travailler à genoux	Position forcée d'une ou plusieurs articulations	Ventilation		Risques de brûlure
Niveau de Scolarité (nature et niveau)	Syndicat	Travail les fins de semaine;	Dépendant des collègues	Interruptions fréquentes des tâches	Contact direct avec la clientèle	Activités de prévention	Équipements de protection individuels ou collectifs				Odeurs désagréables		Risques de radiations
Nombre d'années d'expérience	Fonction et tâches	Temps sup.	Réponse immédiate à une demande	Charge de travail; Intensification du travail	Violence, harcèlement, intimidation, agression	Taille de l'établissement	Outils et matériels disponibles pour faire le travail						Autres risques physiques ou environnementaux
Est un immigrant	Activité principale	Nbre d'heures de travail par jour ou par semaine	Soumis à des délais rigoureux	Marge de manœuvre décisionnelle	Travail en équipe	Satisfaction au travail ou du travail	Procédures de travail						
Statut migratoire	Temps plein ou temps partiel	Horaires flexibles	Contrôle direct du chef d'équipe	Compétences pour faire le travail	Gestion de la diversité	Présence d'un comité de SST	Formation payée offerte par l'employeur						
Pays de naissance			Temps de repos	Complexité des tâches		Évaluation des conditions de travail par l'employeur							
Durée de résidence				Conséquences des erreurs		Changements organisationnels							
Langues parlées													

ATTEINTES			
État de santé lié au travail		État de santé général	
Santé psycho.	Santé physique	Santé psycho.	Santé physique
Mesure de détresse psychologique	A eu un ou des accidents de travail	Mesure de détresse psychologique	
Dépression	A eu une ou des maladies professionnelles	Dépression	
Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)	Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)
Support social	Douleur musculo- squelettique	Support social	Douleur musculo- squelettique
Santé mentale	Incapacités, limitations d'activités	Santé mentale (en général)	Incapacités, limitations d'activités
	Limitations de mouvements		Limitations de mouvements
	État général		État général

Conséquences liées au travail		Conséquences	
Indemnisation	Utilisation des services de santé		Utilisation des services de santé
Absence du travail	Consommation de médicaments	Absence du travail	Consommation de médicaments
Gestion de l'incapacité		Gestion de l'incapacité	

	Enquête sur la population active (EPA)
Nom français / anglais	<i>Enquête sur la population active</i>
Abréviation français / anglais	EPA
Pays / Région	Canada / Québec
Objectif de l'enquête	L'EPA recueille de l'information sur les grandes tendances du marché du travail (taux de chômage, taux d'emploi, secteurs d'activité économique, profession, les heures travaillées, etc.). Les données de l'EPA visent également à décrire la population en âge de travailler selon différents statuts soit celui de chômeur, inactif ou occupé.
Accès aux données brutes	L'accès est limité et s'effectue par le biais des Centres de données de recherche de Statistique Canada, tel le CIQSS (Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales) à Montréal
Accès aux données compilées	Tableaux sommaires, CANSIM et autres disponibles dans le site web de Statistique Canada. Fichier de microdonnées à grande diffusion également disponible.
Langue du questionnaire	Traduite dans les dix langues les plus populaires au Canada
Année de collecte	
Nombre d'années de suivi	Enquête effectuée tous les mois depuis 1945. La collecte a lieu la semaine qui suit la période de référence (le 15 ^e jour du mois). Pour les immigrants, l'information est disponible depuis janvier 2006.
Organismes partenaires	-
Institution responsable	Statistique Canada
Site web	www.statcan.gc.ca
Couverture géographique	Données représentatives des 10 provinces et des 3 territoires
Fréquence	Mensuelle
Type de source	Enquête transversale par échantillon
Type de collecte	Interviews assistées par ordinateur (IAO)
Population visée	L'échantillon de l'EPA est représentatif de la population canadienne civile non institutionnalisée de 15 ans ou plus. L'enquête est menée dans l'ensemble du pays, tant dans les provinces que dans les territoires.
Taille de l'échantillon	Depuis juillet 1995, l'échantillon de l'EPA compte environ 54 000 ménages ce qui constitue plus ou moins 100 000 individus. Au Québec, près de 10 000 ménages font partie de l'enquête soit environ 20 000 personnes.
Taux de réponse	Le taux de non-réponse de l'EPA s'élève à environ 10 % des ménages admissibles.
Statut de la source	Active
Questions / variables relatives aux immigrants	Depuis janvier 2006, des questions permettant de circonscrire la population immigrante ont été ajoutées : - Dans quel pays ... est-il/elle né(e)? - ... est-il/elle, ou a-t-il/elle déjà été, un(e) immigrant(e) reçu(e) au Canada? - En quelle année ... est-il/elle devenu(e) un(e) immigrant(e) reçu(e) pour la première fois? - Quel mois? - Dans quel pays ... a-t-il/elle obtenu son certificat ou diplôme le plus élevé?

EPA

TRAVAILLEUR		CONDITIONS DE TRAVAIL											
		Organisation du travail						Situation de travail					
		Humaine				Technique	Contraintes de l'activité de travail			Environnement			
Caracté-ristiques	Statut d'emploi	Temps de travail		Aspects psychosociaux		Autres aspects	Techno./ autres	Physiques	Posturales	Articulaires	Conditions ambiantes	Exposition risques physiques	Autres risques
		Horaires de travail	Rythme de travail	Exigence de la tâche	Interaction (équipe-public)								
Âge	Type d'emploi salarié, autonome	Travail posté, quarts de travail	Dépendant de la cadence automatique d'une machine	Autonomie, contrôle dans le travail	Relations avec les collègues	Rotation régulière de poste ou en fonction des besoins	Usage de nouvelles technologies et de micro-ordinateurs	Manutention manuelle de charges lourdes	Postures pénibles ou fatigantes	Mouvements répétitifs de la main et du bras	Travail à l'extérieur, intempéries	Poussières ou fumées	Risques chimiques
Sexe	Statut d'emploi: régulier, contractuel	Horaires irréguliers	Cadence	Demande psychologique du travail	Support des collègues	Mode de rémunération	Machines outils- robots	Mouvements avec efforts physiques (soulever, se pencher, s'étirer)	Travailler debout, assis	Travail répétitif à cadence élevée	Température froid, chaleur, humidité	Vibrations du sol, de machines, d'outils ou de véhicules	Risques biologiques
Ancienneté dans l'emploi	Genre de travail: métier, profession	Travail sur appel	Travail à la chaîne	Variété des tâches	Disponibilité des ressources nécessaires	Information ou formation sur les risques associés au travail (discussions)	Machines à commandes numériques	Efforts sur outil et machines	Travailler accroupi	Torsions, extensions, contractions musculaires répétées	Lumière, éclairage	Bruit	Risques d'électrocution
Plus d'un emploi	Secteur d'activité (activité de l'entreprise)	Travail le soir ou la nuit	Normes de production par jour	Précisions requises (concentration)	Relations avec la hiérarchie (superviseur, contremaître)	Travailler à domicile (télétravail)	Changements technologiques		Travailler à genoux	Position forcée d'une ou plusieurs articulations	Ventilation		Risques de brûlure
Niveau de scolarité (nature et niveau)	Syndicat	Travail les fins de semaine;	Dépendant des collègues	Interruptions fréquentes des tâches	Contact direct avec la clientèle	Activités de prévention	Équipements de protection individuels ou collectifs				Odeurs désagréables		Risques de radiations
Nombre d'années d'expérience	Fonction et tâches	Temps sup.	Réponse immédiate à une demande	Charge de travail, intensification du travail	Violence, harcèlement, intimidation, agression	Taille de l'établissement	Outils et matériels disponibles pour faire le travail						Autres risques physiques ou environnementaux
Est un immigrant	Activité principale	Nbre d'heures de travail par jour ou par semaine	Soumis à des délais rigoureux	Marge de manœuvre décisionnelle	Travail en équipe	Satisfaction au travail ou du travail	Procédures de travail						
Statut migratoire	Temps plein ou temps partiel	Horaires flexibles	Contrôle direct du chef d'équipe	Compétences pour faire le travail	Gestion de la diversité	Présence d'un comité de SST	Formation payée offerte par l'employeur						
Pays de naissance			Temps de repos	Complexité des tâches		Évaluation des conditions de travail par l'employeur							
Durée de résidence				Conséquences des erreurs		Changements organisationnels							
Langues parlées													

→

→

→

ATTEINTES			
État de santé lié au travail		État de santé général	
Santé psycho.	Santé physique	Santé psycho.	Santé physique
Mesure de détresse psychologique	A eu un ou des accidents de travail	Mesure de détresse psychologique	
Dépression	A eu une ou des maladies professionnelles	Dépression	
Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)	Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluan chroniques)
Support social	Douleur musculo-squelettique	Support social	Douleur musculo-squelettique
Santé mentale	Incapacités, limitations d'activités	Santé mentale (en général)	Incapacités, limitations d'activités
	Limitations de mouvements		Limitations de mouvements
	État général		État général

↓

↓

Conséquences liées au travail		Conséquences	
Indemnisation	Utilisation des services de santé		Utilisation des services de santé
Absence du travail	Consommation de médicaments	Absence du travail	Consommation de médicaments
Gestion de l'incapacité		Gestion de l'incapacité	

Enquête québécoise sur la santé des populations (EQSP)

Nom français / anglais	<i>Enquête québécoise sur la santé de la population/Québec Population Health Survey</i>
Abréviation français / anglais	EQSP/QPHS
Pays / Région	Québec
Objectif de l'enquête	L'objectif général de l'enquête est de dresser un portrait de santé de la population avec une représentativité régionale afin de recueillir certaines informations prioritaires et suivre l'évolution de certains problèmes spécifiques de santé et leurs déterminants. Cette enquête visait également à recueillir des informations sur des indicateurs non couverts ou mal documentés au niveau régional par les sources de données existantes et documenter le développement socio-émotionnel des enfants de 3 à 14 ans (seulement à l'échelle provinciale).
Accès aux données brutes	Fichier de microdonnées disponible au Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ).
Accès aux données compilées	Infocentre de santé publique
Langue du questionnaire	Français / Anglais
Année de collecte	Février 2008 à mars 2009
Nombre d'années de suivi	Première année en 2008
Organismes partenaires	MSSS, INSPQ, ISQ
Institution responsable	MSSS
Site web	http://www.stat.gouv.qc.ca
Couverture géographique	Ensemble du Québec et représentative à l'échelle des régions (16 des 18 régions sociosanitaires)
Fréquence	D'autres cycles sont prévus
Type de source	Enquête transversale
Type de collecte	Interviews téléphoniques
Population visée	Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage privé au Québec. Ne font pas partie de l'enquête les personnes vivant dans un ménage collectif et les personnes vivant sur une réserve amérindienne ou dans les régions sociosanitaires 17 (Nunavik) et 18 (Terres-Cries-de-la-Baie-James). La population visée par l'EQSP représente 6 326 523 Québécois de 15 ans ou plus.
Taille de l'échantillon	38 154 répondants dont environ 22 000 travailleurs
Taux de réponse	Ensemble du Québec 58,4 %
Statut de la source	Active
Questions / variables relatives aux immigrants	Pays de naissance Année d'arrivée ou durée de résidence Langue parlée à la maison

EQSP

TRAVAILLEUR		CONDITIONS DE TRAVAIL											
		Organisation du travail						Situation de travail					
Caracté- ristiques	Statut d'emploi	Humaine					Technique	Contraintes de l'activité de travail			Environnement		
		Temps de travail		Aspects psychosociaux		Autres aspects	Techno./ autres	Physiques	Posturales	Articulaires	Conditions ambiantes	Exposition risques physiques	Autres risques
		Horaires de travail	Rythme de travail	Exigence de la tâche	Interaction équipe- public								
Âge	Type d'emploi salarié, autonome	Travail posté, quarts de travail	Dépendant de la cadence automatique d'une machine	Autonomie, contrôle dans le travail	Relations avec les collègues	Rotation régulière de poste ou en fonction des besoins	Usage de nouvelles technologies et de micro-ordinateurs	Manutention manuelle de charges lourdes	Postures pénibles ou fatigantes	Mouvements répétitifs de la main et du bras	Travail à l'extérieur, intempéries	Poussières ou fumées	Risques chimiques
Sexe	Statut d'emploi: régulier, contractuel	Horaires irréguliers	Cadence	Demande psychologique du travail	Support des collègues	Mode de rémunération	Machines outils- robots	Mouvements avec efforts physiques (soulever, se pencher, s'étirer)	Travailler debout, assis	Travail répétitif à cadence élevée	Température froid, chaleur, humidité	Vibrations du sol, de machines, d'outils ou de véhicules	Risques biologiques
Ancienneté dans l'emploi	Genre de travail: métier, profession	Travail sur appel	Travail à la chaîne	Variété des tâches	Disponibilité des ressources nécessaires	Information ou formation sur les risques associés au travail (discussions)	Machines à commandes numériques	Efforts sur outils et machines	Travailler accroupi	Torsions, extensions, contractions musculaires répétées	Lumière, éclairage	Bruit	Risques d'électrocution
Plus d'un emploi	Secteur d'activité (activité de l'entreprise)	Travail le soir ou la nuit	Normes de production par jour	Précisions requises (concentration)	Relations avec la hiérarchie (superviseur, contremaître)	Travailler à domicile (télétravail)	Changements technologiques		Travailler à genoux	Position forcée d'une ou plusieurs articulations	Ventilation		Risques de brûlure
Niveau de scolarité (nature et niveau)	Syndicat	Travail les fins de semaine;	Dépendant des collègues	Interruptions fréquentes des tâches	Contact direct avec la clientèle	Activités de prévention	Équipements de protection individuels ou collectifs				Odeurs désagréables		Risques de radiations
Nombre d'années d'expérience	Fonction et tâches	Temps sup.	Réponse immédiate à une demande	Charge de travail; Intensification du travail	Violence, harcèlement, intimidation, agression	Taille de l'établissement	Outils et matériels disponibles pour faire le travail						Autres risques physiques ou environnementaux
Est un immigrant	Activité principale	Nbre d'heures de travail par jour ou par semaine	Soumis à des délais rigoureux	Marge de manœuvre décisionnelle	Travail en équipe	Satisfaction au travail ou du travail	Procédures de travail						
Statut migratoire	Temps plein ou temps partiel	Horaires flexibles	Contrôle direct du chef d'équipe	Compétences pour faire le travail	Gestion de la diversité	Présence d'un comité de SST	Formation payée offerte par l'employeur						
Pays de naissance			Temps de repos	Complexité des tâches		Évaluation des conditions de travail par l'employeur							
Durée de résidence				Conséquences des erreurs		Changements organisationnels							
Langues parlées													

ATTEINTES			
État de santé lié au travail		État de santé général	
Santé psycho.	Santé physique	Santé psycho.	Santé physique
Mesure de détresse psychologique	A eu un ou des accidents de travail	Mesure de détresse psychologique	
Dépression	A eu une ou des maladies professionnelles	Dépression	
Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)	Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)
Support social	Douleur musculo-squelettique	Support social	Douleur musculo-squelettique
Santé mentale	Incapacités, limitations d'activités	Santé mentale (en général)	Incapacités, limitations d'activités
	Limitations de mouvements		Limitations de mouvements
	État général		État général

Conséquences liées au travail		Conséquences	
Indemnisation	Utilisation des services de santé		Utilisation des services de santé
Absence du travail	Consommation de médicaments	Absence du travail	Consommation de médicaments
Gestion de l'incapacité		Gestion de l'incapacité	

Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 (EQSJS)

Nom français / anglais	<i>Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 / Québec health survey of high school students 2010-2011</i>
Abréviation français / anglais	EQSJS / QHSHSS
Pays / Région	Québec et régions sociosanitaires
Objectif de l'enquête	L'enquête vise à combler les besoins d'information prioritaires sur la santé et le bien-être des jeunes et ses déterminants. Fournir de l'information sur l'état de santé physique, mental et psychosocial des jeunes, et leurs habitudes de vie.
Accès aux données brutes	Le fichier de données est disponible au Centre d'accès aux données de recherche de l'ISQ (CADRISQ).
Accès aux données compilées	Tableaux de données régionales disponibles sur le site de la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO)
Langue du questionnaire	Français et Anglais
Année de collecte	Novembre 2010 à mai 2011
Nombre d'années de suivi	
Organismes partenaires	ISQ, MSSS
Institution responsable	ISQ
Site web	http://www.eqsj.s.stat.gouv.qc.ca/enquete.htm
Couverture géographique	Québec et 16 régions sociosanitaires
Fréquence	D'autres cycles sont prévus (récurrence de l'enquête)
Type de source	Enquête transversale
Type de collecte	Auto-interviews assistées par ordinateur (AIAO). Questionnaire autoadministré et informatisé sur miniportable.
Population visée	Cette enquête menée dans 16 régions sociosanitaires vise les élèves de la 1 ^{re} à la 5 ^e secondaire inscrits dans les écoles publiques et privées, francophones et anglophones du Québec. L'EQSJS couvre environ 98,4 % de l'ensemble des élèves québécois inscrits au secondaire au secteur des jeunes.
Taille de l'échantillon	63 196 jeunes du secondaire dans 470 écoles et 2 651 classes
Taux de réponse	Le taux de réponse global pondéré est de 88,1 %. Toutefois, le taux de réponse pondéré varie selon le niveau scolaire.
Statut de la source	Active
Questions / variables relatives aux immigrants	Où es-tu née ? (Pays de naissance) Depuis combien de temps habites-tu au Canada ? Pays de naissance du père biologique Pays de naissance de la mère biologique

EQSJS

TRAVAILLEUR		CONDITIONS DE TRAVAIL											
		Organisation du travail						Situation de travail					
Caracté- ristiques	Statut d'emploi	Humaine					Technique	Contraintes de l'activité de travail			Environnement		
		Temps de travail		Aspects psychosociaux		Autres aspects	Techno./ autres	Physiques	Posturales	Articulaires	Conditions ambiantes	Exposition risques physiques	Autres risques
		Horaires de travail	Rythme de travail	Exigence de la tâche	Interaction équipe- public								
Âge	Type d'emploi salarié, autonome	Travail posté, quarts de travail	Dépendant de la cadence automatique d'une machine	Autonomie, contrôle dans le travail	Relations avec les collègues	Rotation régulière de poste ou en fonction des besoins	Usage de nouvelles technologies et de micro-ordinateurs	Manutention manuelle de charges lourdes	Postures pénibles ou fatigantes	Mouvements répétitifs de la main et du bras	Travail à l'extérieur, intempéries	Poussières ou fumées	Risques chimiques
Sexe	Statut d'emploi: régulier, contractuel	Horaires irréguliers	Cadence	Demande psychologique du travail	Support des collègues	Mode de rémunération	Machines outils- robots	Mouvements avec efforts physiques (soulever, se pencher, s'étirer)	Travailler debout, assis	Travail répétitif à cadence élevée	Température froid, chaleur, humidité	Vibrations du sol, de machines, d'outils ou de véhicules	Risques biologiques
Ancienneté dans l'emploi	Genre de travail: métier, profession	Travail sur appel	Travail à la chaîne	Variété des tâches	Disponibilité des ressources nécessaires	Information ou formation sur les risques associés au travail (discussions)	Machines à commandes numériques	Efforts sur outils et machines	Travailler accroupi	Torsions, extensions, contractions musculaires répétées	Lumière, éclairage	Bruit	Risques d'électrocution
Plus d'un emploi	Secteur d'activité (activité de l'entreprise)	Travail le soir ou la nuit	Normes de production par jour	Précisions requises (concentration)	Relations avec la hiérarchie (superviseur, contremaître)	Travailler à domicile (télétravail)	Changements technologiques		Travailler à genoux	Position forcée d'une ou plusieurs articulations	Ventilation		Risques de brûlure
Niveau de scolarité (nature et niveau)	Syndicat	Travail les fins de semaine;	Dépendant des collègues	Interruptions fréquentes des tâches	Contact direct avec la clientèle	Activités de prévention	Équipements de protection individuels ou collectifs				Odeurs désagréables		Risques de radiations
Nombre d'années d'expérience	Fonction et tâches	Temps sup.	Réponse immédiate à une demande	Charge de travail; Intensification du travail	Violence, harcèlement, intimidation, agression	Taille de l'établissement	Outils et matériels disponibles pour faire le travail						Autres risques physiques ou environnementaux
Est un immigrant	Activité principale	Nbre d'heures de travail par jour ou par semaine	Soumis à des délais rigoureux	Marge de manœuvre décisionnelle	Travail en équipe	Satisfaction au travail ou du travail	Procédures de travail						
Statut migratoire	Temps plein ou temps partiel	Horaires flexibles	Contrôle direct du chef d'équipe	Compétences pour faire le travail	Gestion de la diversité	Présence d'un comité de SST	Formation payée offerte par l'employeur						
Pays de naissance			Temps de repos	Complexité des tâches		Évaluation des conditions de travail par l'employeur							
Durée de résidence				Conséquences des erreurs		Changements organisationnels							
Langues parlées													

ATTEINTES			
État de santé lié au travail		État de santé général	
Santé psycho.	Santé physique	Santé psycho.	Santé physique
Mesure de détresse psychologique	A eu un ou des accidents de travail	Mesure de détresse psychologique	
Dépression	A eu une ou des maladies professionnelles	Dépression	
Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)	Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)
Support social	Douleur musculo-squelettique	Support social	Douleur musculo-squelettique
Santé mentale	Incapacités, limitations d'activités	Santé mentale (en général)	Incapacités, limitations d'activités
	Limitations de mouvements		Limitations de mouvements
	État général		État général

Conséquences liées au travail		Conséquences	
Indemnisation	Utilisation des services de santé		Utilisation des services de santé
Absence du travail	Consommation de médicaments	Absence du travail	Consommation de médicaments
Gestion de l'incapacité		Gestion de l'incapacité	

Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE)

Nom français / anglais	<i>Enquête sur le milieu de travail et les employés / Workplace and employee survey</i>
Abréviation français / anglais	EMTE/WES
Pays / Région	Canada
Objectif de l'enquête	Cette enquête a pour objet d'examiner la manière dont les employeurs et leurs employés réagissent et s'adaptent aux changements qui touchent le milieu de travail. L'enquête se répartit en deux volets soit celui relatif au milieu de travail et celui concernant l'employé.
Accès aux données brutes	Les données sont accessibles par les Centres de données de recherche de Statistique Canada, tel le CIQSS (Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales) à Montréal
Accès aux données compilées	Statistiques disponibles dans le site web de Statistique Canada. Aucune possibilité d'obtenir des tableaux personnalisés.
Langue du questionnaire	Français/Anglais
Année de collecte	1999 à 2006 (la dernière année de collecte traite uniquement de la composante relative au milieu de travail)
Nombre d'années de suivi	8 années de 1999 à 2006
Organismes partenaires	-
Institution responsable	Statistique Canada
Site web	http://www.statcan.gc.ca
Couverture géographique	Concerne uniquement l'ensemble du Canada
Fréquence	Annuelle
Type de source	Enquête longitudinale
Type de collecte	Interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO).
Population visée	- La composante « milieu de travail » comprend tous les emplacements opérant au Canada qui avaient des employés rémunérés au mois de mars (certaines exclusions). - La composante « employés » comprend tous les employés qui travaillaient ou étaient en congé payé en mars dans les milieux de travail sélectionnés et qui reçoivent un état supplémentaire T-4 de l'Agence du revenu du Canada.
Taille de l'échantillon	Enquête longitudinale qui suit environ 6 000 entreprises et environ 20 000 employés. Ces chiffres varient d'une année à l'autre. Pour la composante « milieu de travail » l'échantillon varie entre 5 818 (en 2002) et 6 693 (en 2005). Pour les employés, la taille de l'échantillon varie entre 16 804 (en 2004) et 24 197 (en 2005). Afin de préserver la représentativité de l'enquête, l'échantillon a été enrichi aux deux ans.
Taux de réponse	Employeur en 1999 = 90,8 % tend à diminuer pour atteindre 74,9 % en 2006 Employés plutôt stables : moyenne de 85 % sur les 7 cycles
Statut de la source	Inactive
Questions / variables relatives aux immigrants	Les questions qui permettent d'identifier les immigrants se retrouvent dans le questionnaire adressé aux employés. Les informations recueillies portent sur les sujets suivants : Langue parlée au travail Langue parlée à la maison Pays de naissance Année d'immigration Origines ethniques, culturelles et raciales

EMTE (Questionnaire employé et employeur)

TRAVAILLEUR		CONDITIONS DE TRAVAIL											ATTEINTES				
		Organisation du travail						Situation de travail					État de santé lié au travail		État de santé général		
Caractéristiques	Statut d'emploi	Humaine				Techniq	Contraintes de l'activité de				Environnement			Santé psycho.	Santé physique	Santé psycho.	Santé physique
		Temps de travail		Aspects psychosociaux		Autres aspects	Techno./ autres	Physiques	Posturales	Articulaires	Conditions ambiantes	Exposition risques physiques	Autres risques				
		Horaires de travail	Rythme de travail	Exigence de la tâche	Interaction (équipe-public)												
Âge	Type d'emploi salarié, autonome	Travail posté, quarts de travail	Dépendant de la cadence automatique d'une machine	Autonomie, contrôle dans le travail	Relations avec les collègues	Rotation régulière de poste ou en fonction des besoins	Usage de nouvelles technologies et de micro-ordinateurs	Manutention manuelle de charges lourdes	Postures pénibles ou fatigantes	Mouvements répétitifs de la main et du bras	Travail à l'extérieur, intempéries	Poussières ou fumées	Risques chimiques	Mesure de détresse psychologique	A eu un ou des accidents de travail	Mesure de détresse psychologique	
Sexe	Statut d'emploi: régulier, contractuel	Horaires irréguliers	Cadence	Demande psychologique du travail	Support des collègues	Mode de rémunération	Machines outils- robots	Mouvements avec efforts physiques (soulever, se pencher, s'étirer)	Travailler debout, assis	Travail répétitif à cadence élevée	Température froid, chaleur, humidité	Vibrations du sol, de machines, d'outils ou de véhicules	Risques biologiques	Dépression	A eu une ou des maladies professionnelles	Dépression	
Ancienneté dans l'emploi	Genre de travail: métier, profession	Travail sur appel	Travail à la chaîne	Variété des tâches	Disponibilité des ressources nécessaires	Information ou formation sur les risques associés au travail (discussions)	Machines à commandes numériques	Efforts sur outils et machines	Travailler accroupi	Torsions, extensions, contractions musculaires répétées	Lumière, éclairage	Bruit	Risques d'électrocution	Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)	Stress	Inventaire de problèmes de santé (incluant chroniques)
Plus d'un emploi	Secteur d'activité (activité de l'entreprise)	Travail le soir ou la nuit	Normes de production par jour	Précisions requises (concentration)	Relations avec la hiérarchie (superviseur, contremaître)	Travailler à domicile (télétravail)	Changements technologiques		Travailler à genoux	Position forcée d'une ou plusieurs articulations	Ventilation		Risques de brûlure	Santé mentale	Incapacités, limitations d'activités	Santé mentale (en général)	Incapacités, limitations d'activités
Niveau de scolarité (nature et niveau)	Syndicat	Travail les fins de semaine;	Dépendant des collègues	Interruptions fréquentes des tâches	Contact direct avec la clientèle	Activités de prévention	Équipements de protection individuels ou collectifs				Odeurs désagréables		Risques de radiations		Limitations de mouvements		Limitations de mouvements
Nombre d'années d'expérience	Fonction et tâches	Temps sup.	Réponse immédiate à une demande	Charge de travail; Intensification du travail	Violence, harcèlement, intimidation, agression	Taille de l'établissement	Outils et matériels disponibles pour faire le travail						Autres risques physiques ou environnementaux		État général		État général
Est un immigrant	Activité principale	Nbre d'heures de travail par jour ou par	Soumis à des délais rigoureux	Marge de manœuvre décisionnelle	Travail en équipe	Satisfaction au travail ou du travail	Procédures de travail										
Statut migratoire	Temps plein ou temps partiel	Horaires flexibles	Contrôle direct du chef d'équipe	Compétences pour faire le travail	Gestion de la diversité	Présence d'un comité de SST	Formation payée offerte par l'employeur										
Pays de naissance			Temps de repos	Complexité des tâches		Évaluation des conditions de travail par l'employeur											
Durée de résidence				Conséquences des erreurs		Changements organisationnels											
Langues parlées																	

Conséquences liées au travail		Conséquences	
Indemnisation	Utilisation des services de santé		Utilisation des services de santé
Absence du travail	Consommation de médicaments	Absence du travail	Consommation de médicaments
Gestion de l'incapacité		Gestion de l'incapacité	